DOCUMENTAIRE OBLAT

P.-E. BRETON, O.M.I.

Monseigneur GRANDIN vous parle...

ÉDITIONS DE L'ERMITAGE

Monseigneur

GRANDIN

vous parle . . .

DU MÊME AUTEUR

CAP-DE-LA-MADELEINE, Cité mystique de Marie (1937) épuisé.

PAYSAGES DE L'ANNÉE SAINTE (1951).

FORGERON DE DIEU (1953). Frère Antoine Kowalczyk, O.M.I., 15e mille.

LE GRAND CHEF DES PRAIRIES (1954). Père Albert Lacombe, O.M.I.

THE BIG CHIEF OF THE PRAIRIES (1956). Traduction du précédent.

Paraîtra bientôt

BLACKSMITH OF GOD.

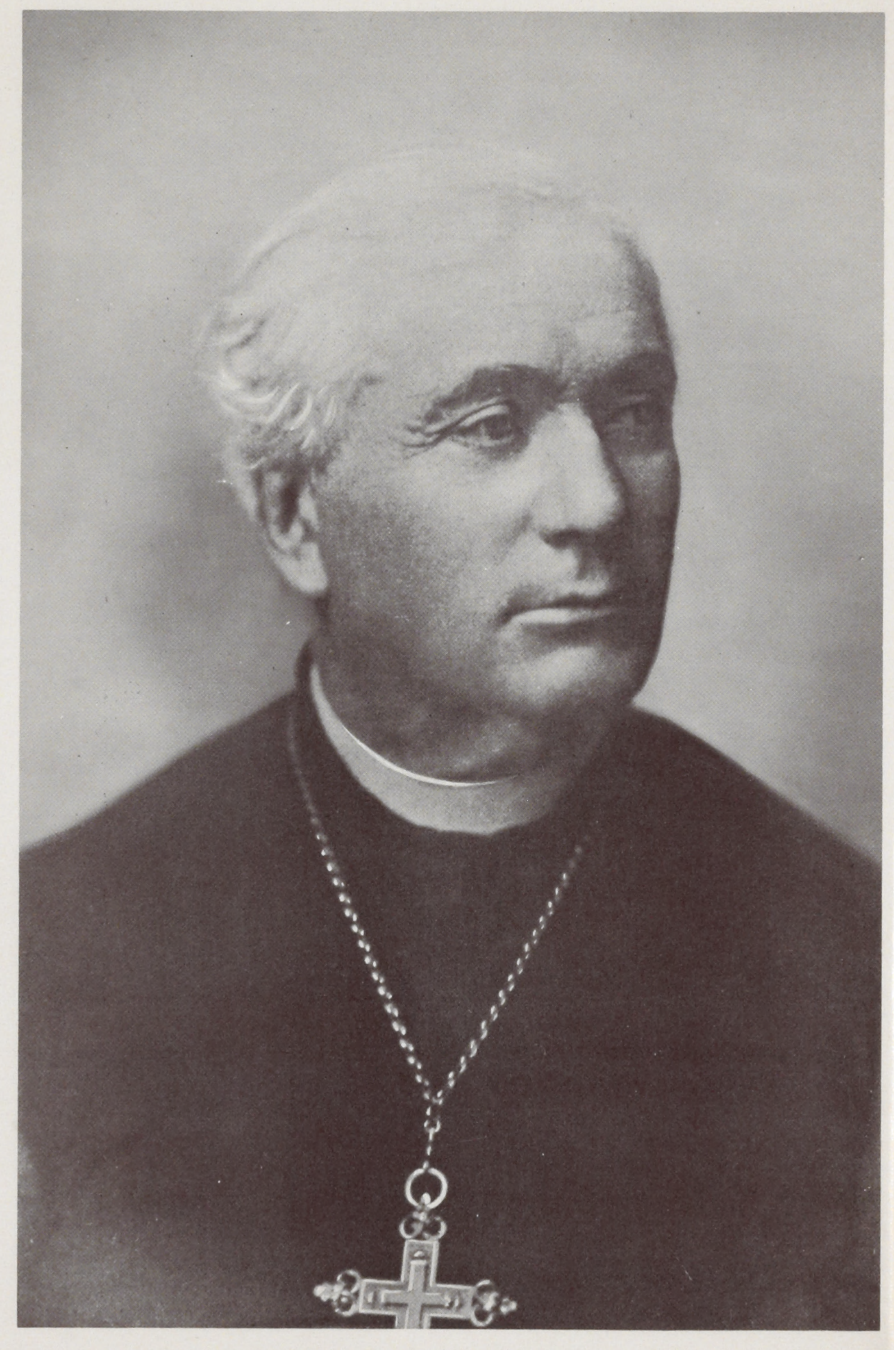
En préparation

UNE BIOGRAPHIE DE MONSEIGNEUR GRANDIN.

•

On peut se procurer ces volumes aux

ÉDITIONS DE L'ERMITAGE
9916 - 110e rue
Edmonton, Canada



MONSEIGNEUR GRANDIN, O. M. I.

DOCUMENTAIRE OBLAT

P.-E. BRETON, O.M.I.

Monseigneur GRANDIN *vous parle...*

Extraits des plus belles lettres de
Monseigneur Vital GRANDIN, O.M.I.
premier évêque de l'Alberta
à sa famille

1829 - 1902

•

1958

—

ÉDITIONS DE L'ERMITAGE
9916 - 110e rue
Edmonton, Alberta

Nihil obstat

J. Morabito, O.M.I.
Postulateur

Nicolaus Ferraro, S.R.C. Adssessor
Fidei Sub-Promotor Generalis

Romæ, 4 Decembris 1957

Imprimi Potest

Guy Michaud, O.M.I.
Supérieur Provincial

Edmonton, 7 décembre 1957

Imprimatur

J. H. MacDonald
Archevêque

Edmonton, 9 décembre 1957.

PRÉSENTATION

Après m'avoir confié le soin de publier une nouvelle biographie de Monseigneur Grandin, mon Supérieur Général m'invita, l'an dernier, à poursuivre mes recherches sur le sujet, aux archives de notre Maison générale à Rome. Cela m'a valu la bonne fortune de rapporter avec moi copie des écrits du grand Évêque, qui se trouvent aux archives de la Postulation. En tout 25 volumes de quelque 500 pages chacun. Plus de 13,000 pages de documentation.

Ces documents comprennent: le journal personnel que le premier Évêque de l'Alberta a rédigé au jour le jour pendant 27 ans; ses Souvenirs, *qui sont, de fait, une histoire de l'Église de l'Ouest canadien au siècle dernier; plusieurs notices historiques sur l'Ouest; ses Lettres pastorales, Mandements, Circulaires, notes de retraites, etc.; enfin les 17 volumes de sa volumineuse correspondance avec le Pape et les Cardinaux, Évêques, prêtres, religieux et religieuses, et avec sa famille.*

Je puis dire que, depuis deux ans, j'ai vécu dans l'intimité du vieil « Évêque sauvage », comme il aimait lui-même s'appeler. Aujourd'hui, je crois le connaître un peu mieux. Et pourtant, que je suis loin d'avoir épuisé la richesse de ses archives !

Au moment de me mettre pour de bon à la rédaction de sa biographie, qui, je l'espère, paraîtra au cours de l'année, je ne résiste pas au désir de

soulever dès maintenant un coin du voile. C'est le but du présent volume.

Mon choix s'est arrêté sur les lettres à sa famille, *comme les plus révélatrices de l'âme de Monseigneur Grandin, les plus savoureuses aussi, puisqu'elles coulent, pour ainsi dire, d'une plume spontanée. L'abondance de la matière m'a obligé à me restreindre. C'est donc un recueil de pages choisies, les plus belles, que je vous offre; c'est une anthologie, ou si vous préférez, selon l'étymologie du mot, un bouquet de fleurs qui goûtent le rustique parfum du terroir.*

N'y cherchez pas l'histoire du héros, le récit de ses aventures, de ses voyages, des anecdotes. Vous seriez déçus. Il y a bien, ici ou là, de petits traits piquant la curiosité. Mais ces pages contiennent surtout des considérations qui peuvent intéresser le public en général: réflexions sur la famille, la vie, l'âme, la vocation, la souffrance et la mort. Sous l'écorce des confidences on sent battre un grand cœur.

Ai-je tort de livrer ainsi au public les pages d'une correspondance personnelle? Monseigneur Grandin était un humble; il avait horreur de la publicité. « Ces notes sont pour moi seul », *écrivait-il un jour sur un cahier. Qu'on soit sans inquiétude: je ne dévoilerai aucun de ses secrets. Si je publie quelques pages intimes, j'ai pour excuse que l'un des Fondateurs de l'Église dans l'Ouest canadien, le premier Évêque de l'Alberta, appartient maintenant à l'histoire. J'ai encore pour excuse que Monseigneur Grandin aimait prêcher dans ses lettres. Il l'avoue lui-même tout bonnement. Sa voix nous parviendra d'outre-tombe pour continuer sa prédication, mais*

une prédication qui n'a rien de fade, de guindé, ni de mièvre. Ce sont des paroles empreintes de bon sens, des pages où transpirent la sagesse paysanne et la bonhommie du « pauvre gars Grandin », *le berger d'autrefois.*

Quel a été mon critère dans le choix de ces pages ? Seuls, des motifs de beauté m'ont guidé. Beauté du sentiment, de la pensée d'abord. Certains passages ont la limpidité et l'éclat du diamant. Et sa résistance aussi. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, et ces écrits sont encore d'actualité. Beauté de l'expression encore. Monseigneur Grandin enveloppe l'élévation de sa pensée, la profondeur de ses sentiments, dans un style simple, coloré, où se glissent des souvenirs de son enfance paysanne et, à l'occasion, quelques pointes d'humour. Les images qu'il évoque sont celles de sa campagne sarthoise, les sabots, le fouet du berger, les noisettes; ou encore, les coutumes indiennes de son pays d'adoption. Certains extraits pourraient se comparer aux plus belles pages des Pères de l'Église. Et comme épistolier, bien de ses lettres sont des bijoux que pourrait envier Madame de Sévigné.

Pour ce qui est de la présentation de ces textes, je n'ai suivi aucun ordre chronologique. J'ai préféré grouper les citations sous divers chefs d'idées, tels que la famille, la vie chrétienne, etc., ce qui donne une certaine unité au volume. Il peut se trouver parfois quelques répétitions dans ces lettres; mais même alors on trouvera un point de vue nouveau, de l'inédit.

Au début de chaque lettre, j'ai placé, là où la chose est nécessaire, un mot d'explication qui permet

l'intelligence du texte et le situe. En note, je donne le nom du destinataire, la date et le lieu d'expédition, ainsi que la référence. Je souligne ici que la plupart des originaux sont conservés aux Archives de la Postulation à Rome, dans la « Collection de la famille Grandin ». J'ai abrégé cette référence par le sigle CFG.

Quant aux destinataires, dont on lira les noms, qu'on me permette ici un mot d'explication pour vous les présenter.

Lettres à ses parents: *ces lettres étaient destinées à toute sa famille: son père, ses frères et sœurs, et même ses cousins, cousines, neveux et nièces. Sa mère était morte alors que Vital n'avait que 16 ans et quelques années plus tard son père se remaria. Les enfants, dont il sera question dans la correspondance, tous nés du premier mariage sont:*

Rose, *atteinte de maladie chronique et qui demeurait avec son père.*

Frédéric, *l'aîné de ses frères, était commerçant à Paris.*

Jean, *prêtre, fut d'abord vicaire à St-Loup du Gast, puis curé à Grenoux, Martigné et Laval. Il mourut chanoine. Il a été l'un des principaux bienfaiteurs du diocèse de St-Albert.*

Anne (« *Nannette* ») *épousa Pierre Heurtebise; sa fille Marie devint Sœur Grandin décédée et inhumée à St-Albert, Alberta.*

Florent *eut trois fils prêtres: l'abbé Vital Grandin (du nom de son oncle), le Chanoine Augustin et le Père Henri, Oblat de Marie-Immaculée, missionnaire en Alberta.*

Mélanie *était la benjamine, les autres enfants nés après elle étant morts en bas âge. Elle avait vu le jour un an et demi après la naissance de Vital.*

Parmi les autres personnages de sa correspondance, il faut mentionner une cousine, Sœur Anne-Marie, « la Carmélite », qui lui avait enseigné la grammaire; « Madame Françoise », religieuse de l'Adoration, qui fut si bonne et dévouée pour le jeune Vital, qu'il l'appelait familièrement sa « Grand-Mère »; enfin, l'abbé Sébaux, son bienfaiteur par excellence, le futur évêque d'Angoulême. A lui, il réservera toujours les titres d'un profond attachement: « Mon bon Monsieur Sébaux », « Mon Père ».

Ces explications et la courte notice biographique qui suit aideront à mieux comprendre les extraits de sa correspondance.

Homme de Dieu, infatigable missionnaire, Monseigneur Vital Grandin était doué d'une grande âme, d'un cœur affectueux. En lisant ces pages, on verra que les candidats à la Sainteté, eux aussi, sont faits de chair et de sang.

14 septembre 1957.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

Il était une fois un petit berger, pauvre, timide, mais dont les yeux, pleins de douce mélancolie, reflétaient la beauté de l'âme. Vital devait avoir 12 ans. Tous les jours, armé de son fouet, un sac en bandoulière, l'enfant conduisait au champ les troupeaux de son oncle Michel. Ainsi pouvait-il déjà gagner sa vie. C'était pour les époux Grandin une bouche de moins à nourrir, un allégement. Car après avoir connu une honorable aisance, la famille, par suite de malheurs et d'insuccès, était tombée dans un état voisin de la misère.

Vital avait vu le jour, le 8 février 1829, dans une belle maison de pierre, « Le Pélican ». C'était une auberge que son père avait fait construire en bordure de la route, tout près de la forêt de Sillé. Mais Jean Grandin et Marie Veillard n'y vécurent que peu d'années. Déjà l'infortune harcelait leur foyer. Quelques années auparavant, un terrible ouragan avait détruit leur ferme. A l'auberge du « Pélican », les affaires allèrent mal. C'est que le patron ne voulait tolérer ni l'abus des boissons, ni l'inconduite des clients, ni non plus les visiteurs louches. La famille dût bientôt quitter et alla s'établir ailleurs, dans une bourgade de la Mayenne appelée Aron. Les charges du foyer augmentaient. Les époux Grandin avaient eu 13 enfants, dont neuf étaient vivants.

L'un des aînés, Jean, ayant manifesté le désir du sacerdoce, poursuivait alors ses études. Ce sur-

croît de dépenses pesait lourd. Son frère Frédéric, pour aider à équilibrer le budget, alla chercher du travail à Paris. A son tour Vital dût quitter le foyer. On le plaça chez son parrain, l'oncle Michel Patry, qui lui confia la garde des moutons et quelques autres travaux proportionnés à ses forces. Pour cet enfant sensible, affectueux à l'excès, la séparation était dure. Mais l'exil dura peu.

Rentré au foyer, Vital se dépensa pour rendre à ses parents tous les services que lui permettait son jeune âge. Il le faisait avec plaisir. Était-il heureux ? On aurait pu en douter. La mélancolie, qui à certaines heures s'accentuait et assombrissait son jeune front, prenait sa source quelque part, au fond de l'âme. Vital avait son secret. Il s'en ouvrira plus tard :

« Cet état de gêne, où je voyais mes parents, m'empêcha malgré mon désir, de songer à être prêtre. Ayant vu des Frères de Ste-Croix, je crus que je pourrais, moi aussi, devenir frère... »

La tentative n'eut pas de succès. Au bout de quelques mois une santé débile le força de rentrer sous le toit paternel. Mais la mère veillait. Elle devina son fils :

— « Tu n'aimerais pas être prêtre comme Jean ? »

— « Oui, mais nous sommes trop pauvres ».

— « Tu as tort. Nous devons toujours compter sur Dieu. Regarde, ton frère... »

Vital se laissa facilement convaincre. Alors tout un bataillon de bonnes volontés se mobilisa. L'abbé Garnier, vicaire d'Aron, ouvrit la marche ; il lui enseigna les premiers éléments du latin. Au bout de

quelques mois, Jean, séminariste au Mans et la cousine Anne-Marie, Carmélite, placent Vital dans une humble pension à proximité du Séminaire. Jean, aidé de quelques confrères, se fait professeur pendant les récréations et les jours de congé. Cousine Anne-Marie, la Carmélite, verra aux frais de l'entretien. Puis « Madame Françoise », religieuse de l'Adoration perpétuelle, s'enrôle à son tour. Elle ouvre à Vital les portes de l'Évêché, l'introduit à l'Évêque et à son secrétaire, l'abbé Sébaux, qui a tôt fait de déceler la richesse de cette vocation. Le petit berger vient de trouver son grand bienfaiteur : « Mon bon Monsieur Sébaux, mon Père, » qui sera, non seulement son bienfaiteur, mais son confident intime, son ami.

Grâce à lui, dès l'âge de 17 ans, Vital entre, en 1846, au petit Séminaire de Précigné. Il y poursuit, avec des intervalles de repos forcé, quatre années d'étude. Les notes obtenues par le jeune élève durant ce séjour demeurent à peu près invariables : « Caractère raisonnable, sensible, doux, trop timide; conduite excellente; religion : très bien; application très soutenue. » L'homme est, si je puis dire, marqué pour la vie.

Vital Grandin marche en ligne droite vers le but rêvé. Il sera prêtre. En 1850, il entre à son tour au Grand Séminaire du Mans. Il avait d'abord désiré n'être qu'un curé de campagne. Mais peu à peu, une pensée s'infiltre en son âme, une idée qu'il combat, qu'il fuit dès qu'elle se présente. Elle disparaît un moment, il croit l'avoir vaincue; elle revient à la surface. Les missions, pourquoi pas les missions ? Ces hésitations, cette lutte intérieure autour

de sa vocation remonte à 1848. Il lui faudra attendre jusqu'en 1851 avant de voir clair en son âme et de prendre une décision. Mais une fois sa résolution arrêtée, rien ne l'ébranlera. Où va-t-il aboutir ?

Sa première année de Grand Séminaire terminée, il entre, septembre 1851, aux Missions Étrangères de Paris. Les missions de Chine surtout l'attirent. Pourquoi ? Peut-être parce que la palme du martyre y est plus à portée de la main. Il n'aura pour la cueillir qu'à étendre le bras.

Il est heureux, il poursuit ses études avec acharnement, il est en paix. Octobre passe, novembre. Puis, dans un ciel serein, c'est un coup de foudre. Les Supérieurs l'avertissent que, vu son léger défaut de langue, le zézaiement, il n'est pas apte pour les missions. On le refuse; il doit quitter la maison.

Un moment abasourdi, désemparé, le jeune homme se ressaisit. Autant il redoutait naguère la pensée de la vie missionnaire, autant aujourd'hui il s'y accroche. Il tentera un autre effort. Où se tourner ? Un ancien condisciple avec qui il est en relation l'invite à le suivre chez les Oblats, des missionnaires consacrés à Marie-Immaculée.

Après avoir salué et prié sa Bonne Mère, au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires, à Paris, Vital Grandin se rend au noviciat de Notre-Dame de l'Osier, où il prend l'habit religieux le 28 décembre. Un an plus tard, le 1er janvier 1853, il prononce ses vœux de religion.

Avec des alternances de joies et de peines, de confiance et de crainte, sa vie s'achemine vers le grand jour : le 23 avril 1854, il est prêtre. Quelques semaines plus tard, il s'embarque au Hâvre pour les

lointaines missions de la Rivière-Rouge. Les missions ! Son rêve de jeunesse ! Que pourrait-il désormais ambitionner ? Il part avec, au cœur, le sentiment qu'il ne reverra plus les siens ici-bas. Sa nature sensible gémit :

« Je souffrais on ne peut plus, la veille de mon départ... Dieu a voulu me faire voir comme je suis faible... Cependant il n'a pas voulu me laisser dans l'embarras... La pensée que tant de personnes priaient pour moi et le courage de mon frère m'ont soutenu ; et on n'a guère pu voir le déchirement que je ressentais ».

Le jeune missionnaire passe un an à la mission de St-Boniface, en compagnie de Mgr Taché. Il s'initie à l'apostolat. L'année suivante, 1855, il reçoit son obédience pour la mission la plus reculée du Vicariat ; la Nativité, sur les bords du lac Athabaskaw. Voyages exténuants, nuits à la belle étoile par des froids intenses, la faim, les poux, l'épreuve de la solitude, le Père Grandin connut toutes les misères physiques et morales du missionnaire. Est-il heureux ? Oui et non. Il ne s'en cache pas : « Je ne suis pas heureux humainement parlant ». Mais la souffrance ne trouble en rien la paix de son âme : « Je suis prêt à tout suivant que l'obéissance m'en fera un devoir... Je suis heureux puisque je suis où le bon Dieu me veut, que je puis espérer le faire aimer ».

Mais bientôt la divine Providence va se manifester d'étrange façon. Au moment où le jeune missionnaire se dispose à s'enfoncer davantage dans les solitudes du Grand-Nord, pour aller porter l'Évangile à de nouvelles tribus, une lettre de son Évêque l'oblige à rebrousser chemin. Il doit se rendre à

l'Île à la Crosse. Que se passe-t-il ? Les communications ne sont point rapides; le courrier n'arrive que deux fois l'an. A l'été 1858, l'énigme se résoud. Le Père Grandin apprend, que le 11 décembre précédent, il a été nommé Évêque de Satala et coadjuteur de St-Boniface. Il n'avait que 28 ans.

Évêque ! Est-ce possible ? Il y a six ans à peine, il était refusé aux Missions Étrangères, comme inapte aux missions de Chine. Et le voilà appelé par le Pape à la plénitude du sacerdoce, lui, le berger d'autrefois, le « pauvre gars Grandin », le sensible, le « trop timide ». Il se récuse, il plaide, il supplie. Mais le Supérieur Général des Oblats, Mgr de Mazenod, qui a suggéré sa nomination et veut le sacrer lui-même à Marseille, lui intime l'ordre de s'exécuter: « Venez de suite et n'attendez pas que je sois mort pour obéir à mes ordres ».

Le 30 novembre 1859, Monseigneur Grandin recevait l'onction des mains du vieux prélat, en présence de quelques-uns des membres de sa famille, de Jean, de Mélanie, et de son protecteur et père, « Mon bon Monsieur Sébaux ».

« *Infirma mundi elegit Deus* »: c'est la devise qu'il se choisit. Ses armoiries: un roseau penché voisinant avec l'emblême de sa Congrégation. Rien de plus simple. « J'ai voulu qu'elles eussent pour moi une signification; je crois avoir réussi, parce qu'il me semble y voir toute mon histoire. » N'était-ce pas là le résumé de sa brève existence. C'est le texte de Saint Paul, « *Dieu choisit les faibles* », qui avait décidé sa vocation. Berger, fils de pauvres, « éduqué par charité et prêtre par charité », n'avait-il pas tout ce qu'il faut pour être l'élu du Seigneur ?

« Le bon Dieu doit connaître ma faiblesse. Pourquoi me choisit-il ?... Je ne me découragerai pas, car j'espère qu'en m'imposant cette dignité, il me donnera la force de la porter ».

On retrouve bientôt le jeune Évêque dans ses missions du Grand-Nord. Il s'y dépense, de 1861 à 1864, à jeter les fondements d'un nouveau vicariat: l'Athabaskaw-MacKenzie. Vie de misère incroyable ! Il rencontre sur son chemin ses compagnons d'autrefois : le froid, la famine, la solitude, les moustiques. Les voyages l'épouvantent. Plus d'une fois, il faillit périr. Et ce sont des peines plus cuisantes : la déchéance des tribus indiennes, mais surtout l'opposition du protestantisme et celle, plus sournoise, des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Et quelle pauvreté ! A un moment, il n'aura pour tout vêtement qu'une soutane verdie, rapiécée, et deux chemises en lambeaux. Il devra quêter du papier pour ses lettres.

En remettant l'administration de ce territoire au nouveau titulaire, Mgr Faraud, il pourra écrire : « Je reste d'autant plus attaché à ces missions que j'y ai plus souffert ».

De retour à l'Île à la Crosse, sa résidence épiscopale, Mgr Grandin ne trouve pas une vie plus facile. Il a la direction d'un territoire deux fois grand comme la France. Les épreuves le harcèlent. C'est le dénuement du Lac Caribou, la maladie, la pauvreté toujours. Et en 1867, l'incendie réduit en cendres sa belle mission de l'Île à la Crosse.

L'Évêque s'achemine alors vers la France pour chercher du secours, et, en même temps, assister au Chapitre général de sa Congrégation. Il en revient

avec une croix plus lourde. Au lieu d'être simple coadjuteur de Saint-Boniface, il deviendra évêque titulaire. On lui confie le nouveau diocèse de Saint-Albert, créé officiellement le 22 septembre 1871.

Sa position est loin d'être rose. L'Ouest vient d'être annexé à la nouvelle Confédération canadienne. Les résultats ne sont pas lents à venir. Par vagues successives, l'immigration blanche amène ici, avec de bons éléments, une population cosmopolite, l'écume de l'étranger, l'immoralité, le commerce des boissons enivrantes. De leur côté, les ministres protestants, bien pourvus de fonds, redoublent leurs efforts. Pour leur tenir tête, Mgr Grandin ne peut compter que sur le dévouement d'une quinzaine de missionnaires. Pas un sou en caisse ! Tous vivent au jour le jour, avec les allocations de la Propagation de la Foi de Lyon et Paris, les aumônes de France et du Québec, et les honoraires de messes. Avec cela, il faut non seulement maintenir et développer les anciennes missions indiennes, mais subvenir aux besoins que crée la civilisation nouvelle : fondations de paroisses, d'écoles, d'hôpitaux, etc. Que de fois, surmontant ses répugnances, il prit la route pour mendier et mendier encore...

Mais un mal plus grave laisse paraître ses symptômes : le fanatisme gouvernemental. C'est la ronde des « promesses » et des belles paroles pour sauver la face. De fait, les gouvernants mènent sans relâche la lutte contre la religion et l'école. Jusqu'à sa mort, l'Évêque devra se battre pour sauver l'une et l'autre.

Et ses chers Indiens ! Il sera toujours à leur côté pour les défendre contre l'envahisseur, contre

les semeurs de troubles. La rébellion de 1885 déchirera son cœur d'apôtre.

De nouveaux besoins surgissaient toujours. Mgr Grandin fait alors appel à des collaborateurs. Il implante dans le diocèse de nouvelles communautés qui viennent prêter main-forte aux Sœurs Grises: Fidèles Compagnes de Jésus, Sœurs de l'Assomption, Religieuses de la Miséricorde. Mais que de refus il essuya par ailleurs ! Entre temps il se dévoue corps et âme à la fondation d'un collège-séminaire. Son rêve, sa hantise, c'était l'œuvre des vocations. Et l'un des plus beaux jours de sa vie, ce fut l'ordination du premier prêtre métis, le Père Cunningham, le 19 mars 1890.

Les colons continuaient d'affluer. L'arrivée des Ukrainiens, connus alors sous le nom de Galiciens ou de Ruthènes, posait un problème. Que de démarches, que de lettres, pour leur obtenir des prêtres qui se dévoueraient à leur salut.

L'Évêque vieillissait... Il s'était usé prématurément. Il se croyait, se disait de plus en plus inapte à la tâche grandissante. Il voulut un Coadjuteur. Après plusieurs années d'instances, il l'obtint en 1897. Il sacra lui-même Monseigneur Legal, le 17 juin de cette année, dans la cathédrale de Saint-Albert.

Le saint Évêque jubilait; il était enfin soulagé; une grande paix descendit dans son âme. De plus en plus il confie l'administration de son diocèse à son coadjuteur, son Cyrénéen, comme il l'appelait. Dès lors, son principal souci fut de se préparer à la mort. Elle ne l'effrayait pas. Depuis longtemps, il l'envisageait et se confiait en la miséricorde de Dieu.

Au début de 1902, la maladie qui, depuis de longues années faisait son œuvre, connut une recrudescence. L'Évêque garda la chambre, puis s'alita. C'était la fin. « C'est à la mort d'un saint que nous assistons ». Ces impressions de Mgr Legal, résument bien la carrière du disparu. Toute sa vie, Mgr Grandin était mort à lui-même, pour ne vivre qu'en Dieu et pour Dieu. Il avait soif des âmes : « J'ai eu la douleur de constater bien des fois que de pauvres âmes se perdaient, parce que les missionnaires manquaient... tandis que chez les peuplades les plus reculées il ne se perdait pas une peau de martre, pas une queue de loup ».

Pendant un demi-siècle, il s'était sacrifié totalement pour le salut de ses âmes. Je regrette de ne pouvoir citer ici, en entier, le texte de son Testament. Il révèle le cœur de l'apôtre. Mgr Grandin y rend hommage à la Congrégation des Oblats, sa Mère, et à ceux et celles qui l'ont secondé. « Je reconnais avoir bien des défauts, mais je crois pouvoir affirmer que je ne suis pas ingrat. L'ingratitude est cependant toute la récompense que les missionnaires et les congrégations peuvent espérer ici-bas ; c'est tout ce que nous pouvons attendre de nos pauvres sauvages et de trop de chrétiens de qui nous serions en droit d'espérer mieux. Mais je ne puis supposer que le diocèse de Saint-Albert se tournera jamais contre ceux qui l'ont fondé au prix de tant de sacrifices ».

Après avoir rappelé le souvenir de ses bienfaiteurs, Mgr Sébaux, son frère Jean, la « Carmélite » Anne-Marie, il continue :

« Si je meurs en voyage,... je désire, pour prêcher encore, après ma mort, le mystère de la Rédemption, qu'on plante une grande croix de bois au campement où je mourrai... Qu'on ne fasse pas de dépense pour transporter mon cadavre, mais qu'on l'enterre au pied de la croix ».

Dieu lui accorda de mourir dans son modeste évêché de Saint-Albert, entouré de l'affection de sa famille religieuse.

Après une courte agonie, doucement, saintement, Vital Grandin déposait sa houlette et quittait son troupeau. « *Infirma mundi elegit Deus* ». Dieu, de nouveau, appelait le petit berger d'autrefois; il en faisait à cette heure-là son élu pour l'éternité.

* * *

Monseigneur Grandin connaîtra-t-il les honneurs réservés aux saints ? Le jugement appartient à l'Église. Commencée en 1930, sa cause progresse. Déjà ont eu lieu les procès diocésain et apostolique. En mai de cette année 1957, la cause faisait un nouveau pas à Rome, par la tenue de la réunion « Antepræparatoria ».

Puissent nos prières obtenir, par l'intercession de Monseigneur Grandin, les miracles requis pour la reconnaissance officielle de l'Église.

I

LA FAMILLE

L'AMOUR FILIAL DU MISSIONNAIRE [1]

Après son ordination en 1854, le Père Grandin reçoit son obédience pour la Rivière-Rouge, où il passe un an, puis pour la mission de la Nativité, sur les bords du lac Athabaskaw, district du Mackenzie. De cette lointaine mission voici la première lettre à sa famille.

D'abord j'ignore complètement si je suis là, ou pour quelque temps seulement, ou pour le reste de ma vie. On n'a qu'à me dire de demeurer ou de partir, je suis prêt à tout suivant que l'obéissance m'en fera un devoir et je me plairai partout autant, je pense. Suis-je heureux dans ma position ? Oui et non. Je suis heureux puisque je suis où le bon Dieu me veut, que je puis espérer de la faire aimer et glorifier par les pauvres peuples qui habitent ces lointaines contrées. *Je ne suis pas heureux humainement parlant,* mais pour cela je n'ai rien à envier aux plus heureux que vous connaissez en France, sinon de vous avoir près de moi; à part de cela, je les crois moins heureux que moi. Je n'ai pas tout à souhait comme eux, il est vrai, mais les privations que je dois subir ne me font pas souffrir. Je me porte mieux que jamais. Jamais en France je n'ai été aussi gras et aussi fort. Je ne puis plus porter les vêtements qu'on m'a faits en France; une soutane que je portais autrefois avec double vêtement dessous, pour pouvoir la porter avec une seule chemise, j'ai dû faire élargir la poitrine et les manches avec du drap

---

[1] Lettre à ses parents. — Lac Athabaskaw, 15 décembre 1855. — Collection de la famille Grandin.

bleu n'en ayant pas d'autre. Vous voyez donc que pour le corps cela va on ne peut mieux, et quoiqu'éloignés de moi, chers parents, vous contribuez aussi à me rendre heureux par la générosité avec laquelle vous avez fait à Dieu le sacrifice de ma personne. Il y a quelque temps, j'éprouvais de la tristesse d'être si longtemps sans entendre parler de vous. Vous ne sauriez croire combien je fus consolé en voyant vos sentiments à mon égard; je ne les avais pas oubliés, mais j'étais heureux de les relire encore. Oh ! oui, cher Frédéric, la lettre où tu me dis que tu es fier de me voir partir pour les missions, que je ne dois plus m'occuper de vous que par distraction; cette lettre aussi que tu m'as envoyée au Havre, chère Mélanie, et plusieurs autres de mon frère l'abbé où il me parle au nom de toute la famille, je les conserverai toujours et elles me feront autant plaisir, je pense, quand j'aurai vieilli et que je me serai usé pour la gloire de Dieu que maintenant. *Je conserverai toujours aussi, bien cher père,* la lettre que vous m'avez écrite lorsque j'ai fait mes vœux, où vous me bénissez et m'offrez à Dieu avec tant de générosité. Je me rappelle aussi avec un certain orgueil ces paroles que vous disiez à mon frère après avoir assisté à ma première grand'messe: Je suis bien pauvre, mais j'aime mieux te voir vicaire de Saint-Loup et ton frère partir pour la Rivière-Rouge, que de vous voir tous les deux préfets, me faisant chacun deux mille francs de rente. Ce sont là de précieux souvenirs pour un prêtre, pour un missionnaire surtout. Il n'est pas rare que la plus grande peine d'un missionnaire soit de voir le peu de générosité de sa famille, qui, au lieu de le bénir, le maudit le

plus souvent. Je n'ai pas de pareilles choses à déplorer. J'en remercie mille fois le bon Dieu. Vous êtes pauvres en biens, mais vous êtes riches en cœur. Vous êtes pour moi un sujet de distractions, mais ces distractions, loin de me nuire, m'encouragent. Chaque fois que j'ai le bonheur de tenir Jésus-Christ entre mes mains, je lui parle de vous. Quand il ne vous connaîtrait que par moi, je suis sûr qu'il vous connaît parfaitement. Le jour des Morts, j'ai dit la sainte messe pour les morts de notre famille, craignant malgré moi d'avoir prié pour quelques-uns que j'ai laissés vivants en partant. Le premier jour de l'an, je dirai encore la sainte messe pour vous tous, pour demander à Dieu qu'il nous accorde à tous une bonne année, bonne surtout au jugement de Dieu. J'en ferai autant la semaine de Pâques afin que Dieu nous conserve dans son amour, comme nous serons tous, je pense, à cette époque. Je ne voudrais pas non plus vous écrire sans vous parler de Marie, notre bonne Mère, qui nous a tant obtenu de grâces. Je la prie beaucoup pour vous. Priez-la aussi beaucoup pour moi. C'est pendant le mois qui lui est consacré que je vais être dans la nécessité pour la première fois d'évangéliser les sauvages par moi-même. Ce mois sera passé, je pense, quand vous recevrez ma lettre, mais vous la prierez cependant pour moi. Veuillez, chers parents, offrir mes respects et souhaits de bonne année à tous nos parents et à toutes les personnes qui ont la bonté de s'occuper de nous. Cette lettre est pour sœur Anne-Marie comme pour vous. Elle mérite bien d'être traitée comme une sœur. Je la prie ainsi que Mélanie de ne pas m'oublier auprès des religieuses et pieuses per-

sonnes qu'elles fréquentent et qui s'intéressent à moi, et je prie mon frère l'abbé de me rendre le même service auprès de ses confrères et surtout de Monsieur le Curé de Saint-Loup.

Je vous embrasse tous, bien chers parents, croyez que je serai toujours

Votre très aimant et reconnaissant fils et frère,

V. GRANDIN, p.m., O.M.I.

SOUHAITS DU NOUVEL AN [1]

A 28 ans, le 11 décembre 1857, le jeune missionnaire avait été élu évêque de Satala et coadjuteur de Saint-Boniface. Sacré à Marseille, en 1859, on le retrouve, en 1861, dans les missions du Grand Nord, où il est chargé de préparer la fondation du futur vicariat du Mackenzie. De la mission de Bonne Espérance (Good-Hope), près du cercle polaire, il adresse ses souhaits à sa famille.

Bien chers parents, je ne vous dirai pas ce matin tout ce que j'ai à vous dire, car je prévois que je serai bientôt dérangé et empêché d'écrire; mais je veux au moins prendre le temps de vous souhaiter la bonne année à tous. D'abord à mon cher père, que j'embrasse avec tout le respect et l'amour d'un fils, à qui je souhaite une longue et heureuse vieillesse et tout le bonheur que l'on peut espérer ici-bas, sans s'exposer à diminuer celui que l'on attend là-haut. C'est au père à bénir le fils, mais un évêque peut bénir son père. Je vous bénis donc de tout

---

[1] Lettre à sa famille. — N.-D. de Bonne Espérance, 1er janvier 1862. — CFG

mon cœur, bien cher père. Daigne le Seigneur ratifier ma bénédiction et exaucer mes prières pour vous. Je vous embrasse et vous bénis tous, chers frères et sœurs, sans oublier vos petits enfants. Je souhaite au curé de Grenoux les consolations d'un saint prêtre, la conversion des pécheurs de sa paroisse et une grande augmentation d'amour de Dieu dans toutes les âmes qui lui sont confiées. Je souhaite à Frédéric, Nannette et Florent et à leurs époux tout le bonheur que peuvent espérer ici-bas des gens mariés, un grand amour pour Dieu, un grand amour entre eux et la grâce d'élever saintement leurs enfants; je leur souhaite aussi la réussite dans leurs affaires temporelles et demande à Dieu qu'il daigne les bénir et les faire prospérer pour leur plus grand bien. Que te souhaiter à toi chère Mélanie ? La santé, oui, sans doute, tu en as besoin; mais je te souhaite surtout la paix et la tranquillité intérieure; une soumission si complète à la volonté de Dieu que tu sois par cela même dès ici-bas, véritablement heureuse. Dans une heure, je vais monter au saint autel et offrir le très saint sacrifice pour nous tous. Je placerai en esprit sur la patène tous nos cœurs, les vôtres aussi bien entendu, chers petits enfants, et j'offrirai le tout au bon Dieu. Je ne puis non plus oublier aujourd'hui tous les autres membres de la famille, nos bienfaiteurs et ceux de nos missions; mais il y a parmi eux le bon et cher Monsieur Sébaux, la chère sœur Anne-Marie, qui ont un droit tout particulier à ma reconnaissance; ils sont toujours compris dans les prières que je fais pour la famille et, aujourd'hui moins que jamais, ils n'y peuvent être étrangers. J'en dirai autant de la famille La-

touche, que je ne saurais non plus jamais oublier; à eux et à chacun de vous, je souhaite le bonheur des vrais chrétiens ici-bas et surtout au ciel.

JOIES ET PEINES DE FAMILLE[1]

Monseigneur Grandin était allé en France en 1873, pour assister au Chapitre général des Oblats de Marie-Immaculée. Pris par ses travaux apostoliques, il avait dû plus d'une fois refuser des invitations. Après avoir souhaité bonne fête à sa cousine, Madame Adèle Latouche, il s'excuse de lui avoir parfois causé du chagrin en refusant son hospitalité.

Le courrier d'hiver approche, la bonne année aussi et surtout la fête de Sainte Adèle. Je viens donc au nom de cette bonne sainte, vous faire ma *révérence.* Vous trouvez que je *m'en tire bien mal;* que voulez-vous, à la façon sauvage on ne donne que des poignées de main, et cela, sans faire la plus petite *courbette.* Puisque je m'entends si peu à faire des révérences et compliments, je ferai demain autre chose, qui est plus de mon ressort; je dirai comme d'habitude la sainte messe à votre intention. Je demanderai au bon Dieu, par l'intercession de Sainte Adèle, qu'il vous rende heureuse sous tous les rapports, heureuse Mère, heureuse épouse, heureuse belle-mère, heureuse *Grand'mère,* heureuse fille, heureuse *cousine* etc. Chère cousine, tous ces titres si chers ne font pourtant point toujours votre bonheur, et c'est un trait de ressemblance de plus avec votre

---

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 15 décembre 1874. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

Sainte Patronne qui, dit l'auteur de sa vie, se servit de toutes ses peines de famille, de tous ses chagrins pour se tourner principalement vers Dieu et trouver en lui les consolations que le monde et sa famille lui refusaient. Tous les deux, chère cousine, il me semble que nous nous aimons bien, d'un amour vraiment pur et saint; cependant cet amour n'est point encore ce qu'il doit être puisqu'il a été pour nous une occasion de peines et de chagrins. Au ciel nous ne cesserons pas de nous aimer, nous nous aimerons même davantage qu'ici-bas et cet amour n'aura plus les tristes effets que nous déplorons aujourd'hui, parce que nous n'aurons plus les mêmes imperfections. Ajoutez que nous sommes ici-bas pour souffrir, nous n'avons pas le courage de nous mortifier comme il faut, et la divine Providence a soin de semer nos joies de tribulations. Ne nous en attristons pas trop puisque le chemin du ciel n'est pas autre chose que le chemin de la croix.

LE MARIAGE CHRÉTIEN[1]

Vous m'avez écrit au sujet de vos nièces quelque chose que je n'ai pas aimé. Permettez-moi de vous le dire simplement: vous redoutez trop qu'elles se marient. Assurément nous sommes heureux de ne point avoir été appelés au mariage; mais il ne faudrait pas trop nous opposer au mariage chez les autres. Il y en a trop qui profanent ce sacrement, qui

---

[1] **Lettre à sa cousine Sœur Anne-Marie, Carmélite. — St-Albert, le 9 décembre 1871. — CFG**

ne répondent point aux vues qu'avait Dieu en instituant le mariage; nous devons être heureux de voir quelquefois de vrais chrétiens, des personnes pieuses même, entrer dans cet état pénible, mais nécessaire; autrement que deviendrait la société ? Si vos nièces veulent se marier, usez de votre autorité sur elles pour qu'elles le fassent chrétiennement, pour qu'elles élèvent leurs enfants chrétiennement; ce sont de telles familles qui entretiennent la société de prêtres et de religieuses et il en faudra après nous.

CONSEILS À DE NOUVEAUX ÉPOUX[1]

Mes chers Enfants,

Je me permets de vous donner ce titre à tous les deux, car tous les deux, vous êtes maintenant également chers. Devant Dieu vous êtes deux *in carne una.* Je lui demande que vous soyez toujours: *cor unum et anima una.* Pour cela, pauvres enfants, il faut que vous y mettiez du vôtre et ne pas tout attendre de Dieu; c'est le cas de dire: aide-toi, le Ciel t'aidera. Tout parfaits que je vous suppose, vous êtes cependant enfants d'Adam, et comme tels vous devez avoir vos petites misères humaines. En eussiez-vous de grandes, soyez indulgents l'un pour l'autre; que votre affection réciproque vous fasse fermer les yeux sur les défauts l'un de l'autre, ou du

---

[1] Lettre à un neveu et son épouse. — St-Albert, le 12 mars 1899. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

moins vous porte à vous les pardonner et à les oublier.

Aimez-vous en Dieu, priez l'un pour l'autre; aidez-vous à supporter les difficultés de la vie; elles seront nombreuses mais pour le vrai chrétien, elles sont le moyen de gagner le Ciel.

Bien chers Enfants, je perds tout espoir de vous rencontrer un jour sur cette terre, déjà mon âge et mes infirmités m'avertissent de me préparer à bientôt rendre mes comptes. Veuillez donc, par vos prières me rendre le souverain juge indulgent, pour qu'en scrutant les résultats de mes *misères humaines,* il se souvienne surtout de ses miséricordes.

Je vous souhaite à tous deux longue et sainte vie, paix et bonheur, famille nombreuse qui soit votre joie et votre consolation, votre gloire sur la terre et au ciel surtout. Je vous embrasse et vous bénis avec toute l'affection d'un père. Je vous bénis surtout, au nom de Saint Joseph, Patron de l'Eglise et des familles chrétiennes, ton patron particulier, cher Joseph, qu'il daigne vous protéger toujours. C'est par votre bonne sœur que je vous fais parvenir cette lettre; elle m'a servi de secrétaire pendant tout le temps qu'elle était ici; et sachant combien je suis devenu paresseux pour écrire, elle m'offre ses services pour vous faire mes commissions; je lui envoie ma lettre toute faite, elle pourra l'allonger encore. Au revoir donc, encore une fois, en Paradis au plus tard. Votre vieil oncle bien affectionné.

RÉCEPTION APRÈS LE MARIAGE[1]

Tout le long de sa carrière, Monseigneur Grandin s'est dévoué corps et âme à la cause de l'éducation. Pour lui, le salut des tribus indiennes devait se faire « par les enfants ». Il aurait voulu établir partout des orphelinats, des écoles industrielles, des écoles pour les Blancs. Il ne manquait aucune occasion de marquer son attachement aux jeunes. C'étaient « ses enfants ». Ceux de l'orphelinat de Saint-Albert étaient privilégiés.

Il y a cependant certaines circonstances où j'admets les dames à ma table, c'est quand je marie un de mes enfants. Après la messe de mariage, que je célèbre ordinairement moi-même, je fais déjeuner les jeunes époux avec moi et cela se fait de la manière la plus simple, la plus patriarcale possible; les bonnes sœurs servent à table, parce que mes enfants sont aussi les leurs. Après ce repas, auquel la communauté n'est point admise, je donne un crucifix à la nouvelle mariée ou plutôt aux deux époux; je leur dis de lui donner une place d'honneur dans leur maison, de le regarder souvent. Pauvres enfants, ils se croient maintenant tirés de peine; il leur semble entrer dans une ère nouvelle; c'est maintenant surtout qu'ils auront besoin de regarder la croix, pour que leurs cœurs soient forts. Chère cousine, vous allez me dire que je suis bien bavard, peut-être allez-vous pousser la malice jusqu'à dire que j'ai une langue de *femme*, car ma conversation est vraiment longue et *variée surtout.* Vous êtes heureuse qu'il me faut écrire ce que je dis, car vous n'auriez pas fini de sitôt de m'écouter.

---

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 15 décembre 1874. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

SAINTE MÉLANIE ET LES SAINTS INNOCENTS[1]

Je ne te parle pas souvent de ta fête ; ta bonne sainte est si modeste, qu'elle passe presque inaperçue. Voilà trente ans que je l'ai découverte et je puis t'assurer que je n'ai pas dit la sainte messe depuis, ce jour-là, sans penser à toi tout particulièrement. On dit de Saint Sylvestre que s'il ne se fût hâté d'arriver, il n'eût point eu de place dans le bréviaire. D'après ce raisonnement Sainte Mélanie est arrivée trop tard pour en trouver une dans le bréviaire ; elle vient dans le Martyrologe presque la dernière de tous les saints et je ne lui connais pas d'autre office que celui du premier novembre. Il est probable, ma chère sœur, que nous serons encore obligés de nous contenter de moins que ta bonne Patronne ; heureusement qu'il y a plus de place dans le paradis que dans le bréviaire et le Martyrologe. Je ne te souhaite pas moins de devenir une sainte. Il est certain que si nous savons bien utiliser pour cela le temps que le bon Dieu nous donne, nos peines et nos souffrances, nous aurions fait de grands progrès. Tâchons l'un et l'autre de bien profiter du peu qui nous reste ; c'est ce que je demande à Dieu pour toi et pour moi au nom de nos saints patrons. Hier, fête des Saints Innocents, je déjeunais avec nos bons frères convers. J'avais pris et donné la permission de parler et voilà que chacun se souhaite la fête l'un à l'autre, en forme de plaisanterie. Quand ils eurent fini leurs compliments, je leur fis le mien. Vous vous souhaitez la fête, leur dis-je, et ce n'est celle

---

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — St-Albert, le 29 décembre 1890. — CFG

d'aucun de vous, tandis que c'est la mienne et personne ne me complimente. Les voilà tous bien intrigués, n'osant trop me questionner. Voilà trente-neuf ans ce soir, leur dis-je, que je fais partie de la Congrégation, car voilà trente-neuf ans ce soir que j'ai commencé mon noviciat. Ces chers frères ont paru gênés, ne sachant comment mettre d'accord mon entrée au Noviciat avec ces petits martyrs. Quand je leur dis que, le premier janvier prochain, il y aurait trente-huit ans que j'ai le bonheur d'être oblat, ils parurent plus à l'aise. Tous ces anniversaires nous font comprendre qu'en effet nous approchons du bout de la fin. Le 8 février prochain je commencerai, si je vais jusque là, ma soixante-troisième année; je n'aurais jamais supposé vivre si longtemps. Cependant ma santé est moins mauvaise qu'elle était il y a trente ans; je suis moins fort cependant; il me serait difficile de marcher à la raquette. Je manque par les bases et par le sommet; mes jambes vont moins vite et sont souvent fatiguées; mes yeux, mes oreilles, mes dents semblent fatigués de me servir; la tête va finir par être mauvaise. Cependant je n'ai pas lieu de me plaindre. Puisse ta santé se conserver longtemps ! puisse le Seigneur t'accorder encore longue et sainte vie et le paradis après.

CLOPIN-CLOPANT SUR LE CHEMIN DU CIEL[1]

J'ai l'habitude de te souhaiter la bonne année en même temps que ta fête. J'ai été tellement occupé aujourd'hui et toute la semaine, que j'avais résolu

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — St-Albert, le 30 décembre 1895. — CFG

de remettre mes *dévotions de famille* au prochain courrier. Mais voilà qu'après le dîner, on nous lit le martyrologe et la bonne sainte arrive après Saint Sylvestre et bien d'autres encore; elle est absolument la dernière. Je ne l'avais point oubliée et je me promettais bien de la prier pour toi. Mais ici, tout le monde te connaît, même ceux qui ne t'on jamais vue; et on m'a fait observer que c'était la fête de Mademoiselle ma sœur. Je vais donc faire un effort pour te souhaiter bonne fête et bonne année en même temps. Je demande à ta patronne la dernière dans le martyrologe, mais non pas la dernière au ciel, de nous y attirer tous, toi et moi et les chers nôtres. Je ne lui demande pas qu'on mette nos noms à sa suite dans le martyrologe pour qu'elle ne soit plus la dernière; notre fête est fixée d'avance au premier novembre, mais pour cela cependant, il faut arriver au Ciel. J'espère que nous y parviendrons, ne fût-ce que clopin-clopant. Je te souhaite donc, chère sœur, longue et sainte vie, mais surtout le paradis ensuite. Si le bon Dieu veut nous faire faire un bout de purgatoire sur la terre, c'est encore une grâce qu'il nous fera; nous devons l'accepter avec reconnaissance, mais tâchons d'arriver; que sainte Mélanie nous donne la main pour cela et acceptons, chemin faisant, toutes les misères et croix du voyage. Tu sais que dans toutes choses, c'est la fin surtout qui (est) difficile. Je t'assure que je m'en aperçois, je suis vieux, les infirmités augmentent, la surdité surtout; la mémoire a disparu, tout cela m'ennuie, me choque parfois. Si tu es logée à la même enseigne, je te plains. Mais c'est un moyen de faire un bout de purgatoire; tenons bon et arrivons.

LES SOUCIS DES VIEUX[1]

Je vois par ta lettre, bien chère sœur, que toi aussi tu as tes soucis, tes ennuis, que même tu en es richement pourvue. Il me semble qu'à ta place, je serais heureux comme un roi, je me trompe plus heureux qu'un roi. Hélas ! pauvre Enfant, je serais à ta place, je serais probablement comme toi; n'ayant rien à administrer, par conséquent point d'inquiétude, comme toi je trouverais le moyen de m'en créer. Nous sommes ainsi faits, nous sommes étrangers sur la terre, nous ne nous sentons point à notre place, nous ne sommes contents ni de nous ni des autres; il nous faut souffrir. Et puis, chère sœur, il ne faut pas l'oublier; nous ne sommes plus jeunes; dans huit jours j'aurai 61 ans accomplis, tu approches par conséquent de la soixantaine. Je n'aurais jamais supposé que ni toi ni moi dussions aller jusque là. Mais n'allons pas croire que nous sommes devenus vieux sans en subir les conséquences. On doit dire et penser de nous ce que nous mêmes nous pensions et disions il y a vingt ans et trente ans de ceux qui avaient l'âge que nous avons aujourd'hui. Nos neveux suivant nous ont une foule de défauts, de misères que nous n'avions pas, supposons-nous, et nous nous dépitons de toutes leurs misères; nous nous tourmentons et nous n'avançons pas les choses. Crois-moi, chère sœur, ne nous mêlons que le moins possible des affaires de cette jeunesse; elle n'a point nos manières de voir et nous n'avons plus les siennes; ou du moins, ne nous tourmentons pas trop de ce que nous voyons.

[1] Lettres à sa sœur Mélanie. — St-Albert, le 1er février 1890. — CFG.

II

RÉFLEXIONS SUR LA VIE

DOULEUR DES SÉPARATIONS[1]

Pour le cœur sensible de Monseigneur Grandin, les adieux sont demeurés l'une des croix les plus pénibles de sa vie. Lorsqu'il était de passage au Mans, en France, c'est au foyer des Latouche, ses bienfaiteurs, qu'il recevait l'hospitalité. Ici, il exprime ses sentiments à sa cousine.

Le grand secret que vous me confiez ne m'a nullement surpris mais m'a beaucoup réjoui ; le bon Dieu vous aime assez pour vous accorder la grâce d'être la mère d'un prêtre. Certes ce serait bien une grande consolation pour moi d'aller l'ordonner, mais je ne veux et puis cependant vous donner aucune espérance ; un évêque comme moi ne peut entreprendre aucun voyage que pour la plus grande gloire de Dieu. Si je ne suis pas attaché à ma chambre qui est chez-vous, c'est que je ne veux m'attacher à rien sur cette terre, qu'il me faudra bientôt quitter peut-être, comme j'ai dû quitter votre bonne chambre ; mais je m'attache de tout cœur aux parents et aux amis, parce que je ne dois les quitter que pour un temps. Ainsi bonne Cousine, croyez-le bien, si je ne regrette nullement tous les avantages dont je jouissais chez vous grâce à votre charité, je suis privé d'être éloigné de vous, de votre digne époux et de vos chers enfants ; mais cet éloignement ne me permettra jamais de vous oublier ; et si je supporte l'éloignement de ceux que j'aime, c'est que j'espère les rejoindre auprès de Dieu, et cela, pour ne plus les

---

[1] Lettre à sa cousine, Madame Latouche. — Rivière Athabaskaw, le 16 juillet 1864. — (Série : Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

quitter. Ma vie est une vie de séparations continuelles. Si je vais en France, je suis l'occasion de fêtes de famille qui me rendent bien heureux, mais qui malheureusement finissent. Si j'ai la consolation de revoir ceux que j'aime, c'est pour avoir la douleur de m'en séparer. Dans nos missions même je dois souffrir de ces séparations, quand je visite nos pauvres missionnaires. Après avoir passé quelques jours de bonheur avec eux, partageant leur pauvreté, les appauvrissant même, il me faut les quitter, les laisser dans la misère souvent, ce qui m'est plus pénible que de supporter les misères moi-même.

LA VRAIE JOIE DU COEUR[1]

Quoique vous en disiez, chère Cousine, je vous trouve vraiment bien heureuse; quelle mère peut vous le disputer en bonheur ? Vous me parlez de l'amour que vous porte votre charmante petite Marguerite et vous ajoutez: pourvu que cela dure ! Et pourquoi cela ne durerait-il pas ? Chère cousine, j'ai l'habitude d'être franc avec vous; je n'en suis pas plus aimable, mais qu'importe, je veux encore vous dire cela. Le bon Dieu vous a fait une position unique; vous avez, on peut dire, toutes les joies de la famille, sans compter celles de la fortune; vous pou-

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 18 novembre 1876. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

vez faire du bien aux petites filles de la première communion à Vernie, satisfaire votre piété en faisant de magnifiques reposoirs dans différentes places et, avec tout cela, s'il arrive de temps en temps que vous éprouviez un petit revers, une petite contrariété; s'il arrive que ceux que vous affectionnez ne répondent pas absolument, suivant vos goûts, à votre affection, vous voilà désolée, tourmentée, que sais-je, vous vous crucifiez vous-même et parfois un peu les autres. Que de peines vous vous seriez épargnées dans votre vie, si pour l'affection qui, certes, vous est bien due et je crois vous est bien rendue, vous aviez été plus soumise et plus résignée. Supposé que vous ayez raison, on vous manque gravement, on ne répond point à votre bon cœur; et chère cousine, prétendez-vous aller au Ciel en carosse ? Notre divin Sauveur avait un cœur, vous ne le nierez pas, bien plus affectueux que le vôtre; cependant comment a-t-il été payé, je ne dirai pas de Judas, mais de Saint Pierre et de tant d'autres ? Votre cœur vous fait souffrir, ce n'est pas un mal; autrement vous pourriez croire que le bonheur peut être ici-bas. Ce n'est qu'au ciel, chère cousine, qu'il sera satisfait; il est trop grand pour que votre époux, vos enfants et petits enfants, sans excepter l'évêque de Saint-Albert, puissent le satisfaire; il lui faut, ni plus ni moins, Dieu lui-même et Dieu seul; ne cherchez pas ailleurs de quoi le remplir.

FAIRE TAIRE SON COEUR[1]

Monseigneur Grandin a imposé à son frère de Sillé, (Florent), un dur sacrifice: le départ de son fils, le Père Henri, pour les missions du Canada. Il s'efforce d'adoucir un peu le chagrin des parents en accordant, à la mère surtout, quelques consolations. Il l'explique à une cousine.

Vous le devez comprendre, un évêque, un missionnaire, un religieux, ne peut pas se laisser conduire par le cœur. Si chez-vous le cœur augmente les croix, je puis dire que vous n'êtes pas seule; s'il m'avait fallu lui céder, je ne serais ni religieux ni missionnaire; ce n'est donc pas d'aujourd'hui que je lui impose silence; ce cœur trop sensible a bien augmenté mes sacrifices; j'espère que devant Dieu il en a aussi augmenté le mérite. Dans bien des circonstances, j'ai dû être sourd à des voix, certes bien autorisées; je souffrais tant, que je fuyais, me défiant de ce cœur trop sensible. Ce qui me consolait ensuite, c'était de voir que ces personnes si aimées et si aimantes faisaient, elles aussi, leur sacrifice avec générosité; c'est une consolation pour moi de penser que le bon Dieu leur en tiendra compte.

Le dernier courrier ne m'a pas encore apporté tout-à-fait la nouvelle que je redoute au sujet de mon frère de Sillé. Le pauvre enfant, lui aussi, a un cœur bien aimant; il a plutôt subi dans le temps le sacrifice de ma pauvre personne, qu'il ne l'a accepté. Le bon Dieu lui en a demandé un bien autrement difficile à son cœur de père, sacrifice bien pénible aussi pour son fils; il faut vraiment que le

---

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le (16 ?) décembre 1876. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

bon Dieu soit bien puissant et bien aimé pour obtenir de semblables sacrifices et les récompenser si bien, si grandement, si divinement ensuite. Pour ce qui est de vos prévisions, je les partageais, les craignais et n'en suis point surpris; mais ces prévisions étaient plutôt pour moi une raison d'accorder à cette pauvre enfant une consolation que probablement je ne pourrais pas toujours lui accorder. Depuis vingt-six ans je ne fais qu'imposer des sacrifices aux mères; il est bien juste que lorsque mon devoir me le permet, je leur accorde parfois quelques consolations; votre bon cœur doit le comprendre ou du moins aurait dû le comprendre. Ma dignité ne s'accordait peut-être pas avec les raisonnements du cœur; mais encore une fois, quand je pécherais un peu sous ce rapport, au moins ce n'est pas un péché d'habitude: Dieu me le pardonnera, pourquoi n'en feriez-vous pas autant ?

L'AMITIÉ VÉRITABLE[1]

Un léger nuage obscurcit l'amitié entre Monseigneur Grandin et sa cousine. Il provient des remarques paternelles que Monseigneur a fait à l'abbé Latouche, le fils de sa cousine, au sujet d'un différend survenu avec l'autorité diocésaine.

D'où vient donc que nos cœurs ne se comprennent plus ? je suis même à me demander si mes lettres vous font encore plaisir. Je suis certain que

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 16 décembre 1881. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

si je vous avais moins véritablement aimée, je vous aurais fait moins de peine. C'est la triste condition des amitiés ici-bas; ou elles ne sont point ce qu'elles devraient être, ou elles ne sont point comprises. Au ciel, où il n'y aura plus d'imperfections, notre amitié ne sera plus exposée à toutes ces misères. Ce temps où, j'espère, nous partirons pour le Ciel, approche bien vite, pour moi du moins. Je serais cependant tenté de croire qu'il ne vient pas assez vite. Plusieurs fois j'ai cru le moment venu; bien qu'effrayé j'en étais heureux; puis je me vois reculé, qui sait pour combien de temps ? Voilà qu'aux yeux du Pape, j'ai déjà plus de vingt-quatre ans d'Épiscopat; mes comptes vont être, comme vous voyez, passablement sérieux et effrayants.

SAVOIR SE DÉPENSER[1]

Il faut cher enfant ne pas être douillet, ne pas même trop s'écouter et éluder les petits malaises et indispositions auxquels nous sommes exposés; mais il ne faut pas non plus être imprudents et se tuer à plaisir ou même sans une absolue nécessité. Si on se trouve pris par la nécessité, ce qui peut nous arriver fréquemment à nous autres, en pareil cas, on va de l'avant, dût-on en souffrir et même en mourir; mais dans les cas ordinaires, nous devons autant que possible ménager nos forces et ne pas compromettre

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — St-Albert, le 24 février 1885. — CFG

notre santé. Le bon Dieu n'a pas besoin de nous; mais dès qu'il veut bien nous employer à son service, nous devons nous user avec profit et ne pas nous tuer par un coup de collier indiscret. C'est ce que je recommande toujours à mes missionnaires et je vois d'après ta lettre qu'on peut te faire la même recommandation.

MÉNAGEONS LA "ROSSE"[1]

Tout en étant peiné de ne pas t'avoir avec nous pour le voyage de Rome, je ne puis moins faire que d'admirer ton zèle et ta générosité. Je suis convaincu que le bon Dieu t'en tiendra compte et pour ma part j'en suis fort édifié. Le bon Dieu n'a assurément besoin d'aucun de nous; mais puisqu'il veut bien se servir de nous pour son œuvre, il est bon que nous ménagions son instrument et de ne pas l'user par un usage immodéré, ce ne serait pas se comporter en bon économe; le fermier ménage son cheval pour en tirer plus de profit. *Sicut jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum.* Ménageons cette pauvre rosse dont la peau ne sera pas même utilisée, et tâchons de la faire fructifier le plus possible à son propriétaire.

Courage, cher Enfant, nous ne t'oublierons pas dans les Sanctuaires que nous pourrons visiter. Je t'embrasse et te bénis.

---

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — Paris, le 16 mai 1893. — CFG

L'HOMME EST UN LIVRE INCOMPLET[1]

Cette lettre adressée à l'abbé Augustin Grandin était aussi destinée à son autre neveu, l'abbé Vital. Les difficultés inhérentes au ministère sacerdotal se rencontrent partout et sous des formes diverses. Monseigneur Grandin parle d'expérience des misères humaines.

Je ne sais, cher enfant, où cette lettre ira te trouver; toi et ton frère serez-vous sans doute en vacances, et où ? Vous n'avez pas l'habitude d'être stationnaires pendant *ce saint temps.* Ta dernière lettre, cher Augustin, me fait comprendre que tu as toi aussi tes difficultés et tes ennuis; je le savais d'avance, sans me douter d'où ils provenaient. Depuis longtemps, je suis dans la nécessité d'étudier plus les hommes que les livres, et je trouve les hommes qu'on peut appeler bons, même saints, beaucoup plus incomplets que les bons livres en général. Nous ne serons parfaits qu'au ciel, et nos imperfections réciproques forment la lime qui nous polit réciproquement et nous prépare au ciel. Il y a souvent de ces jugements faux qui semblent avoir pour mission de faire souffrir et de *limer* leurs frères; ils ne souffrent pas le moins, mais j'avoue qu'ils ont une triste mission. Le leur faire comprendre est chose impossible. Il faut les supporter tels qu'ils sont; encore ils se croient victimes. En changeant de positions, chers enfants, vous n'aurez pas les mêmes désagréments, les mêmes ennuis; mais vous en aurez d'autres, comptez bien la dessus. Je trouve ici le cher Père Lecoq, bien logé, bien aimé surtout de ses chrétiens, malheureusement trop répandus. Sa pa-

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — Cumberland, le 19 juin 1884. — CFG

roisse est bien plus grande que les diocèses du Mans et de Laval réunis, mais n'est pas peuplée comme un canton de ces diocèses... Ce bon Père réussit à merveille; il fait bien le catéchisme, chante bien; il s'est même mis à sculpter et à se refaire un beau petit autel; mais je te l'ai dit, il n'y a personne de complet; *il ne sait point faire la cuisine.* Tu ris, c'est cependant une chose importante. Comment veux-tu qu'un missionnaire résiste en buvant de l'eau froide, en mangeant du pain et de la salade de pissenlit ? Il a bien aussi du lard salé mais il ne l'aime pas, et si tu voyais le pain qu'il boulange, il n'a pas voulu m'en faire manger; il a fait boulanger ses voisines. J'entre dans tous ces détails parce que tu connais ce bon Père et qu'il m'a prié de le rappeler à ton souvenir. J'aimerais bien à le mettre ailleurs; il fera bien partout; mais je suis embarrassé pour lui trouver une place où il aura quelqu'un pour veiller sur sa cuisine et son ménage en général.

Au revoir, cher enfant, je t'embrasse et te bénis avec toute la famille.

HOMMES CHANGEANTS ET FEMMES EXIGEANTES [1]

Sachez bien, chère Cousine, que ma reconnaissance et mon affection pour vous n'ont jamais changé; ce qui m'a fait peine c'est que vous m'ayez parfois si mal compris; encore cette fois, parce que ma lettre ne vous arrivait pas à temps vous avez *boudé.* La charité, dit Saint-Paul, ne pense

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 30 septembre 1875. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

point mal. C'est de la véritable amitié, de l'amitié chrétienne, dont parle ici Saint-Paul. Votre lettre tout aimable qu'elle est n'est *pas mal pointue.* Je me permettrai de river une de vos pointes. Vous me dites en parlant de l'amabilité de votre digne évêque: *pourvu que cela dure, les hommes sont si changeants, et même les bons.* Je me suis dit aussitôt: les dames sont si exigeantes. J'ai peut-être tort de juger ainsi du particulier au général, car les dames, je puis dire que je ne les connais pas; je n'ai jamais été homme de salon et de société; je ne connais pas les dames. Cependant j'en connais une, avec qui la Divine Providence m'a mis en rapports intimes; nos cœurs se sont d'autant mieux compris, que l'affection qui les unit est plus sainte et plus épurée. Ce n'est point pour moi une dame, mais une sœur; je l'aime comme telle, et j'ai voulu agir avec elle comme avec une sœur dont je pensais être compris; mais point du tout; on a crié, on a boudé, on s'est fâché, que sais-je encore ? Je ne sais si toutes les dames sont comme ça; mais je connais une vieille demoiselle, dont l'affection date de plus longtemps; celle-ci est ma sœur; je ne croyais pas qu'elle pût jamais douter de mon affection, et cependant quelle exigence elle aussi ! J'en étais découragé. J'en ai vu assez je pense pour pouvoir dire, sans manquer à la charité, que si les hommes sont changeants, les dames sont très exigeantes et cette réflexion m'en faisait faire une autre: Que le bon Dieu m'a fait une grande grâce ! me disais-je de...

Allons, faut pas aller trop loin; à force de pointiller on pourrait bien piquer.

PLAISANTERIE SUR LES FEMMES[1]

Le seul souvenir qui me reste de mes deux dernières lettres, c'est de vous avoir plaisanté sur votre titre de grand'mère; si j'avais supposé vous faire de la peine je ne l'aurais jamais fait. Si dans ma lettre j'ai critiqué les femmes en général, je n'ai pu le faire aussi que par plaisanterie, car je sais que chez l'homme et chez la femme, il y a bien des misères; ils sont l'un et l'autre enfants d'Adam; ils auront beau faire, ils auront toujours quelques traits de ressemblance avec leurs ancêtres. Voilà vingt-deux ans déjà que j'exerce le saint ministère, c'est-à-dire que je vois l'homme dans l'intimité; je ne puis pas dire qu'en fait de qualités un sexe soit préférable à l'autre; je ne puis faire cette distinction que pour les individus; ce qui ne m'empêche pas de plaisanter et de rire sur le *bavardage* et la *légèreté* des femmes, bien que je sache que les hommes trop souvent ne leur cèdent pas en cela. Mais je ne me permets ces plaisanteries qu'avec des femmes dont je connais le caractère et la vertu; elles me payeront par une autre plaisanterie et elles ne se fâcheront pas. Vous ne m'avez pas compris, j'aurais cru devoir l'être mieux de vous.

Est-ce moi chère cousine qui peut plaisanter quelqu'un sur son âge ? Je n'ai que quarante-sept ans et je suis plus usé, plus infirme que ne l'était mon pauvre père à soixante ans. J'ai fait avec vous les plaisanteries que je fais avec mes chrétiens; je rencontre souvent de ces jeunes grands-pères et

---

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 6 mai 1876. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

grands-mères; je parle avec emphase de leur nouveau titre; ils en rient et c'est tout. Puisque je vous ai fait de la peine, je le regrette et vous en demande pardon; et, pour vous rassurer, je puis vous dire que je ne recommencerai pas. Il est vrai, chère cousine, je vous écris avec des lunettes; c'est une des conséquences de ma vieillesse; mais quoique vous en diriez, le cœur n'a point vieilli chez moi; il se trompe et c'est tout. Je ne vous répète point à chaque instant que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi; quand je l'ai dit une fois, il me semble que, si on m'aime, on me doit croire et interpréter avec charité certains actes qui semblent en désaccord avec un cœur aimant. Mon cœur n'est pas seulement un cœur d'ami, c'est un cœur d'évêque missionnaire; il faut que tous ces titres s'accordent; votre cœur à vous devrait me tenir compte de ma position et même de mes faiblesses, car tout évêque que je suis, je suis moi aussi enfant d'Adam; ce titre me vaudra, j'espère, d'être traité par Dieu avec plus d'indulgence; j'aimerais qu'il en fût un peu ainsi chez-vous.

III

VIE CHRÉTIENNE

LA DIVINE PROVIDENCE [1]

Issus d'une famille pauvre, presque misérable, Vital et Jean Grandin connurent les honneurs du sacerdoce. L'un devint Évêque de Saint-Albert, l'autre, Chanoine de Laval. Mais ces honneurs n'ont pas enflé l'âme de Vital, le petit berger.

Cher Frère, je pense souvent à ce que le bon Dieu a fait pour nous. Quand je me rappelle notre enfance, notre jeunesse si agitée, nos épreuves de familles, nos difficultés sans nombre, j'admire vraiment cette divine providence qui nous a conduits comme par la main; qui nous a conduits, non seulement au sacerdoce, mais à des honneurs auxquels assurément nous n'aurions jamais pensé. On dit qu'il y a dans le clergé des ambitieux. Je ne pense pas que cela ait jamais pu être notre défaut. Aspirer à l'Episcopat ou même au canonicat n'eût pas été seulement pour nous de l'ambition, mais de la folie. J'espère que ces honneurs ne seront pas l'unique récompense que le bon Dieu nous réserve. Je t'assure que, pour ma part, je me trouverais peu récompensé, tant je trouve mes croix pesantes et embarrassantes, et je pense bien que dans ta retraite tu en trouveras aussi; j'en suis d'autant plus sûr que lorsque les croix nous manquent, nous avons le talent de nous en créer. Cependant malgré nos ennuis, nos croix et nos découragements, ne soyons pas ingrats envers le bon Dieu, qui nous a tirés de notre misère *de stercore erigens pauperem*. Soyons ses hommes jusqu'à la fin, certes il le mérite bien.

---

[1] Lettre à son frère Jean, Chanoine de Laval. — Ottawa, le 20 mars 1883. — CFG

RECETTE FACILE POUR LA PRIÈRE[1]

Vital, encore simple novice, écrit à sa jeune sœur, la compagne de jeux de son enfance, pour lui prodiguer ses encouragements. Il continuera toute sa vie à la guider par ses conseils.

Tu me dis, ma chère sœur, que tu pries bien mal; ne crois pas que cela te soit particulier, et ne t'en décourage pas. Lorsque nous sommes distraits en présence de Dieu, que nous ne savons que lui dire, offrons-lui tous les sacrifices que nous avons continuellement à faire; disons-lui alors: Mon Dieu, je ne puis prier, mais du moins je puis souffrir. Je vous offre la peine que je ressens de la fâcheuse position de Frédéric, de Rose. Je vous offre telle privation, tel sujet de peine qui me vient de la part de mes parents, des personnes que je fréquente et de moi-même. Si nous y faisons attention nous ne nous présenterons jamais devant le bon Dieu sans avoir quelques nouvelles peines à lui offrir. Si le contraire arrive quelquefois, offrons-lui celles qui sont déjà passées et que nous avons peut-être bien mal supportées; offrons-lui souvent le sacrifice de notre mère et bien d'autres sacrifices que nous avons eu à faire; ce sera un moyen de nous occuper devant Dieu et de nous exercer à la soumission à sa sainte volonté. Et lorsque tu vas au séminaire, que tu peux mériter de grâces, chère Mélanie ! Lorsque tu es seule au parloir, que tu regrettes de ne point m'avoir avec toi comme l'année dernière, dis donc alors intérieurement: Mon Dieu que je serais heureuse d'avoir

---

[1] **Lettre à sa sœur Mélanie. — Notre-Dame de l'Osier, 19 février 1852. — CFG**

ici mon frère; mais je m'en prive volontiers pour vous. Je ne voudrais pas jouir de lui contre votre volonté. Offrons-lui surtout tous nos sacrifices par les mains de Marie: c'est le moyen de les faire accepter.

UN MOT SUR LA PRIÈRE [1]

Sans doute il faut employer tous les moyens naturels qui sont en notre pouvoir, mais je t'assure que je compte beaucoup plus sur le secours de Dieu que sur celui des hommes. J'ose m'adresser à lui pour cela. J'emploie auprès de lui le crédit de sa Mère et de celui qui lui servit de père. J'ai la confiance que la journée de demain ne se passera pas, du moins le mois de St-Joseph que nous faisons maintenant, sans diminuer nos peines en quelque chose. La prière est le seul remède que je puisse employer pour Rose, surtout, et toutes nos petites misères. Sans doute je ne puis guère compter sur de pareilles prières, mais je compte sur le secours de Dieu, à qui j'ai remis ma famille; il en est chargé, il ne la laissera pas dans l'embarras.

---

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean G. — N.-D. de l'Osier, le 24 mars 1852. — CFG

CONFIANCE EN MARIE [1]

Cette lettre date des débuts de sa vie religieuse. Pour alléger ses chagrins de famille, le jeune Oblat recourt à la Très Sainte Vierge.

Quoique je n'écris pas souvent, je n'oublie personne cependant. Notre-Dame des Lumières pourrait dire combien je lui parle souvent de tous les miens. Je suis convaincu qu'elle vous connaît tous pour entendre parler de vous. Je m'adresse avec confiance à notre bonne Mère, et je suis convaincu que ce ne sera pas en vain; elle ne laissera pas manquer une famille que j'ai abandonnée pour me faire son Oblat; peut-être permettra-t-elle que nous ne soyons pas riches, mais pouvons-nous nous plaindre d'être traités comme elle l'a été elle-même; pouvons-nous même nous flatter d'être aussi mal qu'elle ? Vois si à la naissance de son divin Fils elle trouva un logement comme tu en as trouvé un pour la femme de Frédéric ? Vois si on reconnut sa vertu et celle de Jésus-Christ qui a été traité comme le dernier des scélérats ? Encore une fois, quelles raisons pourrions-nous avoir de nous plaindre; sommes-nous plus parfaits que Marie, sommes-nous plus innocents que Jésus ? Félicitons-nous donc de ressembler de ce côté-là, de très loin il est vrai, à ces divins modèles.

---

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — N.-D. des Lumières, 5 octobre 1853. — CFG

DES PRIÈRES ... ET UN BONNET[1]

A cette époque et pendant nombre d'années, les missionnaires du Nord canadien ne pouvaient recevoir et expédier leur courrier que deux fois l'an; l'été, par les berges de la Compagnie de la Baie d'Hudson; l'hiver, par un messager spécial qui franchissait une distance de plus de 1 000 milles à la raquette. Le Père Grandin encourage ses parents dans cet exil terrestre.

Soyez toujours sans inquiétude sur mon compte; ce que Dieu garde est bien gardé. Je suis sur une terre étrangère, mais celle que vous habitez, n'est pas non plus notre véritable patrie. Notre patrie est là où est notre père et vous savez qu'il est aux Cieux. Vous vous plaignez tous, chers parents, de ne pouvoir me voir, de n'avoir de mes nouvelles que fort rarement. Prenons courage cependant, nous ne serons pas toujours exilés; nous nous verrons dans la patrie et alors nous serons sans crainte et sans ennuis. Priez toujours pour moi; faites prier vos petits enfants; qu'ils ne passent pas un jour sans adresser pour moi une petite prière à Marie, notre commune Mère. Je fais la même chose pour vous et de plus je fais prier mes sauvages. Priez vous-mêmes aussi pour eux, car vous ne leur êtes point étrangers. Un vieux me disait dernièrement: Oh ! que je voudrais bien voir ton vieux père ! Pourquoi voudrais-tu le voir, lui dis-je ? Pour lui dire merci, car il ne s'est point opposé à ton départ. Tu le verras au ciel, lui dis-je. C'est vrai, mais je voudrais bien le voir pendant ma vie. Si je le voyais, je lui donne-

[1] **Lettre à ses parents. — Lac Attabaskaw, 14 juin 1857.**

rais mon *bonnet*. Mon cher père, ce sauvage, en vous faisant pareil cadeau, se croirait très généreux et il le serait en effet, si l'on considère sa pauvreté. Le bonnet par lui-même aurait un certain prix; une dame en France en aurait fait un précieux manchon. Puis il faut croire qu'en recevant le bonnet, vous auriez aussi reçu tout ce qu'il contenait: je veux parler de certaines richesses dont les habits et surtout le bonnet des sauvages sont remplis (leurs poux); et je crois que c'est une richesse dont ils donnent plus que la dîme au missionnaire.

Adieu, chers parents, je vous embrasse tous de tout mon cœur.

UNE PREUVE DE VÉRITABLE AMITIÉ [1]

Au cours de son deuxième voyage en France, en 1867, Monseigneur Grandin a remarqué que sa jeune sœur portait des toilettes un peu plus recherchées. Il lui fait part, en ami, de ses sentiments.

J'aurais bien aimé à te voir un peu en particulier à Paris et je n'ai pu en trouver le moyen. Cependant, bien cher sœur, j'ai besoin de te parler et je ne veux pas attendre plus longtemps. On comprend peu la véritable amitié dans le monde; on prend pour des amis ceux qui nous flattent et, certes, la flatterie n'est la preuve de l'amitié. L'amitié qui nous unit, bien chère sœur, doit être mieux comprise que cela. Elle doit être réellement et par conséquent sainte.

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — Autun, 11 août 1867. CFG

Une pareille amitié pourrait-elle ne pas être vraie et sainte ? Nous, les enfants d'un même père et d'une même mère, nous qui, dans notre enfance, étions en même temps caressés sur chacun un genou de notre Père et de notre Mère ? Nos jeux, nos petites imperfections d'enfants même, sont pour moi autant de liens qui m'attachent plus à toi qu'à une sœur ordinaire. Eh bien ! chère sœur, cet amour, cette attache que j'ai pour toi me portent à te dire ce qu'on aurait dû te dire plus tôt. J'ai été peiné de voir l'augmentation de ta toilette. J'en avais au contraire été très satisfait il y a huit ans. Je m'en vantais avec mes confrères, en critiquant ces modes si extraordinaires pour moi; je me félicitais de ce qu'au moins mes sœurs y étaient étrangères. Il en est tout autrement aujourd'hui, chère sœur, pourquoi donc ? Crois-tu que cette augmentation en toilette te rend plus agréable. Il n'en est rien, chère enfant. Une personne de notre condition peut tout aussi convenablement fréquenter les compagnies les plus respectables avec une mise simple et modeste, mais toujours digne, qu'avec un luxe qui ne sied nullement à ton âge, à ton éducation et à ta position. Tu me comprendras, chère Mélanie; sois bien convaincue que je ne veux pas te faire de peine; en te disant cela je prétends te donner une preuve de l'amitié véritable que je te porte. Je t'embrasse et te bénis.

NOUS RÉSIGNER À LA PAUVRETÉ [1]

Bien chère sœur, j'ai appris tes malheurs dans le temps et j'ai bien pris part à tes peines. Je me réjouis encore de ce que tes pertes ne sont pas aussi considérables que je l'avais cru d'abord. Il nous faut, chère enfant, nous résigner à la pauvreté; je crois même que ce n'est pas la moindre des grâces que le bon Dieu nous a faites. Qui sait ce que nous serions si nous eussions été riches. Depuis plus de trente ans, je rêve une grosse fortune, un *gros héritage,* que je me figure recevoir à chaque courrier; il me semble que j'en userais si bien ! Bernique ! Je suis toujours gros Jean comme devant. Le Seigneur veut que nous le servions dans la pauvreté et que par ce moyen nous étendions son règne, ce qui fait que beaucoup peuvent prendre part à cette œuvre. Si notre divin Sauveur a trouvé la pauvreté bonne pour lui, il fallait qu'elle fût bonne en effet et il nous la fait partager. Aimons-la donc, chère sœur, au moins supportons-la volontiers.

SUPPORTER LES DÉFAUTS DES SAINTS [2]

Mélanie avait parfois quelque contrariété avec les religieuses chez qui elle demeurait. Vital lui recommande de ne pas exagérer ses peines, mais de prendre les moyens de les faire disparaître.

Je ne suis pas surpris, ma chère sœur, que tu aies tant à souffrir de la part des personnes que tu

---

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — St-Albert, le 3 novembre 1889. — CFG

[2] Lettre à sa sœur Mélanie. — Marseille, 24 mai 1853. — CFG

fréquentes, malgré leurs perfections et leur sainteté; elles ne sont pas encore des anges et par conséquent elles ne peuvent pas être sans avoir quelques défauts; c'est une condition de notre nature. Si elles n'en avaient point, Dieu les enlèverait au Ciel tout de suite; elles ne sont ici-bas que parce qu'elles en ont encore.

Nous aussi, chère Mélanie, nous en avons; et notre plus grand, peut-être, est de ne pas les apercevoir. Oh ! si malheureusement nous devions rester ici-bas tant que nous en aurons, nous aurions lieu de craindre d'y demeurer encore longtemps. Cependant prenons courage, Dieu aura pitié de nous et je n'en veux pour preuve que la manière dont il nous traite sur la terre. Tu vois par là qu'il ne veut pas nous retenir trop longtemps en purgatoire, puisqu'il nous donne les moyens de le faire pendant notre vie. Oh ! Profitons-en donc, chère Mélanie, ne perdons pas un si grand avantage. Il faut que tu souffres, c'est nécessaire; il t'envoie pour cela une mauvaise santé; il te fait partager les peines de notre famille; au lieu de te gronder lui-même et de te tourmenter, il permet que d'autres le fassent. N'est-il pas vrai qu'il est bien moins pénible d'être grondée par les servantes de Dieu que d'être grondée par Dieu lui-même. Eh bien ! ma chère sœur, figure-toi que les pieuses religieuses que tu fréquentes ne font que ce que Dieu leur inspire de faire.

Cependant je ne veux pas te dire qu'il ne faille apporter aucun remède à tes misères, et je serai le premier de mon côté à faire tout mon possible pour les diminuer. Mais je ne crois pas que tu puisses raisonnablement penser à aller à Paris. Il me semble

que par là tu augmenterais de beaucoup tes peines. Si tu as tant à souffrir avec les saintes personnes avec qui tu es, que serait-ce si tu étais chez les gens du monde, qui ne pensent qu'à l'argent et qui, pour la moindre indisposition, t'enverraient chercher une place ailleurs. Et les exercices de piété, il te faudrait tout abandonner; tant qu'à sortir, il te faut une place dans le genre de la tienne et avec l'aide de Dieu tu en pourras trouver; pour cela il faut prier, prier beaucoup et consulter M. Sébaux et sœur Anne-Marie. Peut-être qu'ils trouveront le moyen de faire cesser les difficultés que tu éprouves; car tu ne *saurais croire combien je suis peiné de te voir obligée de sortir de cette maison.* Je ne puis oublier tout ce que nous devons à la *bonne Dame Françoise* surtout. Ainsi si tu voulais m'en croire, tu t'efforcerais d'y passer encore le mois que nous allons commencer. Il te faudrait bien le sanctifier, en supportant avec beaucoup de résignation toutes les contrariétés qui pourront t'arriver. Ce mois, comme tu le sais, est consacré au Sacré-Cœur de Jésus; tu n'ignores pas combien ce divin Cœur a eu de contrariétés à supporter et cela pour nous. Il faut à ton tour lui consacrer toutes les peines que tu as pendant ce mois; et chaque fois que tu seras grondée, je t'engage à l'offrir intérieurement à Dieu, de baiser amoureusement la croix de notre Sauveur, ne fût-ce que celle de ton chapelet. Il faut aussi ne manquer jamais de prier pour celle des religieuses qui te fera le plus de peine; efforce-toi de mieux faire tes exercices de piété que jamais, prie beaucoup celle qui console les affligés et je suis convaincu que Dieu sera content de ta bonne volonté. De plus, il faut tâcher de

n'attribuer aucun tort à ces dames; n'accuse que toi-même pendant ce mois et efforce-toi plus que jamais de les contenter. Je ne crois pas non plus qu'il soit bon de conter tes peines à tout le monde, au lieu de les diminuer, tu ne pourrais que les augmenter; il te suffit d'en parler aux personnes que je t'ai nommées. Il faut surtout bien dire tout au bon Monsieur Sebaux, lui faire connaître tes torts comme ceux, ou plutôt mieux que ceux des autres, et faire absolument ce qu'il te dira. Mais il me semble, chère Mélanie, que tu t'augmentes beaucoup tes peines toi-même; ne te les exagère pas et même tâche de les oublier entièrement. Ne t'entretiens pas avec tes peines, il vaut mieux chanter un cantique et même une chanson que de t'amuser à penser à ce qu'on a pu te dire de pénible. *Allons, vilaine gripie* ne sois donc pas *si bête* désormais. Je suis convaincu que tu fais grosses comme des maisons des peines qui sont au plus grosses comme des noisettes.

SAVOIR FERMER LES YEUX[1]

Notre neveu a besoin d'être encouragé. Il me semble aussi, cher frère, qu'il serait bon de fermer les yeux de temps en temps sur ses légèretés. Il y a certains caractères qu'on ne peut corriger que peu à peu et en quelque sorte par fraction. Je suis obligé d'user de cette méthode avec de vieux missionnaires et d'anciens religieux. On en a probablement usé ainsi avec nous, et je crois qu'avec les neveux, il est bon

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — Autun, le 31 juillet 1873. — CFG

d'user un peu d'indulgence, car ils sont de la même pâte que le reste des hommes; et depuis que je dirige, j'ai toujours lieu de regretter mes emportements et mes vivacités. Je n'ai jamais regretté d'être doux même envers ceux qui me paraissaient mériter le plus de sévérité.

LE PARDON DES OFFENSES[1]

On a eu des torts envers vous, je veux même qu'ils soient bien plus grands qu'ils ne sont en réalité; mais dites-moi, chère cousine, ne devons-nous pas pardonner à ceux qui nous ont offensés? Je ne vois pas grand mérite à pardonner une offense à peine sentie, mais j'en vois dans une offense grave; j'y vois outre la charité, l'humilité; et ne l'oubliez pas, l'humilité n'est pas seulement une vertu religieuse, elle est aussi une vertu chrétienne. On vous a offensé, on a eu grand tort, je ne puis justifier personne; mais si grave que soit cette offense, est-elle comparable à celles que vous et moi avons commises bien des fois envers notre Divin Maître; et pourtant comme il nous a pardonné avec bonté, oubliant le passé, nous donnant le baiser de paix, se donnant lui-même tout à nous pour gage de notre complète réconciliation. Bonne cousine, je n'ose m'étendre sur cette idée, elle me conduirait trop loin; mais de grâce, aimez de nouveau, non pour moi, mais pour Dieu, ceux que vous aimiez tant autrefois; que votre pardon soit complet et sans

[1] Lettre à une cousine. — Ile à la Crosse, le 21 juillet 1865. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

regret. Si vous exigez qu'on s'humilie, eh bien ! c'est moi qui m'humilie pour les coupables et demande pardon pour eux et pour moi, car je suis peut-être plus puni qu'eux.

LE CIEL, NOTRE RÉCOMPENSE[1]

Durant assez longtemps, l'abbé Jean Grandin eut, lui aussi, le désir des missions. Qu'en pense Vital, qui vient de s'exiler au Canada ? Sa lettre nous le dit.

Il faut pourtant que je te dise en finissant, ma bien chère sœur, que tes lettres me font on ne peut plus plaisir. Tu me dis que si notre frère l'abbé part pour les missions, tu seras trop heureuse d'offrir au Bon Dieu ce nouveau sacrifice. En effet, ma chère enfant, il n'est pas donné à beaucoup de faire des sacrifices si agréables à Dieu. Aussi tu peux être sûre qu'il t'en tiendra compte; on ne perd rien avec lui. Tu es généreuse, mais il l'est bien plus que toi encore. Il nous récompensera au centuple de ce que nous faisons pour lui et nous donnera la vie éternelle. C'est lui-même qui l'a dit et non pas moi. Courage donc, encore une fois, chère Mélanie; nous ne perdrons rien avec notre bon Maître. Tu ne lui demande qu'une chose, me dis-tu, c'est de me revoir ou dans cette vie ou dans l'autre. Je t'assure que tes désirs s'accordent bien avec les miens. Je n'espère guère cependant nous revoir sur cette terre; mais au ciel, j'espère beaucoup nous revoir, non seulement toi, mais mon père et tous nos frères et

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — Lac Athabaskaw, 8 juin 1856. — CFG

sœurs. Je te dirai même que j'espère tant que mon espérance égale presque la certitude; et pour cela, je m'appuie moins sur les sacrifices que nous avons faits pour Dieu que sur ceux qu'il a lui-même faits pour nous. Oui, chère Mélanie, nous nous reverrons au plus tard au ciel. Là, il n'y aura plus de danger de nous séparer, là plus de maladies, plus d'ennuis, plus d'impatience, plus même de danger de déplaire à Dieu. Hâtons-nous donc d'y aller; nous avons pour cela chacun un chemin différent, mais tous y conduisent, dès lors que nous le suivons comme il faut. Moi j'irai au ciel en canot et à la raquette, je tâcherai de me faire suivre par d'autres, toi tu y iras en remplissant l'emploi qu'on t'a confié, et chacun de nous en faisant son devoir.

IV

PROBLÈMES DE VOCATION

LES PARENTS, INSTRUMENTS DE DIEU[1]

Monseigneur Grandin fait ici allusion aux encouragements reçus de son frère Frédéric, lors de son départ pour le Canada en 1854; il rappelle aussi l'influence de sa mère dans la poursuite de sa vocation. L'anecdote se place aux environs de 1845.

Je n'oublierai jamais ses paroles de mon frère lors de notre séparation et je me dis que ce chrétien mériterait l'honneur d'être le Père d'un prêtre. J'ai cru m'apercevoir que ce cher frère veut tout laisser faire au bon Dieu. Il semble ignorer que le bon Dieu se sert le plus souvent des parents pour s'attirer les enfants. Pour ma part, je ne serais sans doute pas prêtre, sans un mot de notre digne mère. Tu te rappelles qu'épouvanté de notre pauvreté, je n'osais pas tendre jusqu'au sacerdoce; je voulus me faire frère de Sainte-Croix. Après quelque temps d'essai, je revins à la maison passablement découragé, regardant le sacerdoce comme une chose à laquelle, à mon grand regret, il m'était impossible de tendre. J'avais même écrit au pauvre Frédéric pour qu'il me trouvât un emploi à Paris. Conversant avec notre bonne Mère, je lui fis voir combien je te portais envie. Pour moi, lui dis-je, il est impossible de tendre si haut; nous n'en avons pas les moyens. Les avions-nous, me répondit-elle, quand ton frère a commencé; il faut compter davantage sur le bon Dieu; *si tu te sens du goût* essaye et les moyens viendront.

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — St-Albert, le 5 mai 1877. — CFG

Voilà ma vocation décidée. Je la dois au bon Dieu, et, après lui, à notre mère. J'espère que le bon Dieu l'en a récompensée; et je suis certain qu'en cette circonstance, comme en tout le reste, elle s'est montrée une digne mère, et elle fut aussi bien secondée par notre père. Je suis donc convaincu pour ma part que c'est Dieu qui appelle à la vocation religieuse ou ecclésiastique, mais que le plus souvent il se sert pour cela de parents chrétiens et prudents qui sont les instruments de Dieu.

FAVORISER LES VOCATIONS DANS SA FAMILLE [1]

Ce n'est pas du népotisme, il est même louable, de favoriser la vocation de ceux à qui on est uni par les liens du sang, si on découvre chez eux les dispositions voulues.

Quoique embarrassé pour agir en certaines circonstances, je ne m'épargne en rien, je t'assure, pour procurer la gloire de Dieu; ce n'est ni pour moi ni pour mon successeur, que je travaille, mais pour Dieu. Je suis bien content que tu penses à faire des élèves. C'est un moyen de faire le bien, même après que nous ne serons plus. Du reste nous avons été heureux dans le temps qu'on nous rendît ce service. Efforçons-nous de rendre ce que nous avons reçu. J'ai la confiance que le bon Dieu se choisira plus d'un bon prêtre parmi nos nombreux neveux. D'après toute apparence, cela ne s'annonce pas trop

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — Providence, le 22 avril 1863. — CFG

mal. Je ne suis pas partisan du népotisme, s'il nuit surtout au ministère; mais quand il s'agit de faire des prêtres, on peut de préférence favoriser ses neveux, surtout si on trouve chez eux les dispositions voulues. Je te prie donc, bien cher frère, pour nos parents et pour Dieu, de cultiver tant que tu pourras ces jeunes intelligences, et pour peu que tu trouves en eux des dispositions, de faire ton possible pour les faire profiter. Que je serais heureux si, moi aussi, je pouvais travailler à faire des prêtres. Je me donne bien de la peine pour élever trois enfants; depuis quelques jours l'un d'eux m'a demandé s'il pourrait jamais devenir assez savant pour être prêtre, ajoutant qu'il désirait ardemment le devenir, mais qu'il craignait de ne pouvoir jamais atteindre la science voulue. Le plus important, lui ai-je dit, n'est pas de devenir bien savant, c'est de bien aimer le bon Dieu. Si ce n'est que cela, m'a-t-il dit, je deviendrai prêtre, car j'aime bien le bon Dieu. Pauvre enfant, puisse-t-il aimer assez le bon Dieu pour devenir prêtre en effet, pour le faire aimer de ses compatriotes. Je n'ose me flatter d'en faire un prêtre; mais tu ne saurais croire combien cette réflexion de sa part m'a fait plaisir.

DES SAINTS PRÊTRES, DES FRÈRES DÉVOUÉS [1]

Le besoin des vocations fut, dès les origines, le problème épineux du diocèse naissant de Saint-Albert. Monseigneur Grandin y consacra toutes ses énergies. Compte tenu de sa situation pénible, personne ne fit plus que lui pour susciter des vocations.

Je suis bien heureux que Dieu veut bien se choisir des prêtres parmi nos petits neveux. Tâche, bien cher frère, de cultiver ces jeunes plantes autant que ta position te le permettra. Vise à en faire non pas seulement des prêtres mais de saints prêtres. Je te prie aussi de t'informer auprès de Monsieur le Supérieur du séminaire de ce que je lui dis au sujet des frères convers; et si tu en trouves l'occasion, fais connaître à tes confrères le bien que peuvent faire et les services que peuvent nous rendre de bons frères convers. La question des frères convers est pour nos Missions une question de vie ou de mort; et il me semble que notre Maine devrait être la terre classique des bons frères. Il nous faudrait de bons jeunes gens, forts, laborieux, dévoués à l'Eglise et aux missions, désirant faire leur salut en travaillant à celui des autres dans l'abaissement et la pauvreté. Ces qualités sont difficiles à trouver, me diras-tu. C'est vrai; mais la bonne volonté tient lieu de tout et les sujets se forment dans les noviciats. Du reste, s'ils ne sont pas propres aux missions, ils peuvent remplir d'autres emplois dans la Congrégation et en faire venir d'autres en leur place. Aussi je te

---

[1] **Lettre à son frère l'abbé Jean. — Ile à la Crosse, le 31 décembre 1864. — CFG**

prie, bien cher frère, et je voudrais prier tous les prêtres employés dans le saint ministère de cultiver les vocations de ce genre et de les diriger dans notre Congrégation.

CONSEILS SUR LA VIE RELIGIEUSE[1]

Mélanie désirait de son côté la vie religieuse. A-t-elle la santé et les qualités requises ? Que doit-elle faire ? Vital pose le problème et donne de judicieux conseils.

Tu étais sans doute contente en recevant cette lettre d'en voir si gros, mais tu vois que tu es obligée de partager, et même de donner la plus grande partie à sœur Anne-Marie. C'est un petit sacrifice qu'il te faut faire ; une autre fois je tâcherai de faire ta part plus abondante. Comme je n'ai guère de temps à te donner, je veux du moins te parler sérieusement. Voilà deux fois que tu me parles au sujet de ta vocation. La confiance que tu me témoignes par là me fait plaisir, chère Mélanie, mais cependant je suis embarrassé pour y répondre. Tu dois maintenant connaître parfaitement ce qu'est la vie religieuse, tu connais ton caractère et tes goûts ; pour moi, je ne pourrais rien dire de positif là-dessus. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'il ne faut pas se faire religieuse pour être heureuse et tranquille, ce serait le moyen de n'avoir ni l'un ni l'autre. Si tu peux entrer en religion, n'y va que pour faire ton salut, et le bonheur et la tranquillité t'accompagneront

---

[1] **Lettre à sa sœur Mélanie. — Marseille, 6 janvier 1854. — CFG**

sans que tu les cherches. N'y va pas non plus pour avoir des consolations spirituelles, car tu pourrais bien en avoir moins que dans ta position, et cela pour une bonne raison, c'est que les peines supposent plus de perfection, et les consolations plus de faiblesse. Mais si tu te sens portée à la vie religieuse uniquement pour mieux servir Dieu, il me semble que ce serait une bonne marque de vocation. Mais encore, il faut consulter assez mais pas trop, car trop de conseils ne feraient que t'embarrasser; consulte ton directeur, fais-toi bien connaître à lui; je pense que c'est toujours le bon M. Heurtebyse qui te dirige. Tu as de plus sœur Anne-Marie et Madame Françoise qui pourront bien te dire si tu conviens pour être religieuse; mais attache-toi surtout à l'avis de ton directeur, parce qu'il a grâce d'état pour te dire ce qu'il faut faire. Pour mon compte, chère Mélanie, je serais bien content, je t'assure, de te voir consacrée au bon Dieu; c'est bien assurément le meilleur époux que tu puisses prendre et avec lequel tu seras le plus heureuse. Mais pourrais-tu entrer maintenant dans une communauté; ta santé, tes facultés te le permettent-elles ? Parle-moi donc de cela quand tu m'écriras. Quoique pour de pareilles choses il ne faille pas trop consulter la famille, il ne faudrait cependant rien faire sans l'avis de notre frère l'abbé, d'autant plus qu'il ne s'y opposerait pas le moins du monde.

SI "MAÎTRE CORNU" TE FAIT LA GUERRE[1]

Le jeune Oblat poursuit les considérations qu'il avait entreprises sur la vocation et parle des embûches du diable, le « Cornu ».

Pour tes projets, comme tu le sais, je suis loin de m'y opposer, mais il ne faut rien précipiter. Une fois son parti pris, il faut persévérer, mais avant, il ne faut rien précipiter. Je ne suis pas surpris que maître *Cornu* te fasse la guerre. C'est assez son ordinaire d'agir ainsi envers les personnes qui veulent se donner entièrement à Dieu. Il ne manque pas de prétextes pour les tourmenter, et cela non seulement avant leur entrée en religion, mais souvent pendant une partie du noviciat. Tu peux t'en convaincre en consultant les religieux et religieuses que tu connais. Ainsi ne t'inquiète donc pas de ses manèges. Avec l'aide de Dieu et les secours de sa très sainte Mère tu les feras tourner à ton avantage et à sa confusion. Il faut surtout redoubler de dévotion envers la très sainte Vierge, souvent lui recommander ta vocation et lui dire d'être ta mère, de te conduire par la main où elle veut que tu ailles. Ne t'inquiète pas non plus de ta santé, on la connaît bien; si on te reçoit néanmoins, n'aie pas de scrupule si tu ne peux être utile à la Congrégation en travaillant. Un religieux et une religieuse qui souffre patiemment attirera sur une communauté plus de bénédictions qu'un autre y attirera d'argent en travaillant. Ainsi donc si nonobstant ta petite santé on te reçoit, n'aie pas d'inquiétude, mais encore une fois ne précipite rien,

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — Marseille, 9 février 1854. — CFG

consulte beaucoup, non pas toutes sortes de personnes, ni même un grand nombre, mais surtout ton directeur; en faisant ce qu'il te dira, tu n'as pas à craindre de te tromper.

Je te prie de remercier pour moi la bonne sœur Catherine de la belle image qu'elle m'a envoyée. C'est un symbole qui me plaît doublement: la croix entre Jésus et Marie ! Ma chère Mélanie, en religion, moins que dans le monde il est vrai, il faut porter sa croix; mais là comme dans le monde, si on n'a pas soin de se tenir entre Jésus et Marie, on succombera sous ce fardeau, fussions-nous dans la meilleure communauté possible; mais en nous tenant entre eux, ils nous soutiendront si bien que non seulement nous ne tomberons pas, mais à peine en sentirons-nous le poids.

LE CHOIX DE SA VOCATION[1]

Cher enfant, tu es grand, tu es instruit, que vas-tu faire maintenant ? C'est ce que tu paraissais te demander toi-même dans la lettre que tu m'écrivais. Je suis convaincu que tu ne manques pas de demander au bon Dieu de t'éclairer. Je me mets à ta place et il me semble que je serais très inquiet. Rien ne fait souffrir comme l'indécision. Je ne puis t'aider à te décider; il faudrait pour cela connaître plus particulièrement tes goûts et tes aptitudes; je ne puis donc que prier pour toi et te recommander de prier toi-même et de consulter un *homme de Dieu* à

[1] Lettre à un neveu. — Montagne de Tondre, le 9 octobre 1879. — (Série: Copies-Postulation, V. 25, Rome).

qui tu te feras bien connaître. Je ne dis pas qu'il ne faille point consulter ses parents, quand ils sont surtout chrétiens comme les tiens; mais ordinairement les parents sont moins aptes à donner un bon avis dans cette matière que *l'homme de Dieu* dont je te parle et que tu dois connaître.

Je serais heureux, cher enfant si, comme moi, tu renonçais au monde pour te consacrer à Dieu; c'est le parti où l'on éprouve le moins de déboires, où l'on n'en éprouve pas du tout, dès lors qu'on ne cherche que Dieu. Mais tout le monde n'est pas appelé à cet état; nous sommes bien honorés de ce que le bon Dieu en ait tant choisi dans notre famille. Je serai également heureux de quelque parti que tu prendras, dès lors que tu pourras vivre en bon et excellent chrétien. Personne n'est obligé à être prêtre et religieux, mais chacun doit devenir un saint; voici ce que tu ne devras jamais oublier.

Je dois te dire aussi que peu importe le parti que tu prendras, tu auras à souffrir; nous sommes sur la terre pour cela. Je puis même te dire qu'il y a dans le monde une certaine société que l'on croit heureuse; il suffit de la voir un peu pour comprendre qu'il n'en est rien. J'ai vu beaucoup de monde et j'ai pu me convaincre que l'on n'est réellement heureux qu'autant que l'on est bien avec son Dieu, qu'autant que l'on peut se rendre le témoignage que l'on a fait son devoir envers lui. Tu verras bien des jeunes gens qui semblent heureux loin du bon Dieu. Je puis te garantir qu'il n'en est rien; ils s'efforcent d'étouffer la voix de leur conscience, de se faire une fausse paix intérieure; mais nous pouvons constater, par tous ceux qui reviennent à Dieu, qu'ils

souffrent des tourments qu'eux seuls connaissent. Prie bien la Très Sainte Vierge, cher enfant, prie-la toujours et partout.

Je t'embrasse, te bénis, te souhaite tous les succès et consolations possibles.

APPEL À LA VOCATION RELIGIEUSE [1]

L'abbé Augustin Grandin, professeur de collège, songe à se faire religieux. Monseigneur, sans lui farder la vérité, rappelle à son neveu les avantages de la vie religieuse et la conduite à tenir pour prendre une décision éclairée.

Venons-en maintenant aux choses intimes dont tu me parles. Ces questions-là, cher Augustin, doivent se traiter surtout avec le bon Dieu et un directeur possédé de son esprit. Malgré mes bonnes intentions, je ne me sens pas grâce d'état pour te donner une décision; puisque tu me nommes ton confesseur, je vais lui écrire et t'introduire à lui. Je te dirai pourtant que je ne suis point surpris d'apprendre de toi que tu te sens porté vers la vie religieuse. Si ta santé n'eût pas été si précaire, il y a longtemps que je t'en aurais parlé. C'est ce qui m'a empêché de te laisser venir dans mes missions; prévoyant que tu aurais besoin de ménagements, cela aurait pu me gêner d'autant plus que je suis ton oncle. Je suis loin de te détourner de la vie religieuse; il est certain que c'est la meilleure part. Je ne puis pas t'en

---

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — St-Albert, le 24 novembre 1888. — CFG

éloigner après l'avoir embrassée moi-même. L'important c'est de voir ce que le bon Dieu veut de toi. Tu vois dans les prêtres séculiers des misères sur lesquelles tu ne comptais pas; tu sens que toi-même tu n'es pas ce que tu devrais être. Je puis te dire cependant que, si tu étais dans le ministère paroissial, tu le constaterais plus encore. D'un autre côté, il ne faut pas croire que nous soyons tous des saints en religion; nous sommes restés des hommes et dans quelque ordre ou congrégation que tu entres, tu pourras vite t'en convaincre. Cependant il y a en religion de grands avantages, surtout si on veut être bon religieux. Je dirai avec saint Bernard, je crois, qu'on y tombe plus rarement et qu'on s'y relève plus promptement. Enfin, je te conseille de bien t'entendre avec ton directeur et quand il t'aura donné une décision, suis-la comme venant de Dieu. S'il te croit appelé à la vie religieuse, j'aimerais à te voir entrer chez nous de préférence, parce que tu deviendrais mon frère et enfin parce que tu contribuerais plus directement à me venir en aide; car dans une congrégation nous formons un tout; sans venir chez moi, tu pourrais être cause qu'un autre y sera envoyé. Tant que je vivrai, je ne te conseillerais pas de demander à venir chez moi; si ton confesseur y consent, je t'engage à faire le voyage de Paris et tu demanderas de ma part un des assistants du T.R. Père Général; tu lui feras connaître ta santé, tes aptitudes, tes goûts et tu lui demanderas si on peut te recevoir. Le noviciat est un essai à la vie religieuse; si tu ne pouvais t'y faire, il serait bon que tu puisses revenir au collège. Prie bien Dieu. Je prierai aussi pour toi.

PRIE LE MAITRE DE LA MOISSON[1]

C'est maintenant surtout, mon cher frère, que je commence à sentir tout le poids de ma charge. Je serais quelquefois tenté de croire qu'elle ne se trouve pas dans le fardeau de Jésus qui est doux et suave. Ce ne sont ni les misères, ni les privations que me causent mes voyages, qui m'épouvantent; mais ce sont tant de missions qu'il nous faudrait fonder et pour lesquelles les sujets et les moyens manquent entièrement. Nous nous multiplions et pas suffisamment. Chacun de nous ne s'épargne en rien, mais avec la meilleure volonté nous ne pouvons tout faire. Il nous faut souvent quitter les sauvages au moment où ils pourraient profiter de nos instructions. L'ennemi malheureusement ne les quitte pas pour cela; il est encore plus zélé pour les perdre que nous pour les sauver et les forces ne semblent jamais lui manquer à lui. Oh ! prie donc bien pour moi, mon cher frère, et fais prier aussi; prie et fais prier pour nos missions et pour nos chers confrères, dont malheureusement quelques-uns tombent de fatigue. C'est précisément ce qui m'afflige en ce moment. Prie beaucoup le Seigneur de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à notre secours.

---

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — Athabaskaw, le 18 juin 1861. — CFG

"INFIRMA MUNDI ELEGIT DEUS"[1]

Son frère, l'abbé Jean, a quitté la paroisse de Grenoux pour celle de Martigné. Monseigneur lui donne quelques conseils pour bien remplir sa charge.

En arrivant ici le 12 juin dernier, j'ai eu l'avantage d'y trouver ta lettre du 6 avril. J'ignorais complètement ton changement de position. D'après ce que tu me dis, bien que la paroisse que tu administres soit plus importante que celle que tu as quittée, tu regrettes la première et tu appréhendes les difficultés que tu rencontreras dans cette dernière. Bien cher frère, je ne suis point flatteur avec les bons Missionnaires que je dirige; je ne veux pas non plus l'être avec toi; je ne te dirai donc pas que tu as des talents plus que suffisants pour diriger la belle paroisse qui t'a été confiée, pas plus que pour celle que tu as quittée. Si nous n'avions l'un et l'autre que notre talent pour diriger les œuvres que le bon Dieu nous a confiées, elles courraient grand risque de mourir entre nos mains; mais ce sur quoi nous devons nous appuyer, c'est sur celui-là même qui nous donne notre mission, celui qui pour arriver à ses fins choisit de préférence ce qui est vil et méprisable: *infirma mundi elegit Deus.* Avec un tel appui, notre faiblesse fait notre force. Nous pouvons d'autant plus compter sur celui qui nous fortifie que nous pouvons moins compter sur nos talents et les autres qualités que le bon Dieu n'a pas jugé à propos de nous donner. Ainsi pour ma part voilà ma manière de diriger ma barque. Comme je ne la crois pas mauvaise, je te la

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — St-Boniface, le 4 juillet 1866. — CFG

fais connaître. Peut-être l'aimerais-tu pour toi? J'agis extérieurement comme si le succès dépendait de moi; je combine mes plans, je consulte, j'agis en tout comme si le succès dépendait absolument de moi; et après avoir ainsi fait mon possible, je me crois en droit d'attendre le succès de Dieu. Je l'attends avec d'autant moins d'inquiétude que je sais qu'il ne me récompensera pas suivant mes succès, mais d'après mes désirs. Ainsi, bien cher frère, je ne me suis nullement affligé et nullement réjoui de ce que tu as changé de position. Que ta paroisse soit plus ou moins importante, je ne la juge bonne que d'après le bien que tu peux y faire et le mal que tu peux y empêcher.

L'OBLAT DE MARIE-IMMACULÉE [1]

Vital Grandin vient d'entrer, depuis quelques jours seulement, au Noviciat des Oblats de Marie-Immaculée. Il fait part à son frère de ses premières impressions.

Il y a aujourd'hui huit jours que ma retraite est terminée et que je suis admis à faire mon noviciat. Ce jour-là, il y a grande promenade; nous sommes allés à un pèlerinage qui se trouve à trois lieues de là. Il est consacré à *Notre-Dame des Douleurs,* et il y a toujours un ou plusieurs pères de la Congrégation pour y dire la sainte Messe et confesser les pèlerins. Cela fait qu'on y est chez soi comme ici, et que nous y dînons lorsque nous y allons. J'étais bien content, je t'assure, de consacrer ainsi mon noviciat

[1] Lettre à son frère, l'abbé Jean Grandin — N.-D. de l'Osier, le 5 janvier 1852. — CFG

à la Reine des martyrs, car toute la vie du missionnaire est une longue suite de souffrances et de croix; et si j'ai le bonheur de l'être, je compte beaucoup sur la protection de Marie pour les supporter. Lorsque nous faisons nos vœux, on nous donne quelque chose qui résume toute la vie du missionnaire, c'est un *gros crucifix* que les Pères portent toujours à leur ceinture; ainsi à l'exemple de Saint François Xavier, on peut prêcher Jésus-Christ crucifié en ayant la croix à la main. *Le costume* des Oblats est celui des Jésuites, à l'exception de cette croix. Tu ne saurais croire combien je suis édifié lorsque je vois les novices baiser si amoureusement la croix et l'image de Marie pendant les études, et au commencement et à la fin surtout. Comme nous ne portons point encore la croix sur nous, du moins sur nos habits, nous en avons chacun une devant nous, que nous pouvons baiser et vénérer à chaque instant. Le principal but de la Congrégation est d'évangéliser les pauvres, et de publier partout l'Immaculée Conception de Marie. Tu vois quel noble but elle se propose, et je suis convaincu que tu seras heureux, si tu me vois quelquefois la *victime* de Marie. Cette Congrégation, quoique assez nouvelle, a été approuvée et favorisée par plusieurs Souverains Pontifes; le Supérieur Général est Monseigneur l'évêque de Marseille. C'est là que j'irai faire ma théologie, une fois que mon noviciat et mes vœux seront faits. Je te prie bien, mon cher frère, de bien prier pour moi afin que je profite du temps qui m'est donné pour avancer dans la perfection. Ici ce n'est plus seulement la famille et le pays qu'il faut abandonner; *c'est soi-même qu'il faut laisser;* et il te suffit de

connaître mes imperfections comme tu les connais pour comprendre combien cela m'est coûteux. Ne crois cependant pas que je veuille dire par là que nous sommes toujours en mortifications et en pénitence; je veux seulement te dire qu'il faut renoncer à sa volonté entièrement et à l'orgueil surtout, et pour cela on prend des moyens efficaces, qui m'ont d'abord un peu épouvanté; mais je serai bien heureux si je puis en profiter. Si mes prières avaient quelque valeur, mon cher frère, tu ne perdrais point à ce que je sois venu ici, je t'assure, car je puis beaucoup plus pour toi que jamais. Notre-Dame de l'Osier est un sanctuaire célèbre où j'invoque souvent pour toi notre commune Mère.

"SI JE POUVAIS VERSER MON SANG..."[1]

Le jeune frère Grandin achève son noviciat et il est à la veille de prononcer ses vœux. Ce qu'il veut, c'est le martyre. Il sera exaucé. Toute sa vie sera un long martyre. « Vous en avez le mérite, dira Pie IX aux Oblats, mais sans en avoir la gloire. »

Il y a longtemps que je te parle de mon oblation. Je vais encore t'en entretenir aujourd'hui plus que jamais, car je n'ai plus guère que quinze jours pour m'y préparer. C'est, j'espère, le jour de la Circoncision que j'ai le bonheur de me consacrer entièrement à Dieu; je recevrai le nom d'Oblat de Marie Immaculée, le jour où Notre-Seigneur a reçu le nom de Jésus, le jour où il a versé les premières gouttes

[1] **Lettre à son frère l'abbé Jean. — N.-D. de l'Osier, le 15 décembre 1852. — CFG**

de son sang pour le salut du monde, et pour le mien en particulier. Je me sacrifie entièrement pour la même cause. Tu ne te fais pas d'idée de mon bonheur; moi, en quelques jours, être Oblat de Marie Immaculée, n'ai-je pas lieu d'être fier de mon titre ?

Malgré cela, je t'avoue que je suis assez effrayé; je dois prendre sur moi de terribles obligations, le nom d'Oblat que je porterai dit assez à quoi je m'oblige. Que signifie ce mot en effet, sinon victime et victime non d'un moment, mais toute ma vie. C'est bien ce que signifie aussi la croix de missionnaire que l'on me suspendra au cou ce jour-là. Tout cela me crie bien haut: la vie d'Oblat, la vie de missionnaire est une vie de croix, d'immolation continuelle. Depuis un an, je ne fais autre chose que me préparer à mon oblation; mais la manière dont j'ai profité des grâces abondantes dont j'ai été à même, m'épouvante un peu; peut-être sera-ce la cause que j'en recevrai moins le jour de ma profession. Afin de réparer cet abus, je ferai une retraite avant de faire mes vœux. J'espère la commencer le jour de saint Étienne. Je la mettrai sous sa protection. S'il daignait seulement m'obtenir de verser mon sang pour la même cause que lui ! Jusqu'à présent les martyrs manquent encore dans notre Congrégation; mais l'espoir d'en avoir ne manque pas. Si comme saint Étienne, je pouvais avoir le bonheur de commencer, quel bonheur pour moi ! quel bonheur pour toi, mon cher frère, car tu ne pourrais pas ne point le partager.

Si, comme on nous l'enseigne, et comme je le crois, la profession religieuse est un nouveau baptême, j'espère que le bon Dieu ne pourra rien me

refuser ce jour-là. Oh ! comme j'en profiterai, mon cher frère, pour prier pour toi, pour notre famille, pour les âmes que tu diriges, pour toutes les personnes qui nous sont chères, et pour les peuples que je devrai évangéliser. Je ne me bornerai pas à demander des bonnes années, mais que de choses je demanderai ! Jésus-Christ voudrait-il me refuser quelque chose, après que je me serai donné moi-même, par les mains de sa Mère Immaculée. Il me semble que cette bonne Mère, en me présentant à son divin Fils, fera en sorte de cacher ce qui pourrait l'indisposer contre moi ; en donnant mon présent, elle tournera, je pense, du côté de Jésus ce qu'il y aura de moins défectueux. Pour toi, mon cher frère, il faudra bien prier pour moi pendant ma retraite, et même faire prier les pieuses personnes qui s'intéressent à moi. Et le jour de mon oblation, tu t'uniras à moi pour faire mon sacrifice. Du reste, je pense qu'il ne t'est pas indifférent; et lorsque tu offriras au Père Éternel le sacrifice de son divin Fils, prie-le d'accepter en considération le sacrifice de ton pauvre frère ; abandonne-moi entre ses mains comme il abandonne son Fils en les tiennes.

V

APOSTOLAT MISSIONNAIRE

AMOUR DU MISSIONNAIRE POUR SA FAMILLE[1]

Ambitionnant les missions auprès des infidèles, Vital Grandin est entré au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée. Mais son cœur n'est pas ingrat pour sa famille.

Mon impatience va peut-être te scandaliser, car tu te figures sans doute qu'ayant fait le sacrifice de mes parents, je ne dois plus penser qu'à Dieu. Je crois bien qu'il serait en effet bien mieux d'en agir ainsi et je te remercie de la bonne opinion que tu as de moi, en me croyant capable de le faire. Mais vois-tu, l'homme se retrouve toujours partout; et quoique j'aie fait à Dieu le sacrifice de la famille, je n'ai pas pour cela cessé de l'aimer. Non, je n'ai pas cessé, je pourrais dire au contraire que j'ai redoublé d'amour pour elle; le monde n'en croirait rien, mais Dieu n'en doute pas, j'en suis convaincu; seulement l'amour que j'ai pour tous les miens est peut-être plus parfait qu'il n'était autrefois.

GÉNÉROSITÉ DE LA FAMILLE DU MISSIONNAIRE[2]

Le jeune missionnaire vient de quitter le sol de France, sans espoir de revoir les siens ici-bas. Il remercie sa famille de sa générosité dans le sacrifice.

Mais ce dont j'ai été surtout content, chère Mélanie, c'est de ta lettre; elle m'a bien consolé, je

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — N.-D. de l'Osier, le 2 septembre 1852. — CFG

[2] Lettre à sa sœur Mélanie. — Liverpool, 15 juin 1854. — CFG

t'assure. J'en avais besoin. Je pars bien plus content, te sachant résignée, toi et toute notre famille, que s'il en était autrement. Je n'écris qu'à toi cette fois, mais par toi j'écris à toute la famille, que je ne saurais assez féliciter de la résignation avec laquelle elle me sacrifie à Dieu. C'est un grand sacrifice que nous faisons assurément; mais nous le faisons à quelqu'un qui nous paiera bien et avec des intérêts bien élevés.

Je ne saurais assez remercier le Bon Dieu de m'avoir donné une famille telle que la mienne; car si elle n'eût pas été généreuse, j'aurais eu bien du mal à l'être moi-même; je n'aurais peut-être pas eu la force de tout surmonter pour lui. Je vous aurais préféré à lui, je serais resté près de vous, contre son gré, et nous l'aurions tous mécontenté. Mes confrères qui m'accompagnent n'ont pas le même bonheur que moi; eux aussi font un grand sacrifice évidemment, mais leurs familles le font à regret, et même les poursuivent de leurs malédictions. Dieu sans doute, pour récompenser le courage des enfants, leur donnera de meilleurs sentiments. Oh ! vous ne sauriez croire combien je bénis la providence, lorsque j'entends mes confrères parler des embarras qu'ils ont eus avec leur famille, tandis que moi je n'ai qu'à me louer de la mienne; et Dieu aussi en est bien content, j'en suis sûr. Je ne doute pas que dès ici-bas il nous récompense largement de notre commun sacrifice; mais du moins si nous ne recevons pas notre récompense sur la terre, ce ne sera que pour en avoir une plus belle dans le ciel. Efforçons-nous de ne la pas manquer.

LES ADIEUX, MOMENT PÉNIBLE DE LA VIE [1]

Monseigneur Grandin était revenu en France en 1859, pour être sacré Évêque. Avant son retour au Canada, sa famille est allée lui dire adieu à Paris. Chaque fois qu'il devra répéter ces adieux, ce seront de nouveaux déchirements pour l'âme sensible de l'Évêque.

Je veux encore, avant de quitter l'Europe, vous donner des nouvelles de votre missionnaire et profiter pour cela de la facilité que j'ai encore aujourd'hui. Je voudrais qu'il me fût toujours possible de vous faire parvenir mes lettres aussi promptement que celle-ci; mais c'est une consolation que ma position ne me permet pas d'espérer. J'ai passé quelques mois en France, et en partie près de vous. Nous avons pris part ensemble à de bien belles fêtes qui, bien qu'elles n'eussent rien qui pût en diminuer la joie, avaient cependant le triste sort des fêtes de la terre: c'est de devoir finir. Oui, chers parents, toutes les joies de cette vie finissent, mais en revanche, les peines doivent finir aussi et seront remplacées par un bonheur qui ne finira plus. Courage donc ! notre séparation, si longue qu'on puisse la supposer ne sera que momentanée.

Vous m'aviez fait promettre, chers parents, de ne pas partir cette fois sans vous dire adieu. J'ai voulu tenir parole n'ayant pu aller vous voir, vous êtes venus vous-mêmes, je vous en remercie. Mais vous avez compris que si autrefois j'évitais les adieux, c'était autant pour m'épargner la peine que pour vous l'épargner à vous-mêmes. C'est là le mo-

---

[1] **Lettre à ses parents. — Liverpool, 30 avril 1860. CFG**

ment le plus pénible de la vie du missionnaire et d'autant plus pénible qu'il est obligé de faire partager cette peine à une famille bien-aimée. Pour vous, chers parents, vous ne sauriez croire combien vous m'avez fait plaisir lors de mon départ; vous vous êtes conduits aussi courageusement que chrétiennement; j'avais honte de ma faiblesse, mais j'étais fier de votre courage. J'ai pu comprendre que tous vous veniez de faire vos Pâques, de recevoir cette bonne *médecine de Dieu qui rend le cœur si fort.* Vous dissimuliez votre peine et vous vous affligiez de la mienne, et pour ne pas l'augmenter vous êtes partis sans rien me dire. Je ne vous en fais pas de reproche, soyez-en sûrs; je vous en remercie au contraire bien sincèrement. Soyons toujours aussi courageux, et au besoin ne manquons pas de recourir au bon remède.

Nous partons demain de Liverpool; notre voyage ne pourra manquer d'être heureux: nous partons sous la protection de Marie. Nous serons sur mer pendant le mois qui lui est consacré. Nous lui sommes tous consacrés nous-mêmes; nous tâcherons chaque jour de nous réunir dans notre cabine et de faire ensemble l'exercice du mois de Marie. Nous la prierons de veiller sur nous et sur nos chers parents, car les missionnaires ne peuvent oublier leurs familles en s'en éloignant; ils en parlent entre eux et en parlent encore plus souvent à Dieu.

MON AMOUR NE REFROIDIT PAS[1]

Oui, bien chers parents, mon cœur est toujours le même à votre égard; l'immense distance qui nous sépare, le froid de 33° centigrades qui me fait trembloter auprès de mon feu ne sauraient diminuer ni refroidir son amour pour vous. Tout en devenant sauvage je suis resté aimant et reconnaissant. Dernièrement, je prêchais mes gens sur l'amour que les enfants doivent avoir pour leurs parents, et la reconnaissance que chacun doit à son pasteur. Il me semble que je sentais et comprenais si bien ce double devoir que j'étais tenté de me croire éloquent, et un peu plus, j'aurais eu assez d'orgueil pour me donner comme modèle, malgré mon éloignement volontaire de mon pays et de vos personnes, éloignement qu'une vieille commère d'Evron me disait, il y a six ans, être un signe infaillible de la dureté de mon cœur et de mon peu d'amour pour vous. Cette pauvre vieille aurait voulu que je vous eusse aimés au détriment du bon Dieu; elle était mère, et plus mère que chrétienne. Tous les jours, bien chers parents, et sans en omettre un seul, je parle de vous à Jésus notre Père et notre Frère, à Marie notre bonne Mère, et je demande que vous soyez tous aussi parfaits que possible dans la position où la divine Providence vous a placés; mais que tout en étant d'excellents parents vous soyez avant tout d'excellents chrétiens; un bon chrétien sera toujours un bon père, un bon fils, un bon ami, tandis que n'étant pas bon chrétien,

---

[1] **Lettre à ses parents. — Ile à la Crosse, 12 décembre 1865. — CFG**

il ne saurait réellement avoir aucune des autres qualités.

SI TU VEUX ÊTRE MISSIONNAIRE[1]

Monseigneur Grandin tenait à détruire toutes les fausses idées chez ceux qui manifestaient le désir de le suivre en mission. Il leur disait franchement les peines physiques et morales qui les attendaient.

Tu me demandes, mon cher enfant, des détails particuliers sur mes missions. Je vais autant que possible tâcher de te satisfaire. Seulement toutes mes missions ne se ressemblent pas et ce que je t'en dirai ne sera plus vrai dans quelques années. Toutes les misères, dont tu m'auras peut-être entendu parler, ont extrêmement diminué; même nos voyages ne se font plus aussi péniblement qu'autrefois, du moins dans cette partie de mon diocèse où les habitations sont plus rapprochées. Où l'on souffre le plus, c'est au commencement des établissements. Figure-toi arriver au printemps à une place où il n'y a rien. Si tu as la chance d'avoir un ou deux frères capables, tu ne souffriras pas absolument; mais si tu n'as que des serviteurs tels qu'ils sont le plus souvent dans le pays, tu auras vraiment à souffrir. Tu te feras bâtir ou tu bâtiras toi-même, avec beaucoup de difficultés, une baraque provisoire pour y passer l'hiver; tu devras calculer pour te procurer des provisions pour toi et tes serviteurs pour ce long hiver, faire faire des rêts pour pêcher, chercher

[1] Lettre à son neveu le P. Henri Grandin. — St-Albert, le 8 août 1872. — CFG

et trouver un bon pêcheur, peut-être un chasseur, les payer le plus souvent d'avance et, quand ils seront payés, ils t'abandonneront peut-être, surtout si tu te trouves au Lac Caribou ou dans quelques missions éloignées. Quand tu auras des provisions, il faudra te trouver les moyens de te faire des constructions plus convenables, envoyer au chantier faire abattre le bois, le faire scier, transporter, etc. Après bien des combats, bien des disputes, bien des misères supportées, tu seras un peu rangé; tu auras quelques vaches qui apporteront un grand bien-être à ton petit établissement. Cependant si tu n'as pas de frère, cet établissement sera extrêmement coûteux et tu seras bien mal, toi et ton compagnon. Une fois logé avec une petite chapelle provisiore, il faudra agrandir tes chantiers, préparer de longue main la construction d'une église plus convenable. Tout en surveillant ces travaux tu seras obligé de travailler toi-même; tu devras étudier et étudier beaucoup pour apprendre les langues sauvages. Tu devras dès que tu pourras balbutier quelques mots, faire les catéchismes quelques fois à un, à deux, à 20, à 100 et plus à la fois, répéter à journée entière les choses les plus simples et encore être mal compris. A force de patience et de prières, car il faut prier, c'est la partie, crois-le bien, la partie la plus essentielle du ministère du prêtre et surtout du missionnaire, à force de patience et de persévérance et de prières tu feras des chrétiens, de bons chrétiens même, mais ils seront encore sauvages, crois-le bien; ils ne seront nullement reconnaissants de ce que tu feras pour eux et se plaindront de ce que tu ne pourras faire. Avec les Métis, il y a plus de consolations; ils comprennent

généralement mieux; on peut plus compter sur eux. Avec le temps, on finit par se former un petit établissement où l'on n'a pas absolument trop à souffrir physiquement parlant. Pour la souffrance morale, mon cher enfant, elle fut de tous les temps et de tous les lieux. Je suppose que tu viennes dans une mission; tu y viendras, j'en suis convaincu, avec toute la bonne volonté possible, mais tu ne seras point parfait; tu souffriras de tes imperfections, tu souffriras des miennes, de celles de ton confrère. Si, avec tout cela, les peines te manquent, tu auras le talent de t'en faire; ceci, cher enfant, n'est pas particulier à mes missions, mais commun à toutes, j'oserai dire, à toutes les positions. Je te dis cela parce que on semble croire qu'en religion et en mission, nous sommes tous des saints. C'est un peu vrai; mais nous ne cessons pas pour cela d'être les enfants d'Adam. Pour ce qui est de la nourriture, la difficulté n'est point du tout ce qu'on se figure, et ces difficultés vont toujours en diminuant. Tu me dis, cher enfant, que tu serais content si le bon Dieu t'appelait à venir me rejoindre. Je ne voudrais pas te dire un mot pour t'attirer à moi. C'est au bon Dieu à tout faire; consulte-le, prie bien sa Sainte Mère, fais-toi bien connaître à ton directeur, qui a plus que moi grâce d'état pour te guider dans cela. Surtout ne viens point par enthousiasme. Viens pour travailler, souffrir et mourir et tout cela sans grande consolation qu'en Paradis. Mais n'oublie pas que tu sois missionnaire ou non, il faut être un saint. J'ai entendu parler d'un séminariste du Mans qui autrefois faisait des mortifications extraordinaires, couchait sur le pavé de sa cellule, pour voir s'il pouvait plus tard suppor-

ter la vie de missionnaire; ce sont des folies dont il faut bien se garder. Ce à quoi on doit s'exercer c'est à la patience, à la prudence, à la constance.

A UN ASPIRANT MISSIONNAIRE[1]

Pour toi, cher enfant, tâche de te guérir, continue à entretenir le bon Dieu de tes projets, demande-lui pour cela la santé et surtout la sainteté. Exerce-toi avant tout à devenir un saint; ta mauvaise santé même est un bon moyen pour cela. Ton oncle de Martigné serait, je crois, désolé, s'il savait tes projets. Comme ils ne sont pas réalisables aujourd'hui et que tu peux changer d'avis, il est peut-être mieux de ne rien lui en dire. En tout cas, cher enfant, dans toutes tes déterminations, ne cherche que Dieu, sa plus grande gloire et ton salut. Ne te fais point missionnaire pour moi, ni pour ton frère; ne te fais point missionnaire pour être heureux, ni pour avoir des consolations. La vie du missionnaire et celle du prêtre en France aussi, du reste, doit être une suite de sacrifices, une oblation continuelle. Prie, bien cher enfant, et moi, dans les différents pèlerinages que je vais faire, je vais bien prier pour toi et pour tes frères. Prie bien pour le cher Léon; il paraît qu'il se néglige de nouveau. Je vais lui écrire; tu me diras quel a été l'effet de ma lettre.

Soigne bien ta santé, cher enfant, *confortare et robustus esto* pour le corps et pour l'âme; deviens un saint et cet avis n'est pas pour toi, il est pour tes

---

[1] Lettre à son neveu, l'abbé Augustin Grandin. — Paris, le 7 février 1878. CFG

frères aussi. Soyez des saints ou *mourez plutôt.* Si vous n'êtes des saints vous ne serez absolument bons à rien. Bon courage, cher Augustin, je t'embrasse et te bénis; je bénis aussi ceux de tes condisciples qui m'ont écrit. Je prie Dieu qu'il les éclaire et qu'il en fasse des saints.

LA VOCATION DE FRÈRE COADJUTEUR[1]

Pour aider l'œuvre de Dieu dans les missions, Monseigneur Grandin exigeait des candidats sérieux. Vu les dépenses exorbitantes du transport, l'aspirant missionnaire devait s'engager à rembourser les frais de voyage par son travail, s'il ne persévérait pas.

Je ne désespère pas cependant trouver encore quelques bons sujets pour mes missions, de bons frères convers surtout. Je suis certain que bon nombre de jeunes gens que la guerre n'a pas moissonnés seraient heureux de se consacrer aux services des missions; seulement ils ne savent comment s'y prendre. Je prie instamment le cher curé de Martigné, soit par lui-même ou ses confrères, de tâcher de m'en trouver de la sorte. Comme de pareilles vocations ont besoin d'être éprouvées, il est bon d'y penser d'avance. Il faut pour ces jeunes gens la santé et surtout la bonne volonté, l'amour du travail et de la prière, la constance dans leurs déterminations; pour me décider à les amener je voudrais qu'ils prissent avec moi l'engagement de servir dans nos missions pendant dix ans sans exiger autre chose

[1] Lettre à ses parents. — Saint-Albert, 8 août 1872. — CFG

que la nourriture et le vêtement, ce que je n'exigerais pas s'ils pouvaient payer leur voyage. Ces jeunes gens, tu le sais, cher frère, ne sont point domestiques. Ils sont traités comme nous et font absolument partie de la famille. J'ai eu la douleur cette année de perdre à l'Île à la Crosse un de ces bons frères convers. Bien qu'il eût eu une assez chétive santé, il nous a rendu de très grands services. Vous ne connaissiez pas ce bon frère; mais lui vous aimait tous. J'ai encore ici plusieurs petites choses qu'ils m'avait données pour vous. C'est lui qui vous avait fait ces chapelets que je vous ai envoyés autrefois. Il m'entendait souvent parler de mes différents bienfaiteurs. Il retenait si bien ce que j'en disais qu'on aurait dit qu'il les connaissait comme moi. Il partageait envers eux ma reconnaissance. De fait l'œuvre des missions est bien aussi l'œuvre de ces bons frères. Priez le bon Dieu de récompenser celui-ci et de m'en donner beaucoup d'autres comme lui.

QUALITÉS DU FRÈRE COADJUTEUR[1]

Je voudrais pouvoir prier tous les curés des différents diocèses de France et de Belgique, de Laval et du Mans surtout, de nous préparer de bons frères convers. Tu sais combien ces jeunes gens nous sont indispensables, et notre congrégation ne peut plus m'en préparer puisque nos noviciats sont fermés. Il faut à ces jeunes gens, la santé, une piété solide, la constance dans les entreprises, le désir de se sanc-

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — St-Albert, le 8 février 1881. CFG

tifier par la pratique des vœux religieux, par le travail et la prière. Je ne consentirais point à payer le voyage de quelqu'un qui ne donnerait pas de grandes garanties, qui ne viendrait pas avec l'intention de mourir dans mes missions. Bien que j'ai grand besoin de sujets, je ne veux cependant que de très bons. Ce que je veux surtout, ce qui est absolument indispensable, c'est une vraie bonne volonté, c'est un grand dévouement et un véritable esprit d'abnégation.

LES TRACAS D'UN MISSIONNAIRE [1]

Monseigneur Grandin vient d'être, depuis deux ans, placé à la tête d'un immense Vicariat, qui va devenir sous peu le diocèse de Saint-Albert. Tout est à créer: paroisses, missions, chapelles, écoles, orphelinats, etc. A côté de lui, les protestants le talonnent; l'immigration va déferler. Et l'Évêque est pauvre, dénué de tout.

Je viens d'écrire à votre neveu. Je serais presque tenté d'en rester là, supposant bien que vous verrez la lettre que je lui écris; mais j'écris en dépit d'un sauvage qui m'ennuie et me fatigue de ses questions. Il m'est difficile d'écrire et lui répondre, et c'est presque toujours ainsi qu'il me faut faire. Demandez pour moi au bon Dieu la patience; j'en ai bien besoin. Et vous, chère cousine, que devenez-vous maintenant ? Il me semble que vous devez avoir bien vieilli, car je me trouve moi-même bien vieux et assurément je ne vous atteindrai point pour cela. Il me semble que vous avez votre retraite, je n'espère la mienne qu'au paradis. Obtenez-moi de ne pas

---

[1] Lettre à sa cousine Sœur Anne-Marie, Carmélite. — Lac Caribou, le 2 juin 1870. — CFG

m'égarer en chemin, car je n'arrête réellement point. L'auteur de l'Imitation dit que ceux qui voyagent beaucoup se sanctifient bien rarement. J'en fais moi-même la triste expérience, et cependant je craindrais de me sanctifier moins en m'arrêtant. J'ai parfois bien des soucis, bien des inquiétudes. J'ai un champ d'une immense étendue à défricher et le terrain est des plus ingrats. Le sol aurait besoin d'une culture assidue, nous ne pouvons le cultiver qu'à la hâte, qu'en passant; l'homme ennemi cultive de son côté; il a plus de moyens que nous, c'est désolant ! Je m'adresse au bon Dieu, je m'adresse à tous ses saints des deux mondes; à tous je demande des prières, à quelques-uns de l'argent. Misérable argent ! Je voudrais que ce ne fût point une chose nécessaire. Autrefois un protestant me disait: C'est inutile de vouloir nous tenir tête, Monseigneur; vous n'êtes pas assez riche pour cela. Je lui répondis avec une certaine fierté que dans un pays comme le nôtre, il était plus nécessaire de savoir supporter les privations que de les éviter avec de l'argent. C'est bien vrai; avec peu nous pouvons beaucoup plus que les protestants avec beaucoup. Mais cependant pour fonder et entretenir des missions, des écoles, la patience et la persévérance ne suffisent pas. Je recommande tout particulièrement à vos prières une œuvre bien importante pour l'avenir de nos missions, et je prie vos Révérendes Mères de bien vouloir la recommander au bon Dieu d'une manière spéciale. Il existe en France une association en faveur des Ecoles d'Orient. Je voudrais qu'il y en eût une aussi en faveur de nos écoles. Il faut nécessairement que le bon Dieu se montre d'une manière ou d'une autre.

J'ai prié le rédacteur en chef de l'Univers de vouloir populariser cette idée et je m'adresse à un Missionnaire français, Monsieur Combalot pour qu'il entreprenne lui-même cette importante fondation. Je m'adresse à vous, chère cousine, à votre neveu, pour que vous la recommandiez et la fassiez recommander au bon Dieu, car pour le succès de cette importante, j'ai encore plus besoin du bon Dieu que de ses saints.

MONSEIGNEUR GRANDIN FAIT "PRÊCHER LE DIABLE" [1]

Monseigneur Grandin n'a pas été lent à saisir la mentalité des tribus indiennes; il connaissait leur point faible.

De tout ce que j'ai reçu les images m'ont fait un plaisir particulier. Je ne donnerais pas les beaux diables que j'ai reçus pour une pile de *crêpes* quoique ce fût une chose bien précieuse dans le Nord. Lorsque ces effets sont arrivés au fort, un de mes sauvages les moins zélés m'y conduisit dans son canot et me ramena avec ce précieux dépôt, sous condition que je lui donnerais une grande image. Quand j'eus découvert mon beau diable, bon ! me dis-je, voilà qui lui convient et je le lui portai aussitôt. Après avoir déroulé l'image, il fit une grimace et à peu près aussi belle que celle du diable lui-même; puis détournant les yeux en me remettant l'image: Je ne veux point de cela, me dit-il; donne-moi une belle image qui me fasse souvenir de Dieu. Mon garçon, lui dis-je, tu as besoin de te souvenir

[1] Lettre à ses parents. — Ile à la Crosse, 14 janvier 1859. — CFG

du bon Dieu et du diable; l'un ou l'autre doit être ton maître. Jusqu'à présent tu as semblé préférer le Diable à Dieu. Es-tu encore de cet avis ? Lequel veux-tu avoir pour père ? Ah ! c'est celui-ci, dit-il, en montrant l'image de Jésus-Christ. Je luis fis accepter l'image afin qu'elle pût aussi épouvanter sa malheureuse famille qui ne semble prier que de nom. Pauvre Diable, je lui fais remplir un triste rôle ! Je le fais prêcher notre sainte religion; si j'apprends qu'un mari veut changer sa femme pour une meilleure, je lui envoie aussitôt mon diable, sachant bien, lui dis-je, que si tu es assez mauvais pour rejeter ta femme, tu n'auras plus Dieu pour Père, mais ce sera celui-là. Choisis maintenant, tu es libre. Et mon homme en conclut qu'il vaut mieux avoir pour compagne une mauvaise femme qu'un si vilain diable pour maître, et de nouveau il s'accorde avec sa dame. Le diable est pour moi le remède à tous les maux. Pauvre diable ! Je ne suis pas surpris qu'il fasse de si vilaines grimaces. Vous serez surpris, scandalisés peut-être de la manière dont j'instruis mes sauvages, mais il faut vous rappeler que pour la plupart on ne peut parler ni à leur intelligence ni à leur cœur; il leur faut du matériel pour leur faire comprendre un peu le spirituel. Voilà pourquoi j'aime tant les images; je voudrais pour tout, avoir un catéchisme en images. J'ai été bien touché aussi des cadeaux des petits enfants. Pauvres petits ! Il a dû leur en coûter de se défaire ainsi de leurs prix. Si par hasard je m'en vais, je veux à mon tour leur donner des prix ou si je ne le puis, je veux au moins leur prouver que moi aussi je les aime.

SOUVENIRS . . . UNE NUIT DE CAMPEMENT [1]

Lors de son sacre en France en 1859, Monseigneur Grandin eut le bonheur d'assister à quelques fêtes dans sa famille. De retour dans ses lointaines missions du Mackenzie, il rappelle, deux ans plus tard, le souvenir des jours passés chez son frère, l'abbé Jean, curé de Grenoux.

Le 19 janvier fête du Saint-Nom de Jésus, que nous célébrâmes ensemble à Grenoux avec tant de bonheur il y a deux ans, je pensais à vous plus que d'habitude et priai aussi beaucoup plus pour vous. Je fus loin d'avoir autant d'agrément que deux ans, car à part le jour de mon arrivée, ce fut la journée la plus difficile du voyage. Nous trouvâmes une vieille maison abandonnée qui nous servit de lieu de repos, mais nous eûmes beaucoup de peine d'y parvenir. Cette maison abandonnée est le vieux Fort Norman placé à l'endroit où la rivière du Lac d'Ours se jette dans la rivière Mackenzie. C'est la réunion de ces deux grands cours d'eau qui rendait la rivière impraticable et dangereuse. Enfin nous pûmes arriver quoique tard dans notre baraque. J'y trouvai un petit banc dont je m'emparai bien entendu. Mais me trouvant bien plus à l'aise qu'en campement, je récitai l'office du Saint Nom de Jésus; j'eus cependant presque tout le temps une distraction dont je ne pouvais me défendre. Et d'où me venait cette distraction qui me fit presque rire ? Du souvenir que j'avais conservé de notre réunion de famille. Si vous vous en souvenez, le soir, lorsque nous entendions le vent souffler et la pluie tomber,

---

[1] **Lettre à ses parents. — Fort Norman, 27 janvier 1862. — CFG**

le plaisant curé de Grenoux fit une réflexion digne de lui : « Oh ! le mauvais temps ! dit-il, *pour les chiens qui n'ont pas de niche.* Ce soir-là, contrairement à l'ordinaire, j'en avais trouvé une, moi, qui me fit bien plaisir, je vous assure ; mais cependant j'y dormis (moins) bien qu'au campement. Comme nous étions dans une maison, un de mes sauvages crut pouvoir se dispenser de se coucher à côté de moi ; je n'osai pas l'y obliger, car c'est pour eux une véritable pénitence ; une fois qu'ils sont bien pelotonnés dans leur couverture, ils en ont jusqu'au lendemain sans remuer ; moi, au contraire, il me faut me tourner cent fois avant de m'endormir, ce qui les contrarie passablement et leur fait payer l'honneur de partager le lit d'un évêque. Ils sont si peu jaloux de cet honneur, qu'ils sont heureux de s'en dispenser. C'est ce que l'un d'eux fit ce soir-là. Je pus dormir tant que le feu nous donna un peu de chaleur, mais bientôt le froid me réveilla. Je fis approcher un chien, moins susceptible que mon sauvage. Je pus grâce à sa chaleur, dormir encore un peu (encore un rapprochement de la comparaison du curé de Grenoux). Bientôt après je me réveillai encore, tout grelottant du froid ; alors je laissai sauvage et chien ronfler en paix et j'allai faire du feu le reste de la nuit et récitai l'Office de Saint Sébastien. J'oubliais de vous rappeler aussi un autre souvenir bien agréable de notre si aimable fête, c'est la récitation du chapelet présidée par mon père, et ensuite suivie de la prière du soir et de la bénédiction. Ce soir-là aussi, je récitai le chapelet avec mes deux sauvages. Il m'eût été bien agréable, bien cher père, de vous céder la présidence, mais vous auriez été em-

barrassé, car je le récitais en montagnais. A la fin de la prière du soir, je voulus vous bénir tous comme deux ans avant. Vous supposez peut-être, bien chers parents, que dans mes voyages parfois pénibles, de tels souvenirs doivent me faire de la peine. Pas le moins du monde; ils me font au contraire, je vous assure bien, grand plaisir. Vous savez tous combien je vous aime, combien j'ai été heureux de pouvoir passer encore quelques jours au milieu de vous, eh bien ! malgré tout cela, même dans mes plus mauvais moments, si toutefois je dois les appeler mauvais, je n'ai jamais regretté les oignons d'Egypte; et je suis comparativement plus heureux de travailler et de souffrir loin de vous pour la gloire de Dieu, que de jouir avec vous pour ma propre consolation. Ainsi donc, chers parents, réjouissons-nous de tout ce qui peut nous être pénible, en pensant au profit que nous en retirerons; et si vous voulez me faire de la peine écrivez-moi des *Jérémiades,* pour me dire que vous ne pouvez que souffrir parce qu'il y a tant de temps, à pareille époque, j'étais au milieu de vous, et que maintenant j'en suis bien éloigné. De tels souvenirs doivent nous réjouir et non nous attrister. Je voudrais, chers parents, que mon éloignement, que ma vie de sacrifices, vous profitât comme à moi et même davantage et cela dépend de vous.

(Note de l'Éditeur: Après avoir terminé le récit de son voyage, le jeune évêque missionnaire raconte son arrivée au Fort Norman.)

Le chef-traiteur du poste, quoique protestant, me reçut de son mieux et m'a donné ce qu'il pouvait.

une petite chambre bien froide éclairée seulement par deux grands morceaux de parchemin. Grâce à un petit jeune homme que j'ai retrouvé ici, je ne manque point de bois; j'ai toujours un bon feu suffisant pour me réchauffer et souvent pour m'éclairer. Ma petite chambre qui a peut-être quinze pieds carrés me sert aussi de chapelle et je suis même assez heureux pour y avoir le très saint Sacrement. Mon sanctuaire est encore plus pauvre qu'à Good-Hope; il n'a pas plus de cinq pieds sur trois. Mais enfin mon divin Sauveur veut bien partager ma demeure, faire la joie de mon exil et de ma pauvreté; lui seul est capable de me faire oublier les misères des voyages, les grossièretés des sauvages et même de me faire supporter sans peine l'éloignement de ma bien-aimée famille; et il est ici le seul compagnon qui puisse me comprendre. Que je voudrais bien moi-même le comprendre et l'aimer comme je le devrais ! Bien souvent je lui parle de vous, chacun en particulier, et jamais je ne me couche sans le prier de vous bénir ou au moins de permettre à sa très sainte Mère de vous bénir pour lui.

MOURIR À MON POSTE[1]

Atteint de violents maux d'oreilles, Monseigneur Grandin était menacé de surdité. Certains lui suggéraient de revenir demeurer en France, où le climat serait plus favorable. Voici sa réponse.

Si pour me guérir je devais aller en France et y rester c'est ce que je ne puis à aucun prix con-

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le 22 avril 1876. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

sentir à faire; je préfère vivre vingt et même trente ans de moins à Saint-Albert et mourir à mon poste, que d'aller me faire dorloter et mourir lentement en France. J'aime à aller rondement en tout. Du reste, la dernière et la plus importante prédication d'un évêque missionnaire est celle de sa mort, et je tiens à n'y pas manquer; et pour cela elle doit avoir lieu à son poste. Je vous dirai là-dessus toute ma pensée. Je mourrais plus heureux dans un campement, assisté seulement par un grossier sauvage, qui irait à peine me puiser de l'eau à la rivière, que je ne le ferais au milieu de ma famille ou de ma congrégation, entouré de tous les soins que la charité et l'amitié peuvent inspirer. Je n'ai aucune dévotion à la mort; je l'éloignerai tant que je pourrai; s'il ne me faut que passer un hiver en France pour me guérir et me rendre capable de travailler encore, je croirais devoir m'y soumettre; autrement je n'y puis songer.

LA FRANCE MISSIONNAIRE[1]

En dépit des persécutions que le gouvernement français fait alors subir à l'Église, la France continue son apostolat missionnaire.

Je reçois aujourd'hui même ta bonne lettre du 21 décembre. Je t'ai écrit moi-même à peu près dans le même temps. Je le fais de nouveau et de suite pour te remercier de tout ce que tu fais pour mes chères missions, pour remercier par toi, si je puis,

[1] **Lettre à son frère l'abbé Jean. — Ottawa, le 6 janvier 1883. — CFG**

tous ces bienfaiteurs dont tu me parles. Que je suis touché de leur charité dans les circonstances actuelles surtout ! Quelquefois en parlant des affaires politiques de France et surtout en entendant parler les étrangers sur ce sujet, nous sommes humiliés, j'allais presque dire que nous avons honte d'être français, ce qui n'est pas cependant. Nous disons à ceux qui semblent insulter à la France, parce que l'Église y est persécutée et la plus précieuse des libertés entravée: le gouvernement actuel n'est pas la France. Non, ce n'est pas la France; mais je reconnais ma Patrie à sa charité, malgré tout ce qu'elle fait à l'intérieur, pour y conserver la foi et soulager tant de misères. C'est encore elle qui fait le plus pour étendre le Règne de Dieu à l'étranger et je n'ignore pas que les personnes qui m'envoient leurs aumônes, ce sont celles qui sont le plus généreuses pour toutes les œuvres locales; j'en suis, nous en sommes tous, on ne peut plus touchés et nous ne pouvons croire que le bon Dieu ne conserve pas encore des vues de miséricorde sur notre pauvre France.

VI

LE PRÊTRE

TON FILS EST PRÊTRE ! [1]

Cette lettre est écrite à l'occasion de l'ordination sacerdotale du Père Henri Grandin, à Saint-Albert. Monseigneur s'efforce de consoler son frère, le père du jeune lévite, qui n'a pu être présent à la cérémonie.

Quand je suis ainsi pris par le temps, je fais toujours passer les lettres d'affaires avant les lettres d'agrément, et je range parmi ces dernières les lettres de famille. Aujourd'hui pourtant je ne regarde pas seulement ma lettre de famille comme une lettre d'agrément. C'est une lettre importante à laquelle mon cœur de frère se trouve obligé par l'affection et le devoir; et contrairement à mon habitude ce n'est point au cher curé de Martigné que j'adresse cette lettre de famille, mais bien à toi, cher frère, car tu y as un droit tout particulier. Le 30 novembre dernier, tu as eu l'insigne honneur d'avoir un de tes fils admis au nombre des prêtres de Jésus-Christ, je dirai même au nombre de ses apôtres. Ce n'est plus maintenant un simple serviteur de Dieu; mais un de ses amis, un de ses confidents. Je suis convaincu que tu comprends cet honneur; toute la famille en sera heureuse et le partagera avec toi; mais peut-être que personne n'en sera aussi heureux que moi. Ton fils, cher frère, est devenu le mien, sans cesser d'être le tien. C'eût été une grande consolation pour toi de le voir ordonné par moi et d'assister à sa première messe; le pauvre enfant eût été bien heureux, lui aussi, de communier son père; j'ai souffert moi-même de votre privation. Mais, cher frère, les plus saintes joies ont toujours, ici-bas,

---

[1] **Lettre à son frère Florent. — St-Albert, le 15 décembre 1875. — CFG**

leur revers. Sans être prêtre, religieux et missionnaire, tu sais, et je puis dire en m'adressant à toute la famille, vous savez tous, de quels déboires, de quels soucis, de quelles croix, la vie est remplie. Ton fils, en venant partager mes labeurs, en devenant religieux surtout, t'a imposé un grand sacrifice; ce sacrifice n'est pas pour toi seul; il le sent doublement et pour lui et pour toi; notre frère de Martigné qui pouvait bien lui aussi se dire son père, après tout ce qu'il a fait pour son éducation, a souffert de cette séparation; toute la famille l'a sentie dans une certaine proportion, tes autres enfants surtout. Tant mieux ! Le bon Dieu ne se laissera pas vaincre en générosité; il saura bien nous dédommager de ce sacrifice multiple, de ces privations que nous nous imposons pour lui. Tu n'as pas assisté à l'ordination et à la première messe de ton fils; tu n'as pu le voir prêtre. Mais tu sais qu'il n'est pas prêtre pour un jour; il l'est pour l'éternité; au ciel il sera prêtre, tu jouiras là d'autant plus de son sacerdoce que tu en auras été privé ici-bas.

LE PRÊTRE, HOMME DE DIEU [1]

Monseigneur félicite son neveu, un des trois prêtres de la famille de Florent, à l'occasion de son ordination sacerdotale. Il le met, en même temps, en garde contre des abus possibles.

Mon bien cher enfant,

Bien que prêtre aujourd'hui, je puis encore, il

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — St-Albert, le 29 décembre 1881. — CFG

me semble te donner ce titre d'affection et non d'autorité. Je le ferais avec plus de droit, si comme à ton frère ou plutôt à tes frères, j'avais eu la consolation de t'imposer les mains, ou si le bon Dieu t'eût appelé à venir sous ma houlette. Quoiqu'il en soit, les liens d'affection et de charité, sans compter les liens du sang qui nous unissent, me permettent bien de t'appeler mon enfant et bien cher enfant. La veille de la Trinité, je voyageais bien péniblement. J'ai pensé à toi, j'ai prié et fait prier pour toi, le jour de Saint Laurent; j'étais à une mission dédiée à ce saint et connue civilement sous le nom de Grandin. Je ne me doutais pas que ce jour-là tu recevais l'imposition des mains de ton évêque, que tu devenais prêtre de Jésus-Christ. *Nous voilà bien des prêtres dans notre famille,* il semble que le bon Dieu l'a un peu prédestinée comme celle d'Aaron. Tâchons de répondre à tant de grâces; soyons des hommes de Dieu, *la part de Dieu.* Il ne faut pas que nous fassions notre devoir de prêtre tant bien que mal; nous ne devons pas, comme trop de prêtres, craindre d'en trop faire pour le bon Dieu. Nous sommes ses hommes; nous devons lui être dévoués corps et âme, à la vie et à la mort; plus que jamais, il faut de tels prêtres aujourd'hui. Le beau diocèse du Mans est assurément bien favorisé du bon Dieu. Cependant d'après ce que j'ai vu et compris par quelques-unes de vos lettres, il se glisse dans certains prêtres un esprit qui n'est pas l'esprit de Dieu, croyez-le bien: le bon prêtre doit ressembler au bon religieux, ne point examiner ses supérieurs, ne point les critiquer surtout, ne pas même se hâter de condamner ce qui pourrait paraître condamnable; il doit voir Dieu en

eux et leur obéir comme tel; j'aurais bien du chagrin si je vous voyais l'un ou l'autre entrer dans ces partis, la peste du clergé. Un prêtre ne doit avoir d'autre parti que celui du bon Dieu, personnifié dans son évêque. Je me suis indigné pour ma part, contre certains personnages qui m'ont dit autrefois que sous une autre administration vous seriez mal vus et mis de côté, parce que vous étiez d'un parti qui serait mis de côté. Honte ! à des prêtres qui peuvent raisonner ainsi, qui vous traitent de *jésuites ou de jansénistes* etc parce que vous êtes pour l'autorité. Ne disputez point, aimez le bon Dieu et faites votre chemin. Vous n'avez pas à vous préoccuper des partis qui dominent ou prennent part à l'administration. Vous devez faire le bien où vous êtes; les administrations peuvent changer et se succéder, vous n'avez rien à redouter si vous ne cherchez que le bon Dieu et si vous ne voulez que sa gloire.

LE PRÊTRE DE PAROISSE[1]

L'abbé Jean Grandin veut, lui aussi, être Oblat. Vital, tout jeune religieux qu'il est, donne quelques conseils à son aîné.

Ce qui me console, mon cher frère, et ce qui, je pense, doit te consoler aussi, c'est que Dieu connaît tes désirs et les récompensera comme si tu les avais exécutés. Il ne faut pas se faire missionnaire pour avoir des consolations, car il n'est pas rare qu'on

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — (Marseille) le 17 avril 1853. — CFG

en ait moins qu'en France; il n'y a donc que les souffrances et les sacrifices qui peuvent engager; et grâce à Dieu, ce n'est pas ce dont tu manques, et les peines que tu supportes à Saint-Loup peuvent fort bien être plus méritoires que celles que j'aurai à supporter au milieu des pauvres sauvages, si j'ai le bonheur d'y aller. Tu as du moins sur moi le mérite de contrarier tes goûts. Encore une fois, mon cher frère, je ne veux pas te détourner; si tu peux trouver le moindre moyen, fais-le moi connaître et j'irai de suite trouver Monseigneur lui-même; je lui dirai ta position et tes désirs; et je crois qu'il ne refusera pas de t'envoyer aux missions étrangères, si tu le désires. Surtout, mon cher frère, ne te tourmente pas; tu peux faire beaucoup de bien où tu es; c'est toujours une consolation. Le bien que tu fais n'est pas éclatant, il n'en est que plus méritoire et moins dangereux; tu as du moins le bonheur d'être dans une paroisse où il y a de la piété; c'est déjà beaucoup de pouvoir s'y maintenir. Efforce-toi de bien établir le mois de Marie; partout dans le midi de la France, où il y a moins de religion que chez toi, on le fait avec beaucoup de solennité, même dans les moindres hameaux; tu prouveras par là ton amour envers Marie; et si Dieu ne juge pas à propos que tu sois un Oblat, tu n'en seras pas moins son enfant. Adieu, mon cher frère, prends courage. Si pendant ta vie tu as pu empêcher un seul péché mortel, ne crois pas que ton ministère a été sans fruit. N'oublie pas du reste que par tes prières tu peux convertir plus d'âmes que par tes prédications.

LES DEVOIRS DU PRÊTRE[1]

Monseigneur rappelle à son frère aîné, l'abbé Jean, qui avait eu le désir de se faire missionnaire, ses devoirs envers Dieu et envers la famille.

Dans la position où la Divine Providence m'a placé, la santé m'est bien nécessaire, aussi fais-je mon possible pour la conserver. Autant qu'on peut raisonnablement le faire tout en étant missionnaire. Que Dieu s'arrange de moi du reste comme bon lui semblera ; ma vie longue ou brève lui appartient ; peu importe qu'elle finisse tôt ou tard dès lors qu'elle se dépensera pour lui. Ne va pas croire que je désire mourir, ni même que je suppose mourir bientôt. Je puis te garantir que si je ne meure que d'envie, je ne mourrai pas de sitôt ; j'ai encore bien des voyages à faire avant d'arriver au ciel et je ne crois pas que le bon Dieu ait voulu me faire évêque pour m'appeler à lui, mais bien pour lui conduire les autres. Pour toi, mon cher frère, tu ne dois peut-être pas tant voyager que moi pour aller au ciel, mais tu ne dois pas moins combattre les combats du Seigneur. Eh ! mon cher, ne t'y trompe pas ; tes combats peuvent bien valoir et surpasser les miens. Ne pense donc plus à venir me rejoindre. Travaille pour Dieu et uniquement pour Dieu dans la position où il t'a placé. N'oublie cependant pas les pauvres missions sauvages ; tu dois les aimer d'autant plus qu'elles ont été confiées en partie à ton pauvre frère ; prie bien et fais prier pour lui, afin qu'il remplisse convenablement l'importante et redoutable mission qui

---

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — Sur le lac Winnipeg, le 6 août 1860. — CFG

lui a été confiée. On n'est point prêtre pour ses parents; il me semble que je le comprends mieux que personne. Cependant en devenant prêtre, on ne cesse pas d'être fils et frère. Pardon, mon cher frère, si je reviens encore sur ce chapitre-là; cela me sied d'autant moins que tu as jusqu'à présent toujours supporté seul les charges de la famille, que je n'ai pu te secourir en rien et que je ne le pourrai jamais. Mais c'est précisément cette impuissance où je me trouve qui me porte à te prier de veiller sur elle, et pour toi et pour moi. Je prie pour elle et ne peux faire davantage; toi tu n'en peux guère faire plus, tant mieux; ce n'est peut-être pas un malheur, cependant ton bon cœur te fait trouver le moyen d'en faire beaucoup plus. Aide autant que possible ces pauvres familles de tes conseils et de ta direction. Veille à ce que ces jeunes enfants soient élevés chrétiennement; veille à ce que la bonne union règne toujours parmi nous tous; veille aux soins temporels de notre vieux père; supporte avec charité ses faiblesses et ses susceptibilités. Ne va pas croire, mon cher frère, que je prétende que tu veilles sur la famille en négligeant ton ministère; je serais le premier à t'éloigner d'un pareil excès; tu es l'homme de Dieu d'abord et tu ne dois être l'homme de la famille qu'en étant homme de Dieu.

VII

L'ÉVÊQUE

LE PAUVRE GARS GRANDIN, GARDEUR DE BREBIS[1]

Les membres de la famille Grandin se disputaient le plaisir de donner l'hospitalité à leur cher Évêque missionnaire, lors de ses voyages en France. Il adresse ici une lettre à sa sœur pour lui faire partager ses sentiments.

Me voilà arrivé au port d'où je devrai prochainement partir. Je veux avant de m'embarquer te courir encore ces quelques lignes et te dire adieu encore une fois.

J'ai toujours regardé, bien chère sœur, cette triste vie comme une vallée de larmes. On n'a pas besoin d'aller parmi les sauvages pour souffrir; les souffrances se trouvent partout et quelques personnes, comme toi, ma chère enfant, sont ingénieuses pour s'en créer quand elles pourraient leur faire défaut. Ainsi mon voyage en France, qui autrefois était pour nous deux une source de joies si douces et si pures, a été cette année une source de peines d'autant plus cruelles qu'on avait moins lieu de s'y attendre. Et ce qui me fait peine en m'éloignant, c'est de penser que la peine que je t'ai occasionnée, ne s'éloignera peut-être pas avec moi. Je te prie pourtant de croire, ma pauvre enfant, que mon affection pour toi n'a pas changé; je t'aime et t'estime toujours. Si quelque chose m'afflige, c'est que tu puisses en douter et je puis dire que tous tes frères n'ont pas non plus cessé de t'aimer. Maintenant, chère enfant, permets-moi de te parler franchement. Tu sais combien j'étais peu fait pour l'épis-

[1] **Lettre à sa sœur Mélanie. — Brest, 7 mai 1874. — CFG**

copat. Le bon Dieu en m'appelant au sacerdoce, à la vie religieuse et à l'apostolat, m'a assurément fait une grande grâce, a bien honoré et béni notre famille. En m'appelant à l'épiscopat, il m'en a fait une autre assurément; mais je suis convaincu qu'il ne m'a choisi qu'à cause de ma misère; il a voulu que sa gloire fût son œuvre et pour cela il a choisi celui qui était le moins propre à la lui procurer. Tu t'es sans doute réjouie de voir ton frère élevé à une si haute dignité, tu t'en es d'autant plus réjouie que tu pouvais moins y compter. Cette élévation qui n'était ni pour toi, ni pour moi, mais pour Dieu, devait nous rendre reconnaissants sans doute, mais non nous élever. Si au lieu d'être Monseigneur Grandin, j'étais resté le père ou le frère Grandin, ou mieux si j'étais resté le *pauvre gars Gradin,* gardeur de brebis comme autrefois, nous ne nous serions pas moins aimés, je n'aurais pas eu tant d'Hôtelleries pour y descendre au Mans et je suis sûr que tu n'aurais pas trouvé mal si, pour gagner *10 ou 20 sous* ou simplement pour ne point faire de peine à quelqu'un, j'avais préféré une autre auberge à la tienne. Il est bon de nous rappeler ce que nous avons été, cela nous ferait mieux comprendre ce que nous devons être ... Je tremble, ma chère enfant, que ma dignité ne tourne un jour à ma confusion et peut-être à celle de ma famille. Tâchons au moins d'être véritablement humbles de cœur pour attirer sur nous le regard si miséricordieux du bon Dieu. Ne nous élevons point, tenons-nous au contraire toujours dans notre rien; nous ne pouvons être à notre place ailleurs.

LE BERGER DEVENU ÉVÊQUE [1]

Chère sœur, Notre-Seigneur signale les richesses comme un grand obstacle pour aller au ciel et bien des fois j'ai remercié la Providence de ne point me les avoir données, car je vois que certains membres de notre famille qui en ont été gratifiés sont incomparablement plus malheureux que nous. Tu n'es pas encore riche, chère enfant, et j'espère que tu ne le seras jamais; mais enfin te voilà chez toi, tu jouis d'une certaine aisance; il ne faut pas que cette aisance-là nous désunisse. Je serais le plus ingrat des hommes si je payais ton dévouement pour moi, ta continuelle charité, par l'ingratitude, si j'allais te mépriser parce que je suis revêtu d'une haute dignité. Cette dignité, chère enfant, ne saurait me faire oublier le temps où tous les deux vêtus on ne peut plus modestement, je dirais même pauvrement, nous conduisions nos vaches et nos moutons au champ. Nous nous accordions bien alors; nous étions peut-être plus à notre place qu'aujourd'hui, moi du moins. Si j'avais conservé mes sabots, ma blouse de toile, mon fouet et mon chapeau de paille, personne n'eût été jaloux de moi, on ne se disputerait pas surtout pour me donner l'hospitalité. Mais j'en ai trop dit sur ce chapitre, chère Mélanie, sache bien une fois pour toutes que je n'ai jamais cessé de t'aimer.

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — St-Albert, le 21 décembre 1874. — CFG

MÊME SI TON FRÈRE EST ÉVÊQUE...[1]

Monseigneur réitère des conseils qu'il a déjà donnés à sa sœur.

Je t'écris ce petit billet presque pour te gronder. Pourquoi te désoler comme tu fais; tu te tourmentes, tu t'inquiètes d'un rien, mais, ma chère enfant, pourvu que tu vives quelques années, combien tu vas souffrir si tu t'inquiètes ainsi. Te crois-tu la seule à avoir du chagrin et de l'inquiétude ? Tu t'en fais beaucoup, il est vrai; mais je crois que tu devrais en avoir beaucoup moins que d'autres. Je ne sais d'où peuvent te venir tes chagrins; car tu ne me le dis pas; mais pour les diminuer fais bien ce que je vais te dire: prends bien garde d'être trop susceptible; ne prends pas en mauvaise part des conseils et des observations qui peuvent te venir de la part des personnes avec qui tu vis; elles ont plus d'expérience que toi et peuvent t'être très utiles. Si elles se trompent ou même si elles en agissent ainsi pour te faire de la peine et te nuire, quel que soit leur dessein, pourquoi encore tant t'affliger ? Que peut-on te faire après tout ? presque rien; c'est tout simplement pour toi un moyen de pratiquer la patience, l'humilité peut-être et bien d'autres vertus. Prends donc courage, ma chère sœur, et ne t'afflige pas ainsi de ce qui devrait te réjouir. Toutes tes peines et tes chagrins sont autant de moyens de t'enrichir pour le ciel, si tu les supportes comme il faut; allons, si tu t'y entends un peu, tu ne laisseras pas perdre tant et de si sûrs moyens de gagner le ciel. Souffrir de la part des hommes est méritoire; souffrir de la part

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — Sans date. — CFG

de ceux dont on attend des consolations l'est bien davantage. Aie donc bon courage et ne te désole pas ; gagnons le ciel et ne manquons pas notre coup !

Une autre chose que j'aurais voulu te dire de vive voix autrefois, mais que je n'ai pu à cause de notre trop grande sensibilité : j'ai été surpris du changement que j'ai remarqué dans ta toilette. Je veux que tu aies raison ; les personnes que tu fréquentes ont une toilette recherchée, la tienne doit un peu approcher de la leur, mais de loin, sache-le bien, surtout si elles sont un peu loin. Ainsi si tu veux m'en croire, tu en resteras où tu en es pour ta toilette, c'est-à-dire, tu veilleras à ne pas l'augmenter. Veille beaucoup à la propreté et l'ordre dans ta toilette, mais veille autant à la simplicité. Si les personnes que tu fréquentes sont raisonnables, elles n'en seront point blessées ; si elles le sont, elles ont tort et tu aurais tort de céder à leurs caprices. Allons, bien chère sœur, je te parle réellement comme à une sœur. Tu n'en seras point offensée, j'en suis sûr. Je n'ai plus qu'un mot à te dire et je voudrais le dire à toute la famille. Ton frère est évêque, c'est un poste très élevé aux yeux des hommes, des anges et de Dieu même. Ton amour propre en est flatté ; tu parleras avec emphase de ce frère, tu aimeras à le louer, à le faire louer et à l'entendre louer. Prends-y bien garde, chère sœur ; l'orgueil se cache partout et Dieu le punit souvent par les plus grandes humiliations. Cet évêque dont tu es fière est un homme bien faible, hélas ! il peut faire les chutes les plus déplorables et qui seront d'autant plus apparentes que sa position est plus élevée. Que sa position t'inspire donc plutôt la crainte et la pitié que l'or-

gueil. Prie pour lui afin qu'il s'acquitte saintement de sa terrible charge.

LE FARDEAU DE L'ÉVÊQUE [1]

Dans cette lettre et celle qui suit, l'Évêque expose à son frère les soucis de sa charge et les difficultés qu'il rencontre pour établir le règne de Dieu dans le champ qui lui a été confié.

Tu as bien des troubles, bien des soucis, et moi donc ? Si tu savais comme ma vie est agitée ! Je crains parfois beaucoup que pour mes finances il m'arrive ce qui est arrivé à notre frère; mes missions augmentent toujours en importance; il me faut toujours faire des entreprises coûteuses, quelques milliers de francs passent presque sans paraître; il y a vraiment de quoi se déconcerter. Figure-toi qu'outre les établissements, bâtisses, entretien, paiément et nourriture des serviteurs, j'ai au moins quarante personnes, prêtres, frères ou sœurs, ou personnes qui m'aident aux mêmes conditions, qu'il me faut absolument fournir de tout, depuis le mouchoir jusqu'à la chemise; il me faut fournir la même chose à au moins 50 enfants, fournir de mobilier toutes les missions depuis la cuisine jusqu'à l'étable, fournir aux frais d'une foule de voyages, entretenir les églises et sacristies, encore faire des aumônes; je t'assure que je ne dors pas toujours tranquille. Quand à chaque courrier je reçois les différents mémoires qu'il me faut acquitter, j'ai bien de la

---

[1] **Lettre à son frère l'abbé Jean. — St-Albert, le 22 avril 1875. — CFG**

peine, moi aussi, à ne pas montrer un peu d'humeur. Puis, je trouve toujours des dépenses qui suivant moi ne sont pas absolument nécessaires; il me faut souvent faire des observations pénibles à recevoir, au moins aussi pénibles à faire, causer de la peine à des missionnaires zélés qui sont là par dévouement et s'imposent bien des privations pour faire le bien. Oui, cher frère, si ma charge est honorable, que je paie chers les honneurs qu'elle me procure. Que je céderais volontiers et la charge et l'honneur. Ma grande crainte est de compromettre la cause de Dieu. Tu dois le comprendre, je fais des fautes et j'en fais souvent; maintenant plus que jamais, les suites peuvent en être funestes. Je n'oserais pas demander la mort; mais s'il plaisait au bon Dieu de m'enlever de ce monde, mon acte de résignation n'aurait pas grand mérite. Si, comme je l'espère, je puis avoir bientôt quelque infirmité qui soit une raison suffisante pour me démettre de ma charge, je me hâterai de le faire, et tâcherai de me rendre utile cependant, en servant au moins de compagnon à un de mes missionnaires dans une petite mission. De cette façon, mon diocèse serait confié à des mains plus capables, le bien se ferait plus sûrement. Ne va pas pourtant me croire absolument découragé. Je sais fort bien que le bon Dieu n'a pas besoin d'un homme capable pour faire son œuvre; et c'est tellement vrai que ceux de mes missionnaires qui font le plus de bien ne sont pas généralement ceux qui ont le plus de talent. Tant que le bon Dieu me laissera absolument les forces nécessaires, je porterai ma croix de mon mieux; quand je ne le pourrai plus, je tâcherai de la faire déposer sur les épaules d'un autre pour en

prendre une plus en rapport avec ma faiblesse, car il me faudra souffrir partout et toujours. Je n'attends, à vrai dire, mon repos qu'au ciel.

TOUT N'EST PAS ROSE [1]

Tu verras, par une circulaire que je t'adresse, une partie de mes difficultés et, malheureusement, elles ne peuvent que s'augmenter. La population blanche augmente prodigieusement; mais le plus souvent ce sont des gens qui en fait de religion valent plus ou moins vos gouvernements; s'ils sont chrétiens et honnêtes, ils sont pauvres, viennent dans le pays pour tâcher d'y refaire une fortune ruinée et ils ne peuvent rien faire pour nous; c'est à peine si nous pouvons obtenir quelques corvées. Le protestantisme nous talonne; l'argent ne lui manquant pas, il fonde des collèges, des écoles, des établissements de différent genre où il s'efforce d'attirer nos enfants et nos catholiques indifférents. Mes missionnaires me harcèlent par leurs demandes; j'en suis venu à redouter le courrier; ce sont toujours des demandes de constructions, de fondations de nouvelles missions et partant, demandes d'argent, sous prétexte que tel poste va nous échapper, telle tribu va devenir protestante; quelques-uns présumant de leurs forces vont de l'avant, s'endettent et m'endettent. Ajoute à tout cela que, avec la civilisation, les besoins augmentent; nous ne pouvons plus comme

[1] Lettre à son frère le Chanoine Jean. — St-Albert, le 19 février 1885. — CFG

autrefois voyager avec des charrettes de bois attelées d'un bœuf. Nos constructions, notre ameublement, notre vêtement même doivent se sentir de la civilisation. Je serais tenté de regretter l'ancien temps. Ce qui est certain, c'est que la civilisation vient trop vite, vu la modicité de nos moyens. Que faire pour obtenir des ressources ? Je ne puis pas convenablement m'adresser à la France qui devient elle-même un pays de mission. J'avais pensé me rendre en Bavière où j'ai quelques connaissances; mais j'apprends que là aussi on redoute les missionnaires. Enfin le bon Dieu n'est pas mort; c'est son œuvre que je fais, s'il veut que je la continue, il faut qu'il y mette la main. Il me faudrait des sujets, mais avec eux de l'argent en proportion. Tu vois, cher frère, que tout n'est pas rose et que si notre cause n'était celle de Dieu, il me serait permis d'en désespérer; prie bien et fais prier pour nous.

VIII

SUR LA SOUFFRANCE

L'INFORTUNE EST SOUVENT UN BONHEUR [1]

Le jeune Vital Grandin est encore élève au Collège de Précigné lorsqu'il écrit cette lettre à sa sœur pour l'encourager.

Dieu sait bien mieux ce qu'il nous faut que nous-mêmes, il sait que le malheur nous fera demeurer fidèles, et que la prospérité nous rendrait peut-être ingrats; il veut nous montrer que le bonheur n'est point sur cette terre, que c'est au ciel que nous le trouverons réellement. Mais, ma pauvre fille, pour te prouver que l'infortune est souvent un bonheur, jette un regard sur ceux de notre famille qui croient avoir bien mieux réussi que nous; ils ne manquent de rien, crois-tu ? ma fille, ils manquent de tout; ils mettent leur bonheur sur cette terre; ils nous plaignent; pauvres gens, que je les plains moi-même. Au lieu de nous plaindre, quand Dieu semble nous frapper, remercions-le et disons-lui: Mon Dieu, que votre volonté soit faite. Je préfère, si c'est votre volonté, être malheureux toute ma vie que d'être heureux contre votre volonté. Le matin, ne manque jamais d'offrir à Dieu tous les petits sacrifices que tu auras à lui faire dans le courant de la journée; et le soir, si tu trouves en avoir bien fait, n'en pleure pas, mais remercies-en Dieu. Dis souvent dans tes prières: Mon Dieu, rendez mes parents de bons chrétiens, ne permettez pas qu'ils aient jamais le malheur de vous offenser mortellement; accordez-leur les biens de ce monde, autant qu'ils ne nuiront point à leur salut, autant que ce ne sera point contre votre

[1] Lettre à sœur Mélanie. — Précigné, 18 mai 1850. — CFG

volonté. Pour ta santé, ne t'en tourmente point non plus. Si notre Maître veut que tu sois religieuse, il te donnera les qualités nécessaires pour cela; il faut les lui demander; il faut aussi demander pour notre frère la grâce de bien s'acquitter de l'important ministère dont il est chargé, pour moi la grâce de devenir un saint prêtre, afin de pouvoir procurer la gloire de Dieu. Mais je m'oublie; changeons de conversation.

LA SOUFFRANCE ET LA CROIX [1]

Les souffrances dont parle ici le jeune novice oblat sont dues pour une bonne part à l'état de pauvreté de sa famille et à la maladie de quelques-uns des siens.

Ne perdons pas l'occasion d'acquérir des mérites pour nos souffrances; unissons-les à celles de Jésus et de Marie qui ont tant souffert pour nous, et au lieu de souffrir de nos peines, nous y gagnerons beaucoup. Oui, chère Mélanie, le bon Dieu nous aime bien, puisqu'il nous permet de prendre part à ses souffrances. Remercions-le donc et ne perdons pas cette occasion. Je te parle toujours de souffrances, toujours c'est là mon refrain. Ah ! mais vois-tu, c'est après la charité la vertu favorite du missionnaire. Je ne sais si tu as vu un Oblat qui est allé au séminaire, il y a quelques jours; il avait une grosse croix sur son cœur, et tous les Oblats en ont autant. Moi-même je l'aurai quand j'aurai fait mes vœux, vers l'époque du premier de l'an. Alors je devrai la baiser

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — N.-D. de l'Osier, 7 avril 1857. — CFG

souvent, et chaque fois je gagnerai 300 jours d'indulgence. Cette croix est pour nous une source de consolations et d'encouragement. Lorsqu'on est accablé de peines, on est consolé par la vue de la croix, on est encouragé à travailler au salut des âmes en (voyant) ce qu'elles ont coûté à Dieu. Et toi aussi, chère Mélanie, baise souvent ta croix; tu as aussi besoin de consolations, tu as besoin de comprendre ce que les âmes ont coûté à Dieu pour faire le sacrifice de ton frère. Mais je ne veux plus te parler de croix, car tu ne recevras pas ma lettre ni demain, ni après demain, et tu seras dans les *alleluia.*

LE "PETIT BOUT" DE LA CROIX EN CARÊME [1]

Tu me demandes comment va ma santé ? A merveille, toujours de mieux en mieux. A peine si je me souviens qu'elle a été mauvaise autrefois. Le jeûne ne m'a pas bien gêné non plus, grâce à la manière dont je l'ai observé. Et voilà quel a été mon secret pendant une grande partie du carême: pour avoir la force de jeûner jusqu'à midi, je déjeunais bien le matin; le soir je mangeais mon content, et tu vois qu'ainsi je pouvais ne pas être très fatigué. Peut-être qu'à la rigueur j'aurais pu observer un jeûne rigoureux; mais je n'ai pas encore osé commencer. *Je veux user ma vie au service de Dieu et pour cela je veux la lui conserver autant que pos-*

[1] Lettre à sa sœur Mélanie. — N.-D. de l'Osier, 24 avril 1852. — CFG

sible. Ainsi, ma chère sœur, ne crains donc point de me scandaliser parce que tu uses du gras les jours défendus; je serais scandalisé si tu en agissais autrement, puisqu'on te le commande; ménage donc bien ta santé, elle ne t'appartient pas. D'un autre côté sois bien résignée à la volonté de Dieu, s'il ne veut pas qu'elle soit aussi bonne qu'on le pourrait désirer.

Tu te plains, chère Mélanie, de n'avoir pu faire aucune mortification pendant ton carême; ne te plains donc pas. Le bon Dieu t'aime plus que tu ne penses, quelles peines ne t'a-t-il pas ménagées pendant ce temps de pénitence. Ne dirait-on pas qu'il a voulu que nous souffrissions tous avec lui. Allons, ma chère sœur, soyons donc raisonnables; plus que Simon le Cyrénéen qui n'aidait à Jésus à porter sa croix que parce qu'on l'y contraignait. Soyons donc plus généreux, nous, sachons apprécier l'honneur que Dieu nous fait, supportons donc notre croix avec amour, n'oublions pas que nous n'avons à soutenir qu'un petit bout et que la partie la plus pesante repose sur les épaules de Jésus-Christ.

"ATTACHONS-NOUS À CETTE CROIX..."[1]

Je ne saurais trop te féliciter, mon cher frère, de la bonne habitude que tu as prise de faire le chemin de la croix tous les jours. Je suis convaincu que si tous les prêtres en faisaient autant ils seraient plus zélés qu'ils ne le sont généralement; parce que

---

[1] Lettre à son frère l'abbé Jean. — N.-D. de l'Osier, le 4 janvier 1853. — CFG

cet exercice mieux que tout autre nous fait connaître le prix des âmes. Je t'assure que pour mon compte, c'est en faisant *le chemin de la croix que ma vocation s'est affermie.* Il me semble que pour nous cet exercice doit nous être d'autant plus cher que nous avons plus besoin de consolation. Afin de te faciliter le moyen de ne jamais manquer à le faire, je tâcherai de t'envoyer un crucifix avec lequel tu pourras faire le chemin de la croix dans ton lit si tu es malade, en voyage, couché, assis, debout, peu importe. Seulement pour profiter de ces avantages, il ne faut pas qu'il en soit érigé un près de toi et que tu puisses aller le faire dans ce lieu. Au moyen de cette croix, j'ai pu l'année dernière faire le chemin de la croix en chemin de fer. Monsieur le Supérieur des Missions Étrangères (me l'avait donnée ?) justement quelques jours avant mon départ. Cet avantage, la manière dont elle m'avait été donnée me faisait aussi beaucoup tenir à cette croix; mais on m'en a donné une le jour de mon oblation qui m'est infiniment plus chère. Cette croix désormais ne doit plus me quitter; peut-être qu'un jour elle sera mon unique compagne et probablement mon unique consolation. Aussi je l'aime ma croix, je l'aime et la baise sans cesse et chaque fois je gagne cent jours d'indulgence et quiconque la baise en gagne autant. Oh ! si tu savais combien je suis heureux de l'avoir; ce sera l'arme dont je combattrai le démon; elle est suspendue à mon cou par un cordon et passé à ma ceinture comme une épée. La nuit, je la tiens *à deux paires de mains* comme un vieillard tient son bâton et j'espère que je mourrai en la tenant de la sorte. Oh ! mon cher frère, attachons-nous à cette croix, elle sera

notre force dans nos peines, notre conseil dans le terrible ministère que tu as et que j'espère avoir à remplir; que je voudrais bien t'en voir une comme la mienne; cependant, sois bien sûr, la croix n'est pas seulement consolante pour l'Oblat; et si en baisant la tienne tu ne gagnes pas d'indulgence, tu prouves du moins à Dieu que tu l'aimes.

Je n'ai pas manqué de me consacrer entièrement à Marie le jour de mon Oblation, je lui ai consacré tout moi-même, ma famille dont elle prendra soin pour moi, je lui ai surtout parlé longuement de toi, et hier, après une messe où j'ai fait la sainte communion pour toute notre famille, j'ai mis notre consécration sous les pieds de notre Mère. Je n'ai pas osé mettre aucun nom; mais (une) Mère n'a pas besoin pour reconnaître son fils de lui demander son nom. Je suis convaincu qu'elle m'a bien compris.

QUAND LE BRAS DE DIEU S'APPESANTIT [1]

Après avoir consolé sa cousine des peines qui l'accablent, le jeune Évêque lui fait part de ses propres misères pour établir la mission de la Providence. Ce fut l'une des plus dures périodes de toute sa vie.

Je profite de quelques instants de repos pour venir m'entretenir avec vous. Vous ne recevez point mes lettres, me dit-on. J'en suis réellement contrarié; mais ce qui me fait de la peine surtout, c'est de vous voir vous-même dans l'affliction, de con-

[1] Lettre à sa cousine Sœur Anne-Marie, Carmélite. — Mission de la Providence, le 12 avril 1863. — CFG

naître que le bras du Seigneur s'appesantit sur vous; mais du moins je sais que vous ferez votre profit de ces épreuves; c'est pour votre intérêt que Dieu les permet, et vous savez comme il s'y entend en fait d'intérêt. Je ne sais si votre cher neveu connaît tous vos chagrins, je serais content qu'il les ignorât du moins ceux qui le touchent davantage. J'ai un peu sondé le terrain en lui écrivant afin de savoir s'il connaissait quelque chose et de pouvoir au besoin le consoler et le fortifier. Sa réponse me fait supposer qu'il ignore tout, tant mieux ! Le missionnaire a assez à souffrir et je voudrais bien lui épargner autant de peines que possible. Pour vous, bien chère cousine, prenez bon courage et surtout ranimez votre foi. Si c'est au combat qu'on connaît le vrai soldat, c'est dans les circonstances où vous vous trouvez qu'on connaît quels sont les vrais amis de Dieu. Ces misères sans nombre, dont nous sommes accablés ici-bas, nous empêcheront de nous attacher trop à cette malheureuse terre et feront que nous nous attacherons davantage à Celui qui seul peut nous rendre heureux. Nos peines finiront assurément, mais quand finiront-elles ? quand nous mourrons et pas avant. Prophète de malheur, me direz-vous. Je ne prophétise point, je dis une chose que chacun expérimente tous les jours. Si le pieux auteur de l'Imitation a pu dire que toute la vie du chrétien est une croix et un martyre continuels, et certes il ne s'est pas trompé, que ne doit pas attendre alors le religieux, celui qui a pris Jésus-Christ pour son partage ?

Ni moi non plus, bonne cousine, je ne suis pas exempt de peines, je vous assure. Vous savez quelles

ont été les miennes autrefois; néanmoins je crois ne faire que commencer à en avoir. Si l'épiscopat m'a attiré quelques vains honneurs en France, il me faut les payer bien cher aujourd'hui, je vous assure. Cet espèce de journal que je me propose d'adresser à toute ma famille vous fera connaître une partie de mes peines physiques; mais ces peines ne sont rien comparées à beaucoup d'autres que je dois dévorer seul. Si je vous dis ceci, ne croyez pas que ce soit pour me plaindre. Je voudrais seulement vous faire voir que vous n'êtes pas la seule à souffrir. Actuellement je suis dans la réalité destitué de tout secours humain, abandonné de tout le monde. Je serais quelquefois tenté de croire que le bon Dieu m'abandonne aussi, mais non, il ne veut pas m'éprouver autant que son divin Fils. Il ne m'abandonne point, je le sens, il fait au contraire toute ma force. J'ai dû envoyer en mission le seul compagnon que j'avais avec moi, mes serviteurs m'ont abandonné, je n'ai pas même à qui faire laver mon linge et celui de trois enfants que j'ai ici avec moi. De ces enfants les deux seuls capables de m'aider vont aussi m'abandonner. Il me reste encore un frère qui a toute la bonne volonté possible de me secourir; mais ce bon frère est malade. Dès qu'il se croit un peu bien, il se jette au travail afin de me secourir, puis il retombe aussitôt. Je vais probablement l'envoyer à Saint-Boniface afin qu'avec une meilleure nourriture il puisse rétablir sa santé. Cependant l'époque de la mission vient à grands pas, tous les jours nous voyons maintenant quelques sauvages; bientôt ils seront réunis ici en grand nombre, n'ayant pour la plupart jamais vu le prêtre ou ne l'ayant vu qu'en passant.

Ils sont donc dans la plus grande ignorance et ont, on ne peut plus, besoin d'instruction. Comme l'époque de leur réunion est aussi celle où il faudrait semer quelques pommes de terre, je me suis vu dans la nécessité de mettre votre cher neveu dans l'embarras, voici comment. Son maître de noviciat a dû le laisser seul pour quelques semaines et aller donner une mission ailleurs. Il se trouve donc seul actuellement chargé de la Mission d'Attabaskaw. Il a avec lui un excellent frère et deux serviteurs passables. Je lui ai envoyé un exprès pour qu'il m'envoyât son frère. Heureusement pour lui et malheureusement pour moi, pour des raisons qu'il est inutile de vous faire connaître, l'exprès n'a pu aller plus loin que le Lac des Esclaves. Me voilà donc *gros Jean* comme devant. Si une autre lettre peut lui parvenir, je pense qu'il va venir ici faire un petit noviciat de misères avant de faire ses vœux; puis il ira aussitôt donner la mission de Saint-Raphaël, Fort de Liard et en allant m'aidera à donner celle du Sacré-Cœur, Fort Simpson, puis reviendra peut-être passer une partie de l'hiver avec moi; mais ce sont des projets que les événements ont bien le temps de faire changer.

Le Père Grouard m'écrit que vous avez perdu votre Révérende Mère Supérieure; sans avoir l'honneur de connaître celle qui lui succède, présentez-lui mes respects, je vous prie, et dites-lui bien que je me recommande instamment aux prières de toute la communauté, moi d'abord, tous nos missionnaires et nos missions. Les ministres de l'erreur nous poursuivent et nous rendent la conversion des sauvages qu'ils rencontrent bien plus difficile, parce que, par

les présents qu'ils leur font pour les avoir, ils leur font regarder la religion comme une chose de commerce. Ils donneront alors leurs *âmes et leurs fourrures* au plus offrant. Que l'on fasse donc une sainte violence au Ciel, que l'on s'adresse pour cela à celle qui détruit toutes les hérésies et notre sainte cause triomphera. Je puis vous dire que déjà elle triomphe, mais incomplètement puisque bon nombre de sauvages sont trompés; il faut que vous nous obteniez un triomphe complet.

Si vous ne recevez pas mes lettres, ne croyez pas toujours que c'est parce que je ne vous écris pas, et si c'est pour cela, ne croyez pas que ce soit par indifférence. Non, bien chère cousine, je ne deviens point sauvage sur ce point, les bienfaits reçus ne s'oublient point en vieillissant et je ne crois pas devoir compter l'ingratitude parmi mes nombreux défauts.

Adieu, bonne et chère cousine, ayez toujours bon courage, priez beaucoup pour nous; je le fais pour vous et vous bénis de tout mon cœur.

Votre affectionné et reconnaissant cousin

† VITAL-J. Ev. de Satala
O.M.I.

A sa Grande Sœur Anne Marie,
au Carmel.
14 juin.

Je suis dans le fort de la mission, j'ai baptisé hier 2 adultes; j'en dois baptiser 9 ce soir; ils sont loin d'être aussi instruits que je les désirerais. Ma position s'améliore un peu. Je ne suis pour le moment ni jardinier, ni maçon, ni bûcheron. Je suis

simple missionnaire. J'ai officié pontificalement ce matin, assisté par le F. Boisramé et par mon petit garçon.

LA VIE EST UN CHEMIN DE CROIX[1]

Notre vie est un long chemin de croix, c'est heureux que ce soit le chemin du Ciel; au moins arrivés au terme de notre voyage, nous trouverons le bonheur. L'impie ne veut pas entendre parler de croix; sa vie à lui est une suite de souffrances, et ses souffrances ne le conduiront pas au bonheur; loin de là, il n'a pas même dans son malheur la consolation de l'Espérance. Quelle consolation pour une chrétienne au grand cœur, au cœur si aimant, comme vous, que de penser, que d'avoir la certitude même de revoir dans un monde meilleur ceux qu'on a tant aimés ! Cette pensée, n'est-il pas vrai, doit rendre le cœur fort.

LES CROIX SONT DES BÉNÉDICTIONS[2]

Je ne doute pas qu'avec le temps la mission de St-Mathias procurera la gloire de Dieu et te vaudra des consolations; le diable le prouve par toutes les difficultés qu'il suscite pour cet établissement. Le

[1] Lettre à une cousine. — Calgary, le 2 juillet 1889. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

[2] Lettre à son neveu, le P. H. Grandin. — St-Albert, le 3 septembre 1900. — (Série Copie-Postulation, Rome).

bienheureux Grignon de Montfort redoutait l'insuccès d'une mission parce que, contre l'habitude ordinaire, les croix et les tribulations avaient manqué. Les saints savent apprécier les croix et les regardent comme des bénédictions. Le fait est que j'ai très souvent reconnu que les événements qui m'ont parfois fait le plus de peine sont ceux qui ont le plus tourné à mon avantage. Voyons l'action de Dieu en tout, ou au moins sa permission; il s'entend pour tirer le bien du mal.

MISÈRES HUMAINES ET ACTION DIVINE [1]

Son neveu a quelque chagrin à quitter le milieu où il se dévouait. L'Évêque lui expose les raisons qu'il a de ne pas s'affliger.

Hier soir seulement, j'ai reçu des lettres de ton frère et j'ai appris ton éloignement de Sainte-Croix et ton transfert à Versailles. Je m'en afflige pour m'associer à tes peines et à celles de la famille; mais ma peine est bien mitigée, car ma conviction c'est que le bon Dieu est en cela, que c'est pour ton bien; tu le comprendras plus tard. Lorsque David, fuyant devant Absalon, est insulté et maltraité par un parent de Saül, il ne s'en prend pas à Sémei, mais à Dieu qui lui a commandé de maudire David. Ma conviction est que Dieu en a agi avec toi par pure miséricorde. Que la jalousie ou, si tu veux, les mauvaises intentions y soient pour quelque chose, peut-être même pour tout, c'est ainsi que le bon Dieu montre son

---

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — St-Boniface, le 1er novembre 1887. CFG

action, en faisant tourner à notre avantage, même les mauvaises intentions de nos ennemis. Prends donc courage, bien cher enfant, le bon Dieu est partout et il y a du bien à faire partout. N'oublie pas aussi que le diable nous fait partout sentir les effets de sa haine, que les hommes parce qu'ils sont prêtres, religieux, évêques même, n'en sont pas moins des hommes exposés à toutes les faiblesses du pauvre genre humain. Et nous-mêmes, cher ami, nous voulons le bien, nous voulons être des saints. Combien cependant de petitesses, de misères nous découvrons en nous, pour peu que nous y réfléchissions, et combien plus les autres en voient ! Ainsi tu as trouvé à Sainte-Croix, chez des hommes bien respectables, des choses sur lesquelles tu ne comptais pas; tu en trouveras dans ta nouvelle position. Mais tu as acquis une expérience dont tu avais besoin; tu en verras d'autres pour peu que tu vives. Ne nous appuyons que sur Dieu, ne cherchons que lui et ne nous attachons ni aux localités, ni aux emplois, ni aux personnes. Nous sommes à Dieu, laissons nous conduire; c'est par la tribulation qu'il forme ses hommes. Ton évêque s'est vraiment montré bien bon pour toi; c'est une consolation qui te reste; les pères qui demandent ton éloignement, n'en montrent pas moins d'estime pour toi. C'est bien aussi une consolation. Tous les persécutés n'en ont pas autant. Le bien que tu faisais à Sainte-Croix, d'autres le feront; peut-être que tu en feras à Versailles qui n'aurait point été fait. Il me tarde d'avoir de tes nouvelles, écris-moi au plus tôt.

VA TON PETIT BONHOMME DE CHEMIN[1]

J'ai de l'ouvrage par dessus la tête, le courrier part demain et j'ai encore bon nombre de lettres indispensables à écrire. Mais c'est aujourd'hui ta fête, j'ai prié pour toi ce matin à la sainte messe et en l'honneur de ton saint patron. Je viens causer un peu avec toi en courant.

Je ne suis point surpris que la bonne demoiselle D... n'ait pu rester chez les Clarisses. J'ai toujours cru cet ordre trop sévère pour elle; la Visitation, il me semble, lui aurait mieux convenu. Enfin elle a essayé; le bon Dieu lui en tiendra compte.

Pauvre enfant, tu n'as pas besoin de venir aux missions étrangères pour avoir des croix; tu vois qu'on les trouve partout. Mais tu dois comprendre que l'ouvrage de surcroît que tu fais t'attirera nécessairement des désagréments, non seulement des élèves, mais des autres professeurs; car il est possible que le supérieur serait heureux de voir les autres professeurs en faire autant; mais il n'ose l'exiger, et ces Messieurs ne seraient pas fiers de voir que cette surcharge leur fût imposée. Fais le bien que tu pourras, va ton petit bonhomme de train en suivant la voie commune; tu n'as déjà pas grande santé; il ne faut pas la compromettre. J'espère que ton frère sera bientôt avec toi, je m'en réjouis. Je comprends, pauvre enfant, que les vacances n'aient plus pour toi l'attrait d'autrefois; c'est ce qui me fait un peu regretter que Vital abandonne le Ministère; vous

---

[1] Lettre à son neveu l'abbé Augustin G. — St-Albert, le 28 août 1888. — CFG

aviez chez lui, au moins un pied à terre convenable; mais enfin on ne peut tout avoir.

J'ai moi aussi, cher Enfant, bien des peines et des ennuis; *in hoc nati sumus.* Nous les trouverons partout.

À L'ÉCOLE DE LA SOUFFRANCE[1]

Cette lettre s'adresse à une mère malade et à ses enfants.

Je suis obligé de renoncer à toutes mes lettres d'agrément, mais votre mauvaise santé me fait une obligation de vous écrire quelques mots; je serai trop heureux si, par là, je puis vous donner au moins quelques consolations. Vous souffrez depuis longtemps, chère Enfant, je compatis de tout mon cœur à votre état de souffrance; je supplie Dieu de vous rendre la santé pour que vous puissiez encore veiller à vos affaires et vous occuper de vos chères filles. Si pourtant (Il) ne juge pas à propos de vous rendre la santé, rapportons-nous en à lui; il sait mieux que nous ce qu'il nous faut. L'accomplissement de sa sainte volonté est ce qu'il y a de mieux pour nous. Je vous souhaite, chère Enfant, bonne et sainte année, s'il ne veut pas vous donner la santé, qu'il vous donne force et courage, patience et soumission, pour au moins profiter de vos épreuves, pour vous enrichir pour le ciel. Je lui demande de plus, que vos filles qui deviennent grandes, soient votre consolation par le respect dont, sans doute, elles vous

[1] Lettre à des nièces. — St-Albert, le 29 décembre 1898. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

entourent, par leur obéissance, par leur piété, leur amour du travail.

Chères Petites, vous êtes à une grande et forte école; vous avez vu mourir votre père, comprenant à peine la perte que vous faisiez; vous voyez maintenant souffrir votre bonne Mère. Tâchez de la soulager, de la consoler par vos bons soins, votre dévouement et votre piété. Comprenez ce qu'est la vie, un long chemin de croix; long, pas toujours, car la vie est quelquefois bien peu de chose et vous apprenez bien jeune ce qu'elle est.

Les peines et les souffrances ont été à moi aussi ma première école et je comprends depuis longtemps que c'est la meilleure; profitez bien des leçons que la divine Providence vous ménage.

Au revoir en Paradis, mes bien chères nièces, grandes et petites; je ne vous reverrai que là, car moi aussi je suis loin de jouir d'une bonne santé et avec cela je suis vieux et infirme.

Je vous embrasse et vous bénis avec toute l'affection possible.

LES NOCES SONT SUIVIES DE CROIX [1]

Monseigneur Grandin avait dédié une mission à Saint Mathias pour rappeler le souvenir du jour où il avait reçu son obédience pour le Canada, le 24 février 1854. Il avait confié à son neveu cette pénible mission au milieu d'une population surtout protestante.

Je n'ai pas l'habitude d'être jaloux de Monseigneur Legal, cette fois, j'avoue que je le suis un peu

---

[1] **Lettre à son neveu, le P. H. Grandin. — St-Albert, le 25 novembre 1900. — (Série: Copies-Postulation, Rome).**

et s'il m'était possible de voyager, je me serais réservé cette visite que j'aurais été si heureux de faire. Célébrer avec toi tes noces d'argent, et bénir cette église de St-Mathias, établissement dont je suis si heureux, parce que j'en ai plus longtemps compris la nécessité et regretté l'impossibilité. Tu te proposais, autrefois, établir cette mission à l'occasion de mes noces d'or épiscopales; le bon Dieu a hâté les choses; il n'est pas probable que je célèbre sur terre mes noces d'or épiscopales. J'ai la consolation de voir cette mission établie avant que je meurs, de la voir établie par toi, ce qui est une consolation de plus, de la voir de plus, servir de bouquet pour tes noces d'argent sacerdotales, ce qui en est une autre. Le bon Dieu nous honore, cher Enfant, en se servant de nous pour sa gloire. Comprenons cet honneur et ne manquons pas d'en être reconnaissants. Les noces, ici-bas, sont assez souvent suivies d'assez lourdes croix; les noces sacerdotales ne font pas exception. Il ne faut pas oublier que tu te trouves au milieu de Pharisiens, qui ne te pardonneront pas facilement l'établissement et le maintien de cette mission et chercheront les moyens de s'en venger. Ne crois pas qu'ils t'épargneront toi et tous les missionnaires catholiques du district plus qu'ils n'ont épargné notre Seigneur lui-même. S'ils peuvent trouver le moyen d'interpréter malicieusement vos meilleures actions, ils en profiteront. Sans trop s'en préoccuper et les redouter, il est bon de tout prévoir; un coup prévu est toujours plus ou moins amorti. Que Dieu te donne force et courage, pour combattre longtemps les bons combats et étendre son règne et le solidifier dans ton district. C'est ce que je lui demande par

l'intercession de la Puissante Reine des Apôtres, de saint André et de saint Mathias ! Tu sais que l'anniversaire de ton ordination est aussi celui de mon sacre. Je célébrerai vendredi le 41ème anniversaire de mon sacre et, le 11 décembre, le 43ème anniversaire de ma préconisation. *Oremus pro invicem.* Je t'embrasse et te bénis avec toute l'affection possible, te souhaite longue et sainte vie et toutes les consolations que peut désirer un saint prêtre et un bon religieux.

LA PAUVRETÉ N'EST PAS UN DÉSHONNEUR [1]

C'est au milieu de semblables épreuves que la vertu se montre et que les âmes généreuses se révèlent. La pauvreté n'est point un vice, autrement notre divin Sauveur ne l'eût point voulue en partage. Elle n'est pas plus un déshonneur, surtout lorsqu'elle n'est pas, comme chez vous, la conséquence du désordre et de l'inconduite. Je l'espère donc, bien chers amis, le bon Dieu vous aidera à sortir de cette impasse difficile. Continuez à le craindre, à le bien servir et à être honnête dans vos procédés ; je suis surtout inquiet et affligé de vos dettes. Que je voudrais être riche ! j'aurais tant besoin de l'être pour faire l'œuvre que le bon Dieu m'a confiée. Cela me donnerait aussi les moyens de vous secourir ; et ce serait pour moi un vrai plaisir et même un moyen de payer une certaine dette de reconnaissance

[1] Lettre à une famille éprouvée. — (St-Albert), le 10 décembre 1888. — (Voir Copies-lettres. Volume 2 bis, p. 215.)

envers votre cher mari, votre père et mon pieux et dévoué frère. Bien chers enfants, ne vous laissez point abattre, le bon Dieu se montrera. Soyez comme votre père, pieux, honnêtes, charitables entre vous, bons surtout et pieux envers votre digne Mère. Tâchez de bien vous entendre, vous supporter mutuellement et si, comme je l'espère, vous pouvez recouvrer la santé et avoir du travail pour gagner quelque chose, avec le temps, l'ordre et l'économie, non seulement vous retrouverez une certaine aisance mais vous viendrez à bout, je l'espère, de payer vos dettes... Courage chers enfants; le bon Dieu ne pourra manquer de vous bénir tous. C'est bientôt le temps des souhaits de bonne année. Je vous souhaite, chère sœur et à toute la famille sans oublier la chère Henriette et le cher docteur, la santé, la force et le courage au milieu de toutes vos épreuves. Ne l'oubliez pas, c'est l'Esprit Saint qui l'a dit: *tout tourne à l'avantage de ceux qui aime le bon Dieu.* Je ne doute pas que vos nombreuses épreuves ne tournent aussi à votre profit à tous; si ce n'est pas sur cette terre-ci ce sera certainement dans l'autre monde. Là, j'espère être de la partie et nous retrouverons les chers nôtres. Cette pensée me fortifie et me soutient moi-même. Je vous embrasse et vous bénis tous avec toute l'affection possible.

LES RICHES ET LA SOUFFRANCE [1]

Il paraît chère cousine, que vous combattez vous aussi; si je comprends bien votre lettre, vous avez

[1] Lettre à une cousine. — Macon, le 26 février 1874. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

des peines. Hélas ! Je me trouve maintenant dans un milieu que j'avais la simplicité autrefois de supposer heureux parce qu'il est riche. Le bon Dieu, qui sait combien il est difficile aux riches de gagner le ciel, proportionne leurs peines à leurs richesses, ou plutôt ils sont surtout riches en peines. Que je plains ceux d'entre eux qui n'ont pas la foi, mieux vaut nos sauvages chrétiens; ils n'ont pas toujours de quoi satisfaire leur appétit, mais ils espèrent une vie meilleure, ce qui rend leur cœur fort. Bon nombre de riches ont aussi cette sainte espérance et vous êtes de ce nombre privilégié. Chère cousine, un quart d'heure passé au pied du crucifix peut vous rendre bien des peines supportables et même aimables. Et la sainte communion donc, cette bonne médecine qui rend le cœur fort, voilà des remèdes qui ne font jamais défaut. Mais si on veut se consoler auprès des amis, qu'ils soient nos parents, nos protégés, qu'ils soient missionnaires, évêques et tout ce que vous voudrez, ils ne vaudront pas le crucifix, ni la sainte communion, parce qu'ils sont des hommes, qu'ils ne peuvent être tout à nous; ils sont un peu à eux et à leurs œuvres; ils sont hommes et comme tels imparfaits, inconstants. Appuyons-nous donc sur Dieu, sur sa croix, sur le bras de sa Mère; ayons recours à la *bonne médecine qui rend le cœur fort.*

Adieu chère cousine, oui soyons à Dieu, tout à lui, et nous serons heureux.

BONHEUR ET CROIX DES RICHES[1]

Je vois que vraiment le bon Dieu exauce mes vœux parce que vous êtes vraiment la femme heureuse. Je craindrais presque qu'un bonheur si complet sur la terre ne dût être payé par un long bail dans le purgatoire. Mais j'en suis convaincu, la divine Providence pourvoit à tout et votre bonheur, si grand qu'il soit, ne peut être sans quelques croix et votre bon cœur a le talent de les multiplier et de les augmenter. Puissiez-vous, chère cousine, jouir longtemps ici-bas, voir grandir en taille, en sagesse et en sainteté, votre charmante petite Marguerite et tous les bébés qui la suivront... Puissiez-vous avoir la consolation de grand-maman Le Peltier, voir aussi les enfants de vos enfants; puissé-je, si jamais je retourne en Europe, voir la petite Marguerite jouer sur vos genoux avec son petit frère ou sa petite sœur; puisse votre cher George vous procurer bientôt une semblable consolation, et votre bonheur et le bonheur de tous les vôtres augmentera le mien.

Mais comme il n'est point de rose sans épine, je prie la Divine Providence qu'elle vous les épargne et que du moins vous en fassiez votre profit. Les riches trop souvent, ne savent guère ce que c'est que la pénitence. Le bon Dieu y pourvoit, donne à quelques-uns un cœur bon et leurs croix deviennent plus pesantes; et le riche au milieu de ses jouissances porte sa croix à la suite de Jésus-Christ et arrive ainsi au ciel, où il n'y aura plus que jouissances. Ce sera votre sort, bien chère Cousine, de bien douces

---

[1] Lettre à une cousine. — St-Albert, le (16 ?) décembre 1876. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

consolations sur la terre, entremêlées de croix et d'épines, puis enfin le bonheur du Ciel, bonheur sans mélange que je demande pour vous, les vôtres et les miens, ou plutôt les nôtres, mais que je veux partager bien entendu.

BON COURAGE! [1]

J'ai été bien heureux de recevoir votre petite lettre et celle de vos chères petites filles. Merci de vos bons souhaits. Que le bon Dieu vous soutienne et vous console. Vous devez constater chère Enfant, qu'il vous aime; vos enfants s'élèvent bien et montrent surtout d'excellentes dispositions; le bon Dieu veut ainsi vous montrer que s'il frappe d'une main, il sait relever, consoler et même caresser de l'autre. Baisons donc avec soumission la main qui frappe, et avec reconnaissance celle qui bénit et caresse.

J'ai appris aussi avec beaucoup de plaisir que le bon Dieu bénit votre petit commerce et vous donne le moyen d'élever convenablement vos enfants.

Relevez-vous donc enfin de votre abattement et sans oublier ceux qui ne sont plus, prenez courage et ménagez-vous pour vos enfants que le Seigneur vous a laissées. Vous avez aussi à votre portée vos vieux parents, vos beaux-frères; ce sont autant de consolations que le Ciel vous ménage. Soyez en reconnaissante en vous laissant moins aller à la peine. Veuillez me rappeler au souvenir de vos vieux parents;

---

[1] Lettre à une nièce. — St-Albert, le 17 janvier 1895. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

je leur souhaite, comme à vous, toutes les consolations possibles et le Ciel après cette vie, où nous ne serons point en pays étranger. Outre notre Père qui est aux Cieux et notre Immaculée Mère, nous y retrouverons des parents et des amis qui nous ont été chers et dont nous ne sommes séparés que pour un temps. Bon courage encore une fois.

IX

LA MORT

POUR LA MORT D'UNE JEUNE NOVICE[1]

Sa cousine Anne-Marie, Carmélite, pleure la mort d'une nièce, novice dans la même communauté. Monseigneur lui écrit pour la consoler.

Pauvre cousine, votre chère lettre est bien triste; autrefois elle m'aurait fait pleurer, mais je vous avoue que cette fois j'aurais plus volontiers récité le *Te Deum* d'actions de grâces que mêlé mes larmes aux vôtres; car enfin puisque, malgré vos larmes, vous avez béni le bon Dieu de tout et en toutes circonstances, je n'ai pas tant de quoi m'affliger. Eh ! laissez-moi vous le dire, bien chère cousine, vous pourriez vous affliger un peu moins vous-même. Vous me reprochiez autrefois de m'affliger trop, et vous aviez bien raison; mais il paraît qu'en me convertissant vous avez pris mon défaut. Si votre chère nièce fût morte en réprouvée, j'aurais pleuré avec vous; mais dès lors qu'elle est morte de la mort des justes, qu'elle a quitté une vie misérable pour passer à un bonheur sans fin, ne devez-vous pas vous réjouir pour elle ? Vous auriez été heureuse de l'avoir religieuse, mais croyez-le bien, c'est maintenant qu'elle est religieuse tout de bon. L'habit de gloire dont elle est revêtue vaut bien le froc qu'on lui a donné en commençant son noviciat. Et, bien chère cousine, eût-elle vécu en religion, vous pouvez être sûre qu'elle eût eu des peines et des chagrins; car bien qu'on en aie beaucoup moins que dans le monde, on en a cependant vous le savez bien vous-même. Ce n'est pas sur cette terre que l'on peut être parfaite-

---

[1] Lettre à sa cousine, Sœur Anne-Marie, Carmélite. — Fort du Liard, le 11 septembre 1861. — CFG

ment heureux. Votre chère nièce a obtenu de son père une précieuse promesse avant de mourir, mais une pareille promesse montre que le cœur est changé et non les inclinations. Soyez tranquille; quoiqu'il ait pu arriver, cette promesse me rassure beaucoup, car pour me servir de l'expression sauvage, votre beau-frère n'est pas un homme à deux paroles. Votre bon cœur, chère cousine, fait votre martyre; mais comme le cœur ne raisonne pas, je n'ai rien à vous dire. Je comprends du reste qu'il est difficile de voir souffrir ceux qu'on aime sans souffrir soi-même, heureux au moins que vous ayez le courage de bénir le bon Dieu de tout; de cette manière vos peines ne sont pas sans profit. Quoiqu'il en soit, je ne saurais assez vous engager à faire tout ce qui est en votre pouvoir pour ne pas vous laisser aller à la peine, car cela nuit au moins beaucoup à votre santé, peut abréger votre vie, et vous devez faire votre possible pour n'user votre chère vie que pour la gloire de Dieu.

À DES PARENTS, POUR LA MORT D'UN ENFANT [1]

En apprenant la mort de ton oncle, j'étais loin de supposer qu'un mois après, ton aînée devait nous quitter. C'est une épreuve à laquelle les pauvres parents sont exposés. Les tiens l'ont éprouvée et je sais que ton pauvre père y était très sensible. C'est

[1] Lettre à un neveu. — St-Albert, le 9 juin 1901. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

dans ces circonstances que l'on sent le bien de la religion. Je n'ai pas de doute que cette chère enfant ne vous attende au Ciel; la séparation, si pénible qu'elle soit, n'est que momentanée; la vie, comparée à l'éternité, si longue qu'elle soit, n'est cependant qu'un moment. Mon tour à moi ne peut tarder beaucoup; je suis le seul maintenant de treize enfants et, à part mon dernier frère, tous sont morts plus jeunes que je ne suis. Je tâche de me tenir prêt en conséquence. Henri était ici la semaine dernière; Sœur Grandin n'est qu'à trois lieues; nous pourrions nous parler par téléphone si j'étais moins sourd. Bien cher Paul, toi et ta femme, vous allez assurément affectionner d'autant plus les enfants qui vous restent que vous en avez perdu. C'est bien naturel. Cependant je me permets de vous engager à veiller sur vous, pour que votre affection ne se change pas en faiblesse; ce serait mal aimer ces chers petits. Aimez-les en Dieu, pour Dieu et pour eux. C'est d'autant plus nécessaire que tout semble se réunir pour ravir les enfants aux parents chrétiens et à Dieu. Je prie Dieu de bien vous faire comprendre vos obligations, de vous donner grâce et force pour vous en bien acquitter. C'est le moyen d'avoir toujours des consolations avec eux. J'embrasse avec l'affection d'un vieux grand-père en même temps que papa et maman, Jacques et Madeleine que je ne verrai qu'au Ciel assurément; j'espère les y voir sûrement.

LA PERTE D'UNE MÈRE[1]

Trois enfants (deux garçons, une fillette) sont devenus orphelins. L'Évêque envoie une lettre paternelle à ses neveux. La fillette deviendra Sœur Heurtebise-Grandin.

Depuis longtemps sans doute, vous êtes consolés de la mort de votre bonne mère. Si vous étiez plus grands, plus capables de vous affliger d'une telle perte, je me garderais bien de la rappeler à votre souvenir. Pauvres petits ! il est bien triste sans doute de perdre sa mère si jeunes, mais au moins vous avez l'avantage de moins comprendre votre perte et par conséquent de moins vous en affliger. Moi, mes bons petits enfants, je sens toute votre perte; j'aimais tant votre mère et je vous aime tant vous-mêmes, que tout en étant soumis entièrement à la volonté de Dieu, de celui que nous appelons notre Père et qui habite dans les Cieux, je ne cesse pas de m'affliger pour vous. Vous avez encore votre père qui vous aime bien sans doute, mais une mère ne saurait être remplacée, même par un père. Vos oncles, votre chère tante Mélanie, eux aussi aimaient bien votre mère; ils vous aimeront bien aussi, ils veilleront sur votre jeunesse, ils remplaceront autant que possible votre bonne maman. Soyez bien reconnaissants envers eux, mes chers petits, écoutez ce qu'ils vous diront; songez que votre Mère vit en eux et vous parle par eux. Je serais bien heureux, chers enfants, si je pouvais partager leurs soins et leur sollicitude pour vous; mais je ne puis absolument que prier pour vous et pour ceux qui vous

---

[1] Lettre à des neveux. — Providence, le 31 octobre 1863. — CFG (Série: Copies-lettres v. 25, Postulation, Rome).

font du bien. Oh ! que ceux-là sachent bien que je suis aussi reconnaissant des services qu'ils vous rendent que s'ils les rendaient à moi-même. J'espère, chers petits enfants, que vous avez maintenant deux mères dans le Ciel, une que vous avez connue et dont l'âme a quitté ce monde pour aller, je pense, dans un monde meilleur, il n'y a pas encore bien longtemps; cette mère-là ne l'oubliez jamais; priez Dieu chaque jour pour elle, et cela tant que vous vivrez. Dieu veut nous laisser ignorer en définitive le sort de nos parents morts, afin de nous obliger à leur témoigner chaque jour notre amour et notre reconnaissance. L'autre Mère que nous avons au Ciel est Marie; votre bonne maman n'a pas été sans vous en parler souvent. Celle-là aussi vous aime, beaucoup plus que votre maman ne vous aimait; elle n'a pas besoin de vos prières, mais vous avez grand besoin des siennes. Regardez-la bien comme votre Mère; aimez-la comme votre Mère; et si elle daigne vous regarder et vous protéger comme ses enfants, chers petits, je suis pour vous sans la moindre inquiétude. Je la prie moi-même pour vous, unissez-vous à moi. Mon cher petit Vital, tu es plus grand que ta sœur et ton petit frère, tu dois être plus sage qu'eux. C'est à toi, m'a-t-on dit, que ta bonne Mère a fait ses dernières recommandations, souviens t'en bien toujours.

Adieu, chers petits enfants. Soyez bien sages et obéissants. Je vous embrasse et vous bénis.

LETTRE À DES ORPHELINES [1]

Cette lettre a été écrite par Monseigneur sur la fin de sa vie, à de petites nièces qui ont perdu leur mère, morte après une longue maladie.

Mes pauvres et bien chères Enfants,

C'est hier que j'ai appris que vous êtes maintenant tout à fait orphelines. Je ne puis moins faire que d'unir mes peines et mes prières aux vôtres. Que je voudrais pouvoir faire autre chose ! Mais j'espère, je n'en ai même aucun doute, votre oncle Henri et moi serons bien remplacés par Celui pour lequel nous avons tout quitté. Au moins vous avez encore vos vieux grands parents et des oncles dévoués. Gardez-vous, pauvres Enfants, de vous croire libres de toute tutelle; suivez bien la direction de vos oncles qui, j'en suis sûr, vous aiment et vous guideront suivant l'inspiration de Dieu. C'est-à-dire suivant vos vrais intérêts.

Mes biens chères Enfants, depuis trois ans vous êtes à une bien dure, mais bien fructueuse école, l'école de la souffrance et du malheur. Quand on a l'âge de comprendre, on ne peut plus être enfant après avoir vu souffrir si longtemps et si cruellement une mère bien-aimée et qu'enfin on la voit mourir.

Je vous ai dit que vous êtes tout à fait orphelines; ces paroles prises à la lettre seraient presque une hérésie chez un chrétien, un Évêque surtout. Notre Père qui est aux Cieux vous restera toujours; rien, pas même la mort ne pourra nous le ravir;

---

[1] Lettre à des nièces. — St-Albert, le 5 août 1900. — (Série: Copies-lettres, v. 25, Postulation, Rome).

notre mauvaise conduite seule pourrait l'éloigner de nous et encore, en bon Père, il nous recevrait avec amour si, regrettant nos infidélités, nous allions pleurer et prier à ses pieds. La très sainte Vierge, sa Mère bien-aimée nous a, à la demande de son Divin Fils mourant, adoptés pour ses Enfants. Sainte Thérèse après la mort de sa mère, s'adressant à la très sainte Vierge, lui disait avec confiance : très sainte Mère de Dieu, plus que jamais soyez ma Mère ; et saint François d'Assise, abandonné par son père, disait lui aussi : maintenant mieux que jamais je pourrai dire Notre Père qui êtes aux Cieux.

En voyant votre mère privée si jeune de l'assistance de votre père, travailler et s'inquiéter pour vous élever et vous mettre en état de vivre par vous-mêmes et surtout de gagner le Ciel ; en la voyant plus tard tant souffrir et enfin mourir, vous avez dû comprendre ce qu'est la vie de l'homme ici-bas. Notre vie à tous, même pour les riches, et souvent plus pour eux encore que pour les pauvres, n'est autre chose qu'un long et pénible *chemin de Croix.* Mais la foi et la piété facilitent ce trajet. La piété est utile en tout temps et partout ; elle vous est même plus que jamais indispensable. Ne l'oubliez pas : la piété est le remède à tous les maux, *la médecine qui rend le cœur fort.*

Au revoir en Paradis, bien chères Enfants, bien chère Filleule ; je vous embrasse avec toute l'affection possible. Je vous bénis au nom de vos bons parents qui nous attendent au Ciel, j'espère ; je vous bénis surtout au nom de notre Père qui est aux Cieux, qui est surtout le Père des orphelins ; au nom de la Bienheureuse Vierge devenue elle aussi notre Mère et qui nous porte d'autant plus d'affection que nous sommes plus privés de tout secours.

Votre vieil oncle qui ne peut que vous aimer et prier pour vous, mais au moins il n'y manque pas.

ACCEPTATION DE LA MORT[1]

Sans désirer la mort, Monseigneur Grandin y était parfaitement résigné. Sa vie fut une préparation à cet instant suprême. Voici entre plusieurs une lettre qu'il écrit à sa famille sur ce sujet.

Il y a aujourd'hui un an, vous aviez la douleur en même temps que la consolation d'assister notre pauvre père à ses derniers moments. Je lui écrivais et ne supposais pas qu'il était sur le point de quitter cette vie. Cette mort, qui n'a pu me surprendre, m'a pourtant bien frappé. On sent bien mieux les coups et les leçons de la mort, quand elle nous frappe ainsi dans les personnes qui nous sont chères. Si vous n'aviez vos enfants pour remplacer ceux qui ont disparu pour aller au ciel, j'en ai la confiance, notre famille y serait plus nombreuse aujourd'hui que sur la terre. En venant cet automne de l'Île à la Crosse, j'ai été assez sérieusement malade. Je croyais presque que le moment était venu pour moi aussi, de quitter l'exil pour la Patrie. Je n'avais ni prêtre ni frère pour m'assister, et cependant si le bon Dieu l'eût voulu, je n'aurais pas voulu retarder le départ d'une minute. Il ne l'a pas voulu et je me suis *résigné* bien volontiers, soyez-en sûr. Sans craindre absolument la mort, je ne me sens aucune dévotion pour elle et si elle ne me frappe que lorsque j'irai au devant d'elle, je n'ai pas fini de vieillir.

---

[1] Lettre à ses frères et sœurs. — St-Albert, le 13 décembre 1872. — CFG

TABLE DES MATIÈRES

Pages

VI — Le Prêtre

VII — L'Évêque

VIII — Sur la souffrance

IX — La Mort

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES
PRESSES DE THÉRIEN FRÈRES
LIMITÉE À MONTRÉAL, CANADA,
LE 10 FÉVRIER 1958.

COMMENT AIDER
la
Cause de Monseigneur VITAL GRANDIN

Toute personne désireuse de se procurer des plaquettes avec prière de la neuvaine pour faire connaître le Serviteur de Dieu, pourra s'adresser aux endroits mentionnés ci-dessous.

* * *

On peut obtenir aux mêmes adresses des *images de Mgr Grandin* avec la prière pour sa béatification, qui a été indulgenciée. Il suffit d'en faire la demande.

* * *

Les personnes qui auront obtenu quelque *faveur extraordinaire* par l'intercession du Serviteur de Dieu sont instamment priées de les faire connaître aux mêmes adresses.

* * *

Il n'est pas requis, mais on pourra pour aider la cause faire une offrande qui sera reçue avec gratitude.

* * *

Adressez toute correspondance à l'une *ou* l'autre des adresses suivantes :

Maison Provinciale des Oblats
9916 - 110e rue
Edmonton, Alta., Canada

Postulation
Maison Générale des O.M.I.
via Aurelia, 290
Rome, Italie

5.95

IMPRIMÉ AU CANADA   PRINTED IN CANADA